



ADMINISTRATION COMMUNALE DE REBECQ
Rue du Docteur Colson 1
1430 Rebecq

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR) – REBECQ

PARTIE A : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE

SEPTEMBRE 2016

VERSION PROVISOIRE





Rue Montagne aux Anges, 26 - 1081 Bruxelles
Engelenbergstraat, 26 - 1081 Brussel
T. +32 2 779 13 55 - F. +32 2 779 22 75
agora@agora-urba.be - www.agora-urba.eu

Table des matières

1	Avant-propos	5		
1.1	Qu'est-ce qu'un PCDR ?	5	6.1	Population active et emploi
1.2	Qu'est-ce qu'une ODR ?	5	6.2	Activités économiques
1.3	Le bureau d'études agora	7	6.3	Agriculture
1	Préambule	8	6.4	Tourisme
2	Carte d'identité de Rebecq	9	6.5	Synthèse AFOM
3	Dimension physique.....	10	6.6	Constats et pistes d'enjeux
3.1	Occupation et affectation du sol	10	7	Dimension mobilité.....
3.2	Milieu physique et ressources	14	7.1	Réseau motorisé
3.3	Milieu naturel	22	7.2	Transports en commun
3.4	Paysage et cadre de vie	30	7.3	Réseau de modes doux
3.5	Structure bâtie et patrimoine	34	7.4	Synthèse AFOM
4	Dimension humaine.....	43	7.5	Constats et pistes d'enjeux
4.1	Démographie.....	43	8	Gestion publique du territoire communal
4.2	Ménages et logements.....	53	8.1	Organisation politique et moyens humains de la commune
4.3	Services et équipements	63	8.2	Les moyens financiers de la Commune
5	Dimension sociale	70	8.3	Les outils de planification, de développement et de gestion
5.1	Indicateur Iweps d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)	70	8.4	Les démarches de coopération supra-communale
5.2	Niveaux de qualification	72	8.5	Gouvernance et participation citoyenne
5.3	Revenus des ménages	72	8.6	Gestion communale durable
5.4	Demandeurs d'emplois	74	8.7	Synthèse AFOM
5.5	Bénéficiaires d'aides sociales	75	8.8	Constats et pistes d'enjeux
5.6	Actions sociales sur la commune	75	8.9	La Gestion des équipements techniques
6	Dimension économique	78	8.10	Synthèse AFOM
			8.11	Constats et pistes d'enjeux

1 Avant-propos

La Commune de Rebecq a décidé de se lancer dans une Opération de Développement Rural (ODR) et de se doter d'un nouvel outil pour l'aménagement futur de son territoire. Cette étude s'inscrit dans le cadre du nouveau décret relatif au développement rural du 11 avril 2014 qui abroge le premier décret relatif au développement rural du 6 juin 1991 et l'arrêté du 20 novembre 1991.

En sa délibération du 7 décembre 2015, le Collège communal a décidé d'attribuer le marché pour l'élaboration de son Programme Communal de Développement Rural (PCDR) au bureau d'études agora.

Il s'agit donc d'un travail d'équipe entre le bureau d'études, la Commune de Rebecq, l'organisme d'accompagnement Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et l'ensemble de ses habitants.

1.1 Qu'est-ce qu'un PCDR ?

Il s'agit d'un document qui identifie les grands enjeux pour une commune dans les années à venir dans tous les domaines (emploi, logement, vie sociale, environnement...) et qui fixe des objectifs à atteindre. Ce PCDR est élaboré et mis en œuvre au cours d'une Opération de Développement Rural (ODR) (cf. ci-après) où les citoyens sont invités à donner leur avis lors des grandes étapes de consultation. En Wallonie, plus d'une centaine de communes mènent actuellement une ODR.

Le PCDR est constitué de six parties :

- **Partie A** : la description des caractéristiques socio-économiques de la commune (objet du présent rapport) ;
- **Partie B** : les résultats de la consultation de la population (rapport réalisé par l'organisme d'accompagnement) ;
- **Partie C** : le diagnostic partagé résultant de la confrontation de la partie A et de la partie B ;
- **Partie D** : la stratégie de développement ;
- **Partie E** : les projets visant à atteindre les objectifs ;

- **Partie F** : un tableau récapitulatif détaillant les différents projets, la planification temporelle, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis.

1.2 Qu'est-ce qu'une ODR ?

Une Opération de Développement Rural (ODR) consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises en milieu rural par une commune. Ces opérations ont pour but la revitalisation et la restauration de la commune, dans le respect de ses caractéristiques propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, social, culturel, etc.

A. Les trois originalités d'une ODR

La participation citoyenne

Réunions de village, groupes de travail et commission locale de développement rural (CLDR) permettent à chaque citoyen qui le désire de réaliser avec d'autres l'état de la situation de la commune, de définir des objectifs de développement et les projets à mettre en œuvre.

Un programme global

Une opération de développement rural, c'est avant tout une réflexion globale sur l'ensemble des aspects qui caractérisent une commune rurale : agriculture, économie, emploi, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, mobilité, action culturelle, etc.

Une réflexion stratégique à long terme, clairement encouragée

Le programme communal qui émane de cette réflexion collective propose des objectifs qui orienteront la politique locale pour plusieurs années (maximum 10 ans). Les projets se réaliseront par conventions entre la Commune et la Région. L'aide de cette dernière peut aller jusqu'à 80% du coût des projets, suivant leur type, voire 90% pour les projets dits « transcommunaux ».

B. La participation citoyenne

La participation citoyenne revêt une importance fondamentale dans l'élaboration du PCDR. Cette participation citoyenne va permettre aux citoyens de donner leurs avis et leurs visions sur le développement futur de la commune de Rebecq. Elle sera animée par la Fondation Rurale de Wallonie, et soutenue par l'auteur de projet lorsque cela s'avère nécessaire.

Cette participation se décline en **3 phases** :

Consultation de la population

La consultation de la population se fera au travers de rencontres organisées dans les villages de l'entité avec comme objectifs : « identifier les atouts et les faiblesses de ces derniers et proposer des pistes d'amélioration pour l'avenir ». Les principaux acteurs du territoire seront entendus sur leur vision de celui-ci.

Les résultats de ces concertations permettront de dégager les envies, les idées et les souhaits des citoyens. Cette première phase permettra également de compléter la partie A de l'étude : *la description des caractéristiques socio-économiques de la commune*, en réalisant un diagnostic partagé.

La CLDR

Cette phase reprend la constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui sera constituée de membres issus tant de la population que du Conseil communal.

Cette Commission est essentielle au PCDR. En effet, elle assurera le suivi de l'ensemble de l'étude du PCDR ainsi que le suivi de la concrétisation des fiches projets après l'approbation du document par le Gouvernement wallon.

La CLDR est représentative des villages, des classes d'âge, des catégories socioprofessionnelles de la commune. Ses membres sont donc les représentants de la population.

La CLDR est un lieu de débat démocratique et de propositions. Elle se réunit 4 à 6 fois par an en séance plénière. Elle organise et coordonne des Groupes de Travail

(ouverts aux habitants qui le souhaitent) pour approfondir des sujets, réaliser une action concrète, préciser un projet,...

Elle organise également des réunions publiques dans les villages pour demander à la population de préciser un projet qui va démarrer, de réagir sur des plans d'aménagement, etc.

Les principes de base qui motivent les membres de la CLDR, afin de jouer efficacement leur rôle de relais sont :

- Informer la population de la philosophie du Développement Rural, de l'importance de la participation citoyenne, du rôle de relais qu'ils jouent entre la population et le pouvoir communal ;
- Informer la population de l'avancement des projets menés par la commune, des activités de la Commission, des résultats des débats de la CLDR ;
- Assurer une bonne représentativité des intérêts de tous les habitants ;
- Donner à la commune des avis judicieux, en ayant une bonne perception des enjeux de la commune ;
- Consulter les habitants et veiller à l'adéquation entre les projets menés et les besoins réels des habitants ;
- Rechercher la cohérence des actions menées à Rebecq et le respect de chacun (population, Conseil communal, administration communale,...)

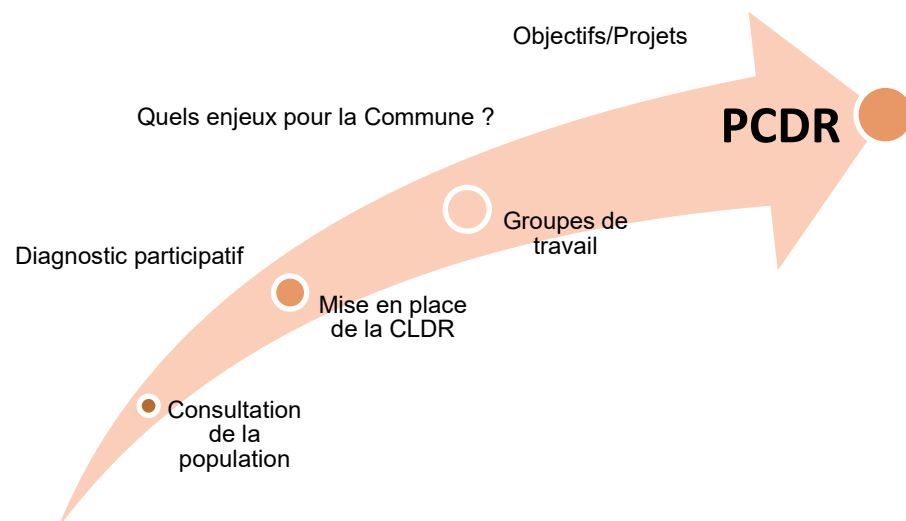
La composition de la Commission est fixée par le Conseil communal.

Les groupes de travail

A l'issue de la partie I, *la description des caractéristiques socio-économiques de la commune*, un inventaire et la description des atouts, faiblesses, opportunités et menaces sera établi. Il s'agira alors de mettre en évidence les problématiques locales les plus criantes. Puis, sur base des souhaits des citoyens et des potentialités de la commune, il conviendra de définir toute une série d'objectifs afin d'améliorer le cadre de vie de la commune.

Dès lors, les groupes de travail (GT) avec les citoyens, aidés de référents techniques et de l'auteur de projets, élaboreront des objectifs de développement et proposeront des premières idées de projets qu'ils aimeraient voir se réaliser.

Il s'agira de définir, de manière générale, les opérations que la Commune entend mener pour porter à bien ce projet de développement rural.



1.3 Le bureau d'études agora

Créé en 1992, le bureau d'études en urbanisme Agora est fort de son expérience. Il exerce ses activités principalement en Wallonie et à Bruxelles, en réponse à des besoins d'expertise en matière de gestion du territoire et de l'espace.

Son équipe pluridisciplinaire regroupe une trentaine de spécialistes de divers horizons : urbanistes, bio-ingénieurs, géographes, économistes, architectes, architectes-paysagistes, ainsi que de techniciens et dessinateurs infographistes. Tous ont en commun un intérêt évident pour l'aménagement de notre cadre de vie.

Son expérience couvre tout particulièrement les matières suivantes :

- **La planification ;**
- **L'environnement ;**
- **La mobilité ;**
- **L'espace public et l'aménagement paysager.**

Agora assure également des missions de conseil et d'assistance dans ses différents domaines de compétences.

Le domaine de compétences des « développeurs territoriaux » d'Agora s'étend sur les actions suivantes :

- Dresser des diagnostics de territoire ;
- Mobiliser les acteurs locaux et les organiser en réseaux ;
- Promouvoir les dimensions sociale et culturelle du développement ;
- Définir des axes et stratégies de développement ;
- Formuler des plans d'actions et des stratégies de mise en œuvre ;
- Accompagner et évaluer les projets de développement ;
- Apporter des contributions significatives à l'évolution de ce champ d'intervention professionnelle (créativité et innovation).

1 Préambule

Ce document constitue la **Partie A** de l'étude : la description des caractéristiques socio-économiques de la commune.

L'ensemble des informations repris dans ce document sont arrêtées au **08 août 2016**. En effet, le territoire communal et ses caractéristiques sont en perpétuelle évolution, il s'agit donc de donner une limite dans la récolte des informations et leur interprétation.

Cette étude se base sur l'ensemble des données suivantes :

- Données récoltées auprès de l'administration communale ;
- Site internet de la Commune de Rebecq ;
- Données issues du portail de la Région wallonne ;
- Données cartographiques de la Région wallonne ;
- Fiche environnementale de la Commune (DGRNE) ;
- Données statistiques ;
- Base de données CAP Ruralité (université de Liège) ;
- Données issues de différentes études déjà réalisées sur le territoire communal : Schéma de Structure Communal, Plan Communal de Développement de la Nature, etc.) ;
- Différents témoignages ;
- Etudes existantes (Schéma de structure communal, Plan communal de mobilité, etc.)
- Etc.

En plus de l'ensemble des données récoltées, le document se base sur deux visites de terrain : le 18 mars 2016 et le 1^{er} août 2016.

Ces visites ont pour objectif d'appréhender au mieux le territoire communal et d'illustrer les différents propos repris dans le programme.

2 Carte d'identité de Rebecq

- **Localisation** : Province de Brabant wallon, Arrondissement de Nivelles.
- **Communes limitrophes** : Tubize et Ittre en Brabant wallon, Braine-le-Comte et Enghien en Hainaut, et Pepingen en Brabant flamand.
- **Entités** : L'entité de Rebecq telle que nous la connaissons aujourd'hui a été définie lors de la fusion des communes en 1977. Elle regroupe les anciens villages de Quenast, Rebecq-Rognon, Bierghes, ainsi qu'une partie de Saintes (notamment le hameau de Wisbecq).
- **Superficie** : 39,08 km² **Population** : 10.939 (01/01/2016)
- **Densité** : 278,8 habitants/km² (361 habitants/km² pour l'arrondissement de Nivelles et 213,1 habitants/km² pour la Région wallonne)

Rebecq est une commune essentiellement rurale, où les terres agricoles composent la majorité de la surface. Le paysage est vallonné et verdoyant et est marqué par la présence de carrières de porphyre. La commune est également traversée par la Senne.

Rebecq est cependant dans l'aire d'influence de pôles urbains, notamment de la Région de Bruxelles Capitale. La commune est assez résidentielle et nombre de ses habitants font quotidiennement la « navette » vers Bruxelles.

La commune est très accessible avec notamment la présence d'un échangeur de l'autoroute E429 Hal – Tournai sur son territoire. Celui-ci présente cependant la particularité, associé à la ligne TGV, de couper le territoire communal en deux.

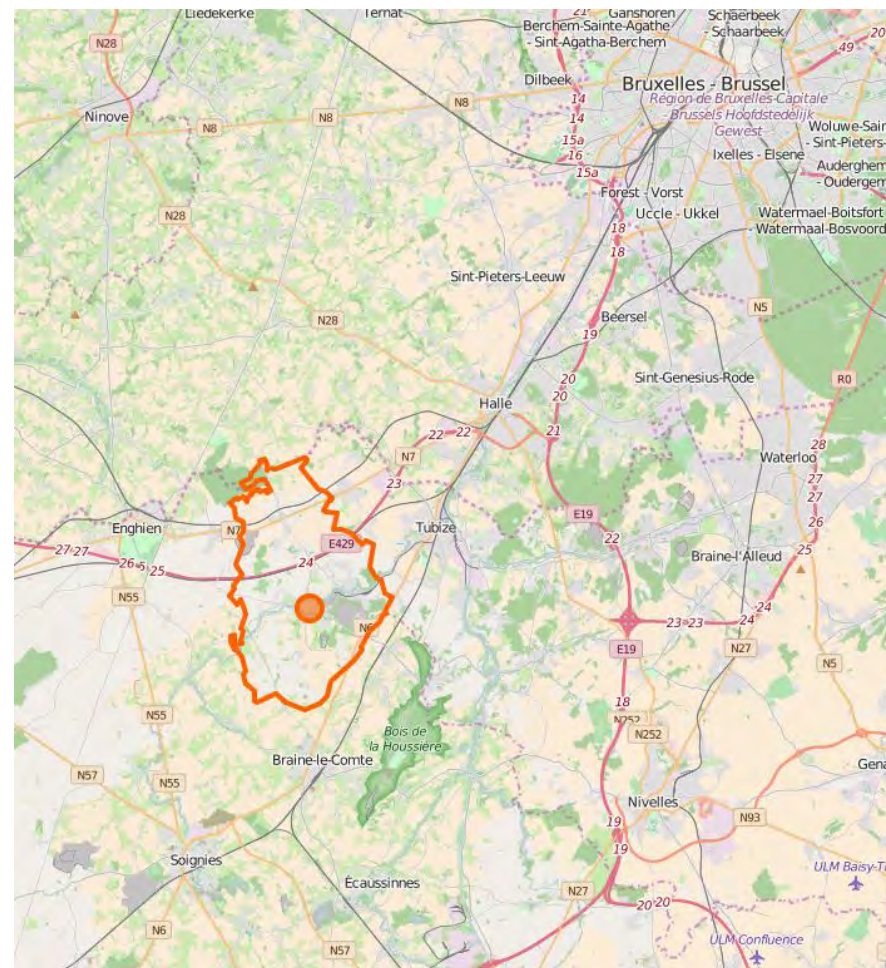


Figure 1 Rebecq dans son contexte géographique (Source: openstreetmap)

3 Dimension physique

La dimension physique a été analysée dans le cadre du Schéma de Structure Communal (2012). Cette partie reprend les éléments essentiels de ce document. Les changements du territoire physique faisant partie du temps long, peu de modifications sont à apporter par rapport à 2012.

3.1 Occupation et affectation du sol

3.1.1 Occupation du sol

La commune de Rebecq a gardé un **caractère à la fois rural et agricole**. En effet, la dominance des terres agricoles apparaît clairement sur la carte de l'occupation du sol.

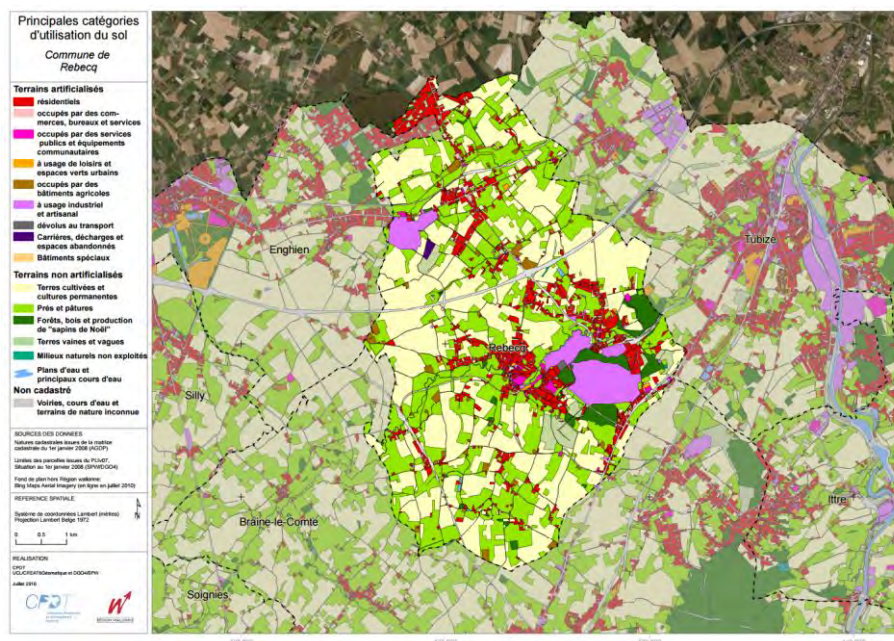


Figure 2 Carte de l'occupation du sol de Rebecq en 2008 (Source : CPDT)

En 1985, les terres agricoles occupent $\pm 42\%$ de la superficie communale, et les prés et pâtures concernent $\pm 34\%$ du territoire. Si l'on ajoute à cela les superficies occupées par les jardins et parcs, vergers, bois, terres vaines, ainsi les eaux et chemins cadastrés, etc. on obtient environ **85% des surfaces communales qui ne sont pas artificialisées**.

Les superficies bâties occupent quant à elles $\pm 15\%$ du territoire ; 6% sont des terrains résidentiels.

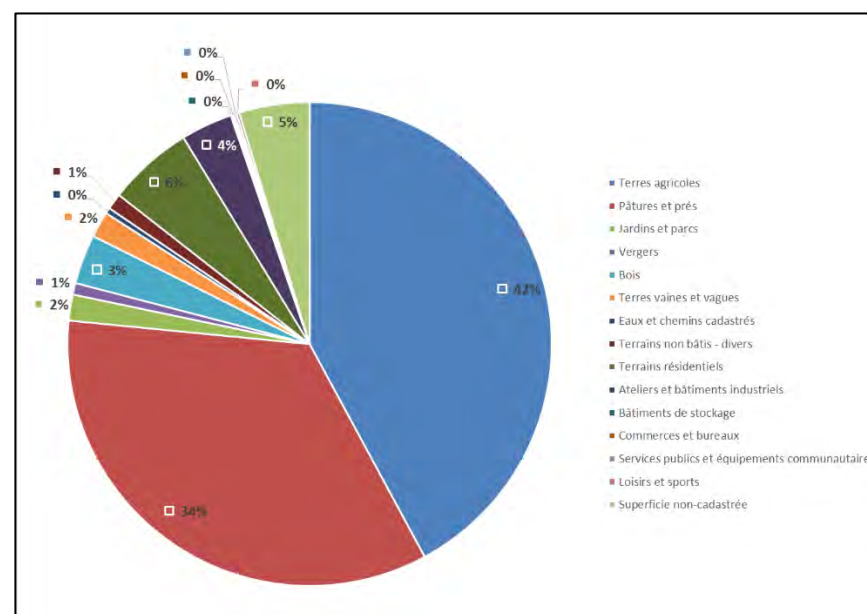


Figure 3 Graphique des catégories d'occupation du sol au niveau de la commune de Rebecq en 1985¹

¹ Les graphiques présentent les catégories d'occupation du sol en 1985 et 2015 en valeur relative. Un pourcentage de « 0 » ne signifie pas que ces catégories d'occupation du sol sont inexistantes, mais qu'elles représentent une très faible part de la superficie du territoire ; cette part n'étant visible qu'en valeur absolue.

Le graphique ci-dessus présente les mêmes catégories d'occupation du sol en 2015. Nous pouvons observer une légère diminution des surfaces non artificialisées, qui passent de 85% à 80% en 30 ans. À contrario, la part des surfaces dédiées au résidentiel a augmentée et est passée à 10% de la superficie du territoire communal.

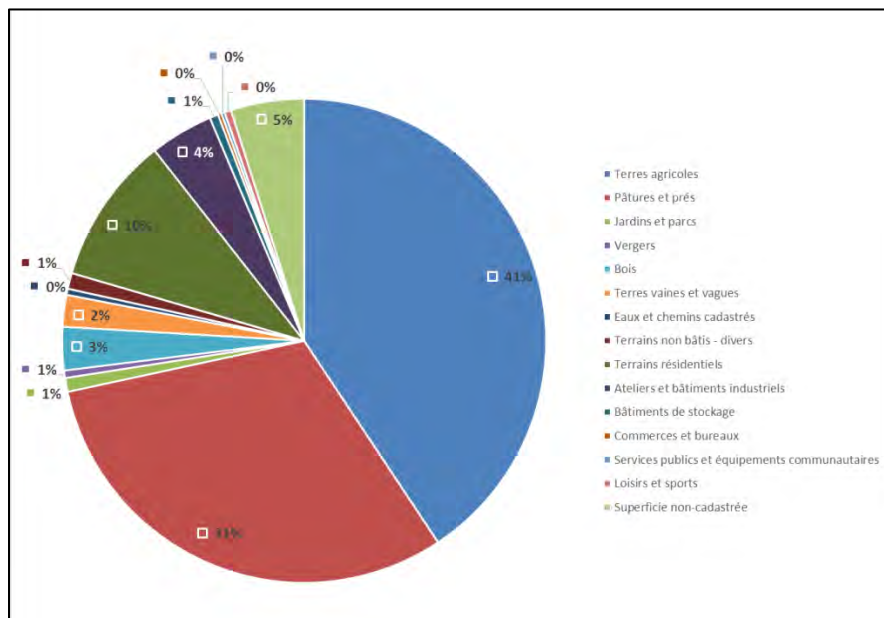


Figure 4 Graphique des catégories d'occupation du sol au niveau de la commune de Rebecq en 2015

La répartition des catégories d'occupation du sol de la commune de Rebecq connaît une relative stagnation dans le temps.

3.1.2 Affectation du sol

La commune de Rebecq est reprise au plan de secteur n°08 Nivelles (Arrêté 01.12.1981).

On constate, à la lecture du plan :

- Une grande homogénéité de la zone agricole qui est très peu fragmentée;
- La présence de deux très grandes zones d'extraction dont l'une est localisée entre deux pôles d'habitat et le long de la rive sud de la Senne;
- Des zones d'habitat relativement compactes et bien circonscrites ; deux d'entre elles sont situées de part et d'autre de la Senne;
- Des zones d'habitat à caractère rural nombreuses mais de taille assez restreinte, excepté celle de Bierghes qui est très allongée et qui favorise de fait le mitage de l'espace;
- L'absence de toute zone d'activité économique mixte ou industrielle.

Le tableau ci-dessous (figure 5) permet de comparer la situation actuelle (occupation du sol) avec la situation légalement autorisée par le Plan de Secteur (affectation du sol). Les possibilités d'urbanisation peuvent ainsi être mises en avant à travers les réserves foncières.

La colonne de droite indique les surfaces réservées à chaque zone par le Plan de Secteur : **2.836 ha à l'agriculture (± 73% du territoire !)**, 486 ha aux zones d'extraction, 419 à l'habitat, 54 ha à la forêt, etc. Les autres colonnes précisent le degré d'artificialisation de chacune de ces zones sur base de l'occupation du sol en 2008. On constate ainsi que 22,6% de la zone d'habitat (95 ha) est encore considérée comme non artificialisée selon le cadastre. Mais on voit également que dans la zone agricole, 150 ha sont artificialisés : il s'agit principalement des exploitations agricoles et de leurs annexes.

Le Plan de Secteur réserve donc 973 ha à des fonctions d'urbanisation : 921 ha urbanisables et 52 ha de zone d'aménagement communal concerté dont l'affectation finale est décidée par la commune. **Environ 2.950 ha sont réservés à des zones non destinées à l'urbanisation : ce qui représente ± 75% de la surface communale. La vocation rurale de la commune de Rebecq est donc bien confirmée par le Plan de Secteur.**

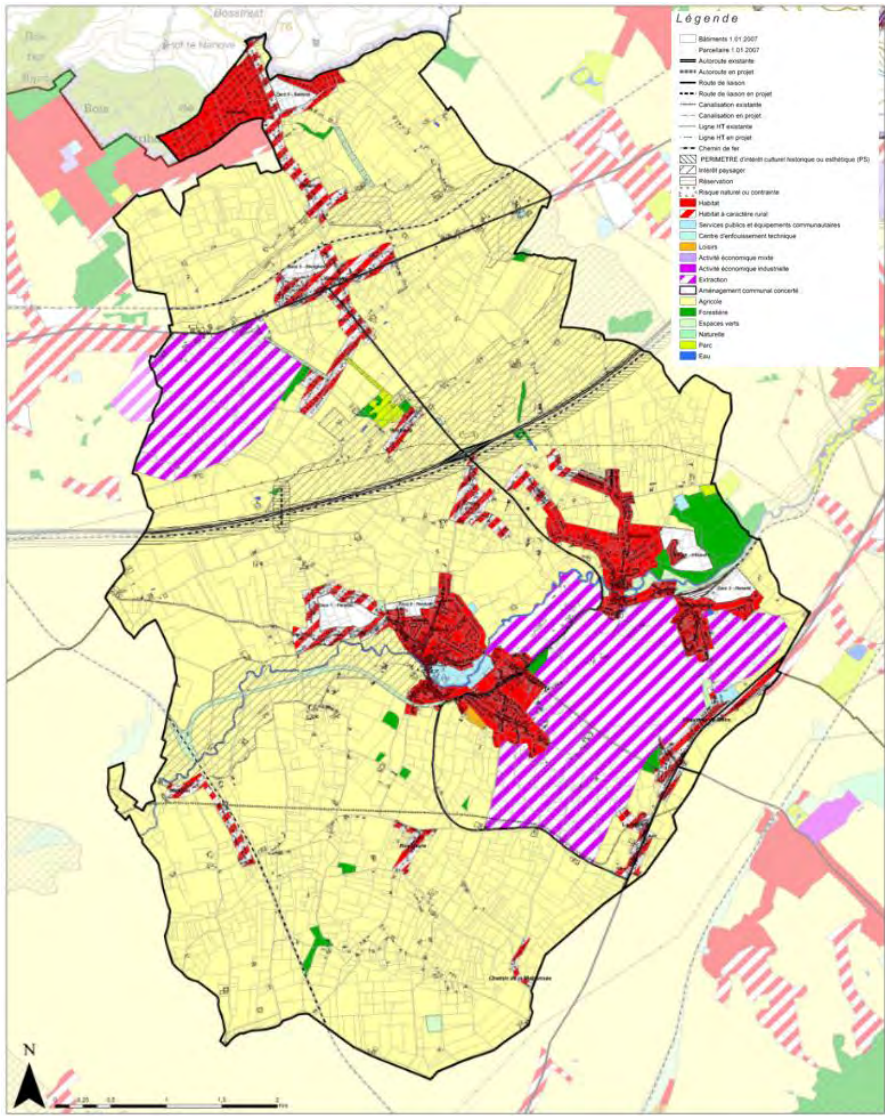


Figure 5 Carte du Plan de Secteur (Source: Schéma de structure communal)

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	275	65,6	95	22,6	49	11,8	419
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	8,6	61,6	4,4	31,2	1,0	7,2	14
	Zone de loisirs	0	-	1,8	95,9	-	-	1,8
	Zones d'activité économique	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	199	41,0	276	56,8	11	2,2	486
	Sous-total	483	52,4	377	40,9	61	6,6	921
Zone d'aménagement communal concerté		4,5	8,7	46	88,5	1,5	2,8	52
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	150	5,3	2.573	90,7	113	4,0	2.836
	Zone forestière	1,9	3,6	50	93,4	1,6	3,0	54
	Zone d'espaces verts	4,1	12,1	23	66,9	7,2	21,0	34
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	1,2	14,1	7,4	85,6	-	-	8,6
	Plan d'eau	0,7	5,7	5,8	46,5	6,0	47,9	12
	Sous-total	158	5,4	2.659	90,3	127	4,3	2.945
Zone blanche		0,2	6,1	0,6	15,4	2,9	78,5	3,7
Total		645	16,5	3.083	78,6	193	4,9	3.921

Figure 6 Niveau d'artificialisation des zones au plan de secteur (Source: CPDT 2008)

3.1.3 Synthèse AFOM

Occupation et affectation du sol	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
OCCUPATION	Commune à caractère essentiellement rural : $\pm$ 80% du territoire est non artificialisé	Urbanisation résidentielle importante aux dépens de l'agriculture	Le caractère rural constitue un élément attractif pour la commune	Des pressions d'urbanisation peuvent mettre à mal cette physionomie rurale
AFFECTATION AU PLAN DE SECTEUR	Le Plan de Secteur confirme la vocation rurale de la commune : seul 25% du territoire est en zone urbanisable	L'occupation du sol ne correspond pas toujours à son affectation (ex : habitat en zone agricole) Possibilité de déroger à l'affectation prévue au Plan de Secteur	L'image rurale de la commune est un facteur d'attractivité	Révisions possibles du Plan de Secteur en cas de pressions trop fortes et/ou de saturation des zones urbanisables

3.1.4 Constats et pistes d'enjeux

3.1.4.1 Principaux constats

- Commune majoritairement rurale et agricole, située à proximité de la Région de Bruxelles-Capitale
- La part des surfaces agricoles, des prés et pâtures diminue légèrement au profit des surfaces artificialisées.

3.1.4.2 Pistes d'enjeux

- *Comment concilier proximité avec un pôle urbain, conservation du cadre rural et de la qualité de vie ?*

3.2 Milieu physique et ressources

3.2.1 Relief et pentes

Le relief de la commune est mollement ondulé au nord et plus marqué dans le sud. Il est composé d'une succession de vallonements. L'altitude varie de ± 40 m au niveau de la vallée de la Senne à 110 m au lieu-dit la « Ferme de Malpens ».

La topographie locale est également marquée par les terrils liés à l'exploitation des carrières (appelés « butes ») de Bierghes et de Quenast qui forment des collines boisées.

Les pentes sont généralement faibles en zones urbanisables et ne constituent pas une contrainte à l'aménagement.

Les poches agricoles s'étendent également sur des pentes douces ; les phénomènes d'érosion sont donc assez limités.



Figure 7 Vue du relief dans le nord de la commune



Figure 8 Vue du relief dans le sud de la commune

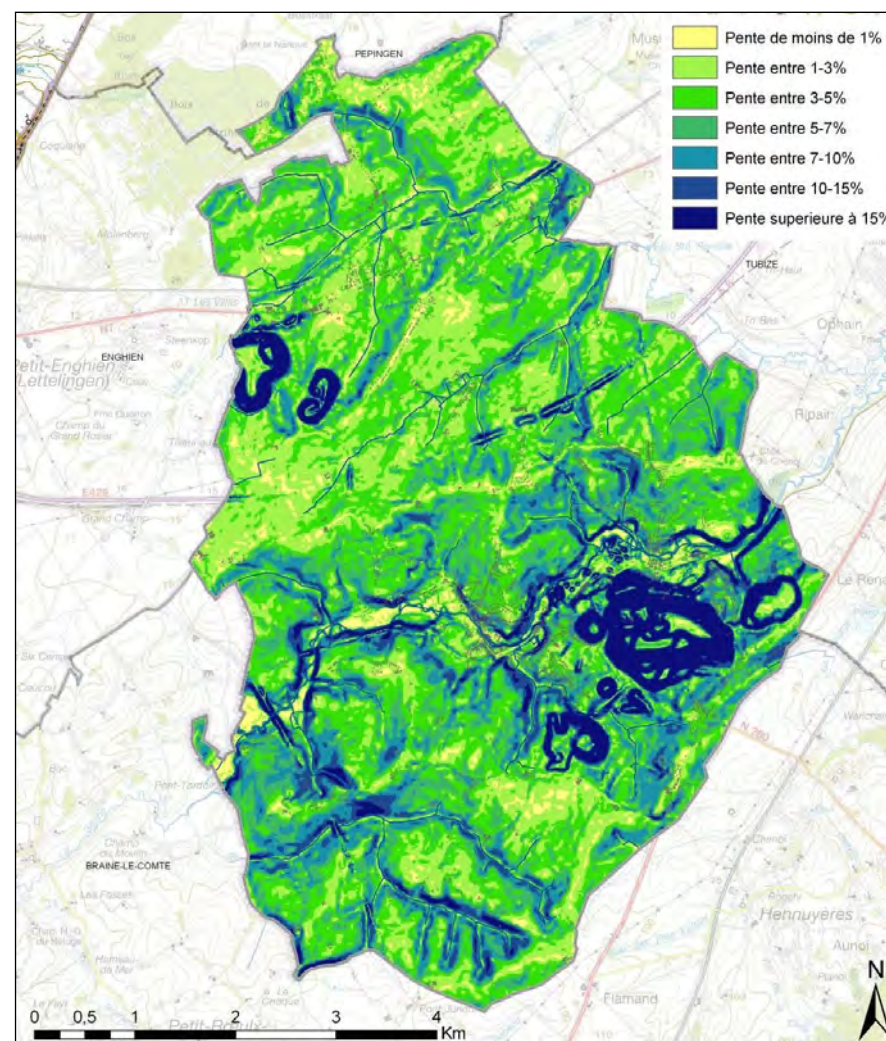


Figure 9 Carte de la classe des pentes dans la commune de Rebecq (Source : Agora, données DGARNE)

3.2.2 Sous-sol et ressources

Le sous-sol le plus ancien correspond à des roches du paléozoïque inférieur (-540 Ma et -400 Ma) et constitue le socle du Massif du Brabant. Ces roches ont été fortement plissées par des mouvements tectoniques. Le socle brabançon a ensuite été recouvert d'une couverture méso-cénozoïque composée d'**argiles et de sables yprésiens**. Ces couches ont conservé une allure horizontale. La nature argileuse du substrat a favorisé l'écoulement de l'eau et l'apparition de nombreuses sources et ruisseaux. L'action du réseau hydrographique a contribué à l'érosion de la plus grande partie des sables qui n'ont subsisté que sur les sommets et les crêtes. Les cours d'eau ont permis aux roches du socle brabançon d'affleurer au fond des vallées principales, dont celle de la Senne.

La région du bord sud du Massif du Brabant a connu une **activité volcanique**. Les roches magmatiques et volcaniques résulteraient de la collision des deux plaques tectoniques. L'apparition de failles a favorisé la remontée de magma qui en se refroidissant dans le sous-sol a donné des roches plutoniennes. Plus tard, des limons éoliens sont venus maquer les dépôts tertiaires des plateaux et versants de la région. Les fonds de vallées sont recouverts de dépôts alluviaux issus de l'érosion du relief.

À l'heure actuelle, des carrières exploitent le **porphyre** (roche magmatique) qui sert de pierre de construction. Le porphyre est une roche très dure et résistante à l'érosion utilisée dans la production de granulats et dans la fabrication de béton.

Les exploitations de roches magmatiques ne concernent que 3 sites en bordure du Massif du Brabant ; 2 de ces sites d'exploitation se situent dans la commune de Rebecq :

- Les carrières de Quenast appartiennent à la société Sagrex s.a. D'anciennes carrières sont également présentes au sein de la zone d'extraction de Quenast : la carrière Puhain et la carrière des Bus.
- La carrière de Bierghes est exploitée par la s.a. Carrières Unies de Porphyre (CUP).

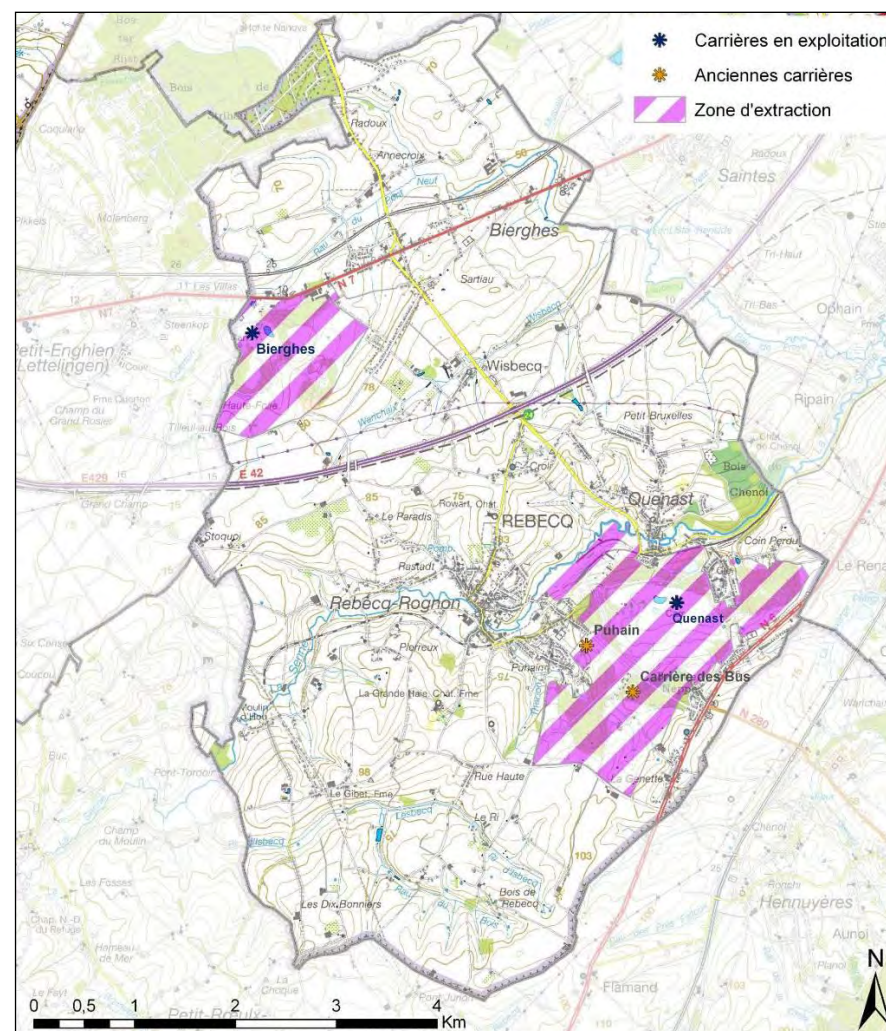


Figure 10 Carte de localisation des exploitations du sous-sol et des zones d'extraction (Source : Agora, données Plan de secteur)

3.2.3 Les sols

La pédologie de Rebecq est diversifiée et varie selon la topographie (plateaux ou vallées) :

- Les sols des plateaux sont des **sols limoneux** : ce sont les meilleurs sols disponibles, idéals pour l'agriculture. Ils occupent une grande surface dans la commune.
- Les sols des vallées et de dépressions sont des **sols sablo-limoneux, sableux ou limono-sableux**.

Quelques poches de **sols argileux** apparaissent en divers endroits de la commune (versant de certaines vallées). Les sols argileux ont des affectations parfois différentes selon le matériel à partir duquel ils se développent.

Les villages de l'entité, les carrières et les grands axes de communication se caractérisent par des poches de **sols artificiels** et remaniés à cause de l'urbanisation.

Le sol de la commune présente donc une richesse agricole appréciable.

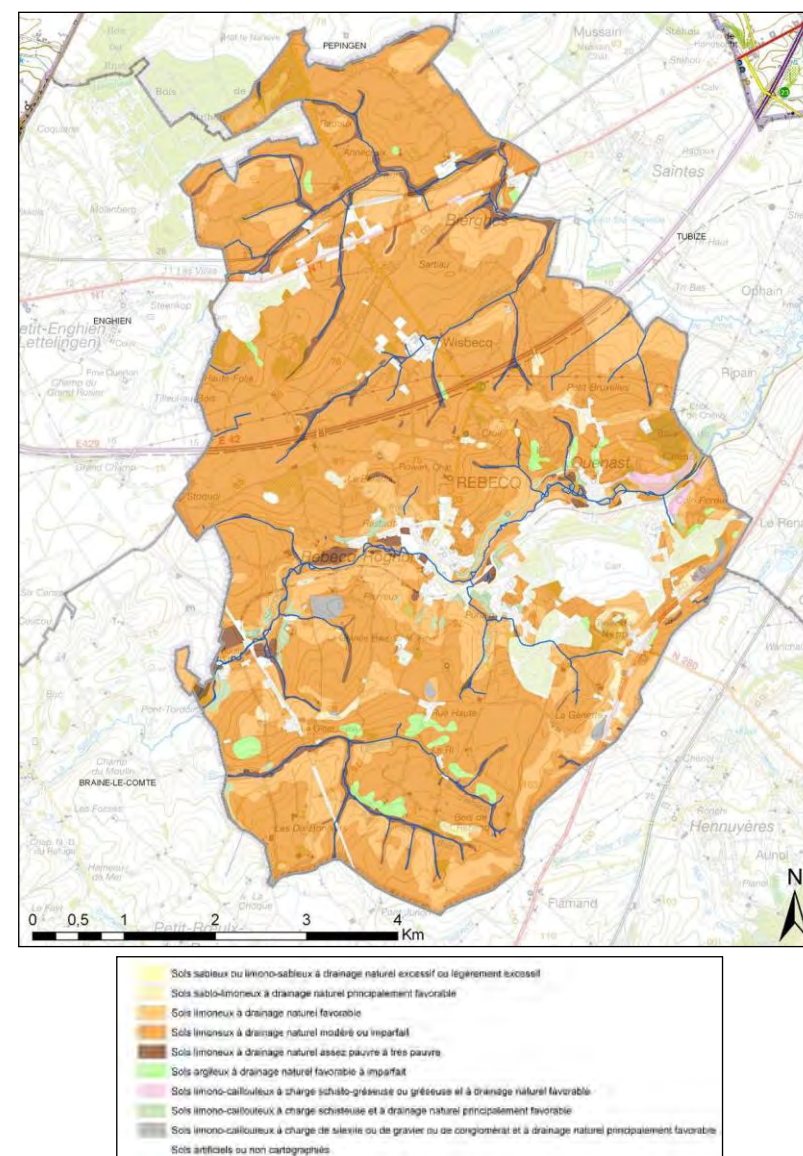


Figure 11 Carte des sols de la commune (Source : Agora, données DGARNE)

3.2.4 Hydrographie et hydrologie

La commune se situe majoritairement dans le **sous-bassin hydrographique de la Senne**. Le réseau hydrographique peut être qualifié de dense. La Senne constitue le cours d'eau le plus important (1^{ère} catégorie). Les principaux cours d'eau de 2^{ème} et 3^{ème} catégorie sont le Diesbecq, le Warichaix/Wisbecq et le ruisseau du Pont Neuf. Quelques **plans d'eau** existent en fond de vallées ; il s'agit généralement d'étangs à fonction de loisirs ou d'agrément, ou liés aux activités des carrières.



Figure 12 La Senne à Rebecq



Figure 13 La Senne à proximité de la station d'épuration de Rebecq



Figure 14 Ruisseau du Pont Neuf après la station d'épuration

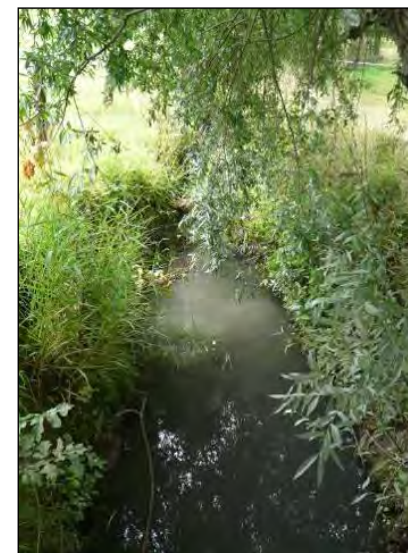


Figure 15 Le Diesbecq



Figure 16 Etang communal

Rebecq est signataire et partenaire du **Contrat de Rivière Senne**, qui établit des programmes d'actions triennaux. Un inventaire de terrain a permis d'identifier 89 points noirs prioritaires qui ont fait l'objet d'actions au cours du programme 2011-2013. Les thématiques principales concernaient les déchets et les rejets d'égouts. La qualité physico-chimique des eaux des cours d'eau, et plus particulièrement de la Senne, a été signalée comme étant mauvaise et devant être améliorée. Un nouveau programme d'action vient d'être adopté pour la période 2017-2019.

La vallée de la Senne est sujette aux **inondations** par débordement de cours d'eau et par ruissellement. Les dernières inondations importantes datent de novembre 2010 et ont touché le centre bâti de Rebecq et de Quenast.

Suite aux inondations récurrentes sur la Senne, le SPW – DGO3 – Direction des Cours d'Eau Non Navigables a créé une **zone d'immersion temporaire** (ZIT - bassin de rétention) au lieu-dit « Moulin d'Hou », à cheval sur les communes de Rebecq et Braine-le-Comte. D'une capacité de 210.000 m³, présentant une digue de retenue de 2,5 m de haut et équipé d'un clapet basculant permettant d'ajuster le débit de sortie, le bassin de rétention permet d'écarter les pics de crue suite à des épisodes pluvieux. Le financement a été entièrement pris en charge par le SPW - DGO4 : 1.200.000€ pour la réalisation de l'ouvrage d'art et 600.000€ pour les expropriations. Les travaux ont été réalisés en 2013-2014 et le bassin est aujourd'hui opérationnel.²

Des études portant sur des ZIT de plus petite capacité ont également été lancées pour d'autres cours d'eau (Ruisseau du Pont et Ri d'lesbecq), à côté du Chemin du Petit-Roeulx et à proximité de la rue Anne-Croix.

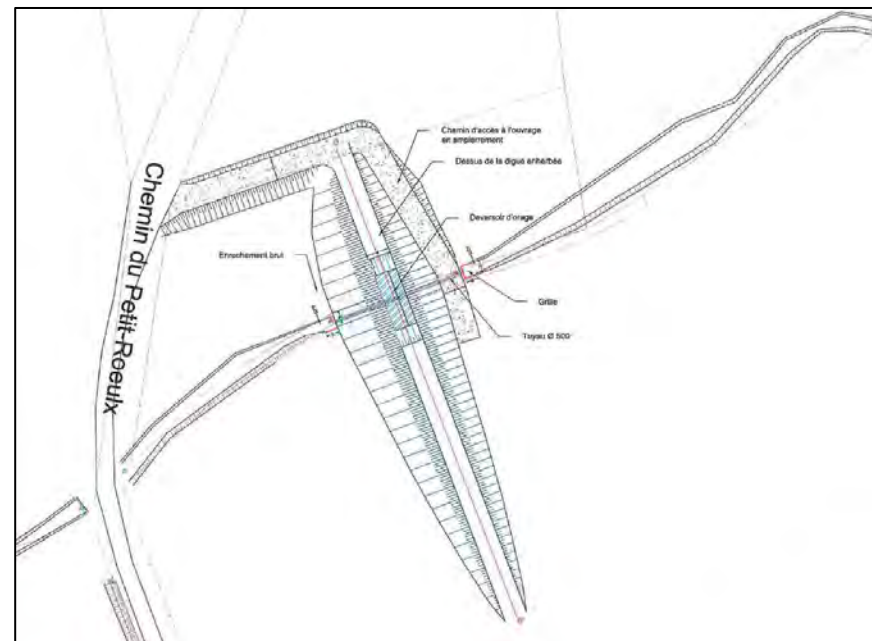


Figure 17 Projet de ZIT Chemin du Petit-Roeulx (Source : Commune de Rebecq, service environnement)

Les **zones d'aléa d'inondation** cartographiées constituent des contraintes en termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme. La cartographie identifie des zones d'aléa d'inondation faible le long de l'ensemble des cours d'eau présents sur le territoire communal. La vallée de la Senne est plus problématique ; de larges zones d'aléa d'inondation élevé ont été déterminées à hauteur des villages de Rebecq et de Quenast.

La principale **nappe aquifère** sollicitée par les captages est celle du socle primaire brabançon. Les nappes des sables tertiaires et alluviales sont exploitées et très vulnérables aux pollutions. L'entièreté de la commune est reprise en zone vulnérable aux nitrates qui implique l'application de certaines mesures afin de réduire les pollutions dues aux nitrates agricoles. Les eaux souterraines présentent une bonne qualité physico-chimique. Des zones de prévention forfaitaire sont définies autour de deux captages alimentant une brasserie.

² Rapport d'activités 2015 de l'Agenda 21 local.

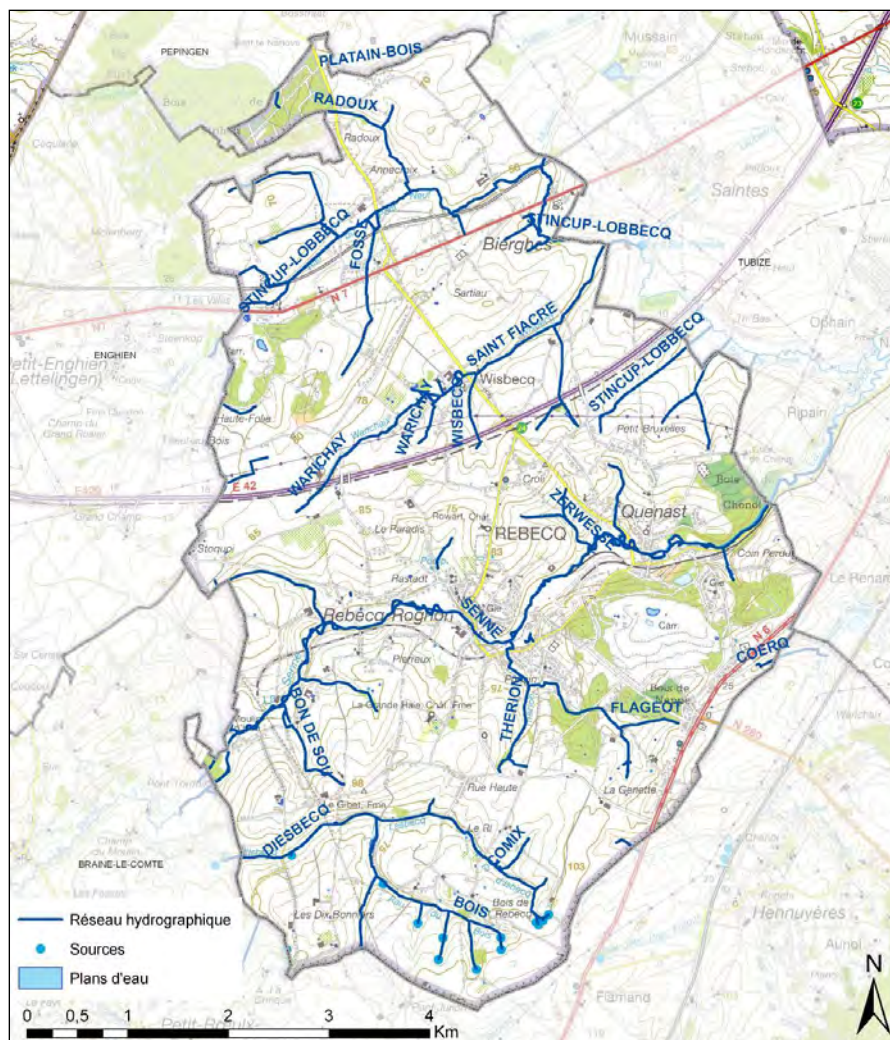


Figure 18 Carte des eaux de surface dans la commune (Source : Agora, données DGARNE)

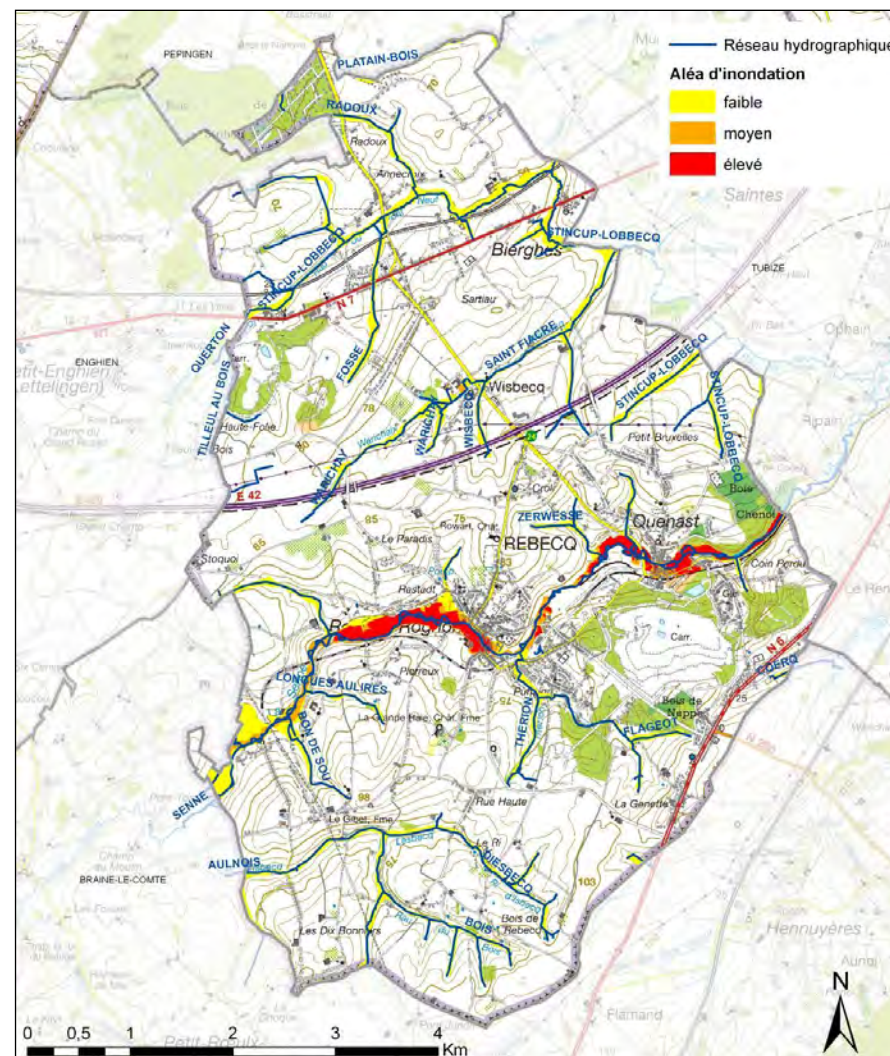


Figure 19 Carte des zones d'aléa d'inondation à Rebecq (Source : Agora, données DGARNE 2007)

3.2.5 Synthèse AFOM

Milieu physique	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
RELIEF ET PENTES	Le relief faiblement creusé ne constitue pas un obstacle pour les activités humaines et est adapté pour l'agriculture	Les carrières marquent profondément le relief	Les collines boisées issues de l'exploitation des carrières peuvent constituer un facteur d'attractivité	Impacts importants sur le paysage (remblais) si constructions en zone pentue Risques de ruissellement et de coulées de boues si labours en zone pentue
SOUS-SOL ET RESSOURCES	Présence de matériaux exploitables (porphyre)	Deux sites d'extraction abandonnés	Extension des carrières de Quenast et de Bierghes en zone d'extraction	Nuisances liées au travail d'extraction (ex. trafic de poids lourds)
SOLS	Majorité de sols aptes à l'agriculture	Faible diversité de sols qui ne permet pas une diversité d'usages et de paysages	Richesse agricole à valoriser	Augmentation des sols artificiels avec la poursuite de l'urbanisation
HYDROGRAPHIE ET HYDROLOGIE	Présence de la Senne Réseau hydrographique dense, support au maillage écologique La forte présence de l'eau contribue à la grande qualité des paysages Contrat de Rivière Senne Eau souterraine globalement de bonne qualité	Gros problèmes d'inondation dans la vallée de la Senne Mauvaise qualité des eaux de surface Eaux souterraines sensibles aux pollutions	Développement de solutions pour limiter l'impact des inondations par débordement de cours d'eau Amélioration de la qualité des eaux de surface grâce à la mise en œuvre des actions du contrat de rivière La forte présence de l'eau est favorable au développement de grandes cultures Potential d'usage de l'eau comme source d'énergie hydroélectrique	Accroissement des risques d'inondation avec l'urbanisation (imperméabilisation des terrains) et/ou l'agrandissement des parcelles agricoles (coulées de boues) Risques de pollution des eaux souterraines, en partie à cause de l'agriculture

3.2.6 Constats et pistes d'enjeux

3.2.6.1 Principaux constats

- Les paysages vallonnés sont un véritable atout pour la commune. A cela s'ajoute sa traversée par la Senne. Cette dernière est source d'inondations, mais la commune a entrepris de grands efforts afin d'y apporter une solution. Rebecq fait partie du Contrat de rivière Senne.
- Le sous-sol est riche en porphyre, exploité par deux carrières (Quenast et Bierghes).
- Sol riche pour l'agriculture.

3.2.6.2 Piste d'enjeux

- *Comment concilier exploitations agricoles et la qualité des sols et des eaux souterraines ?*

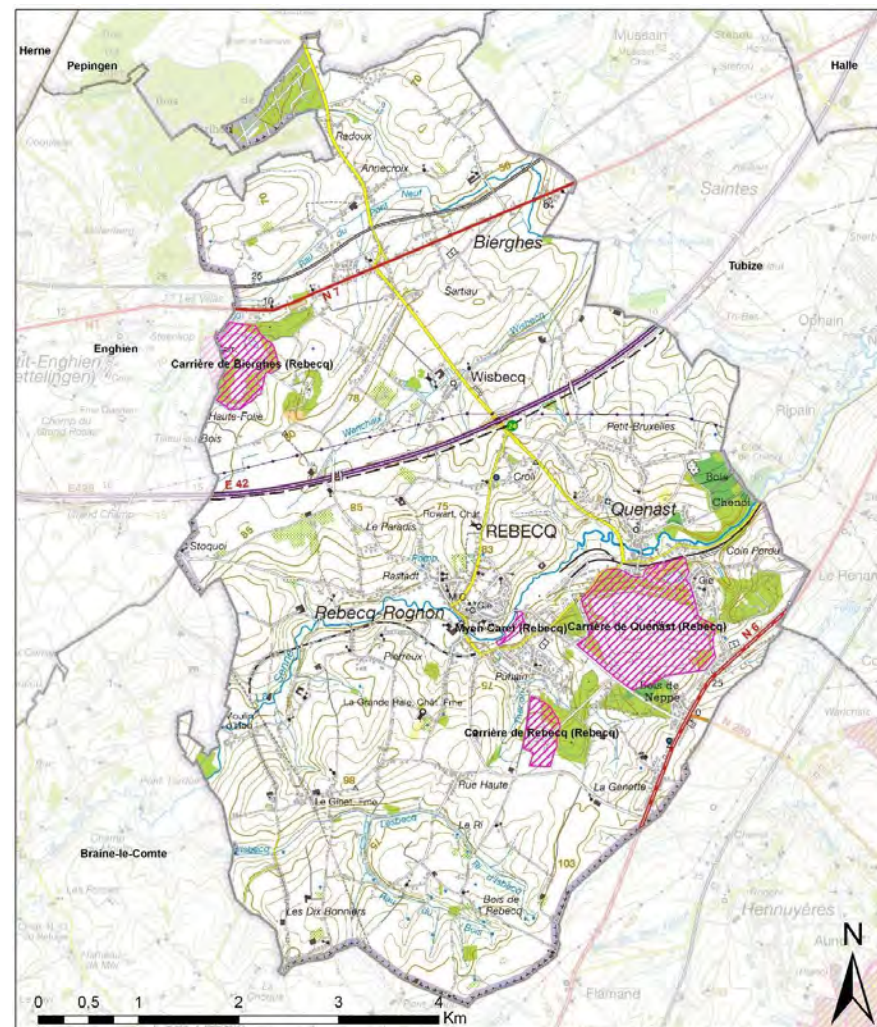


Figure 20 Cartes des Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) (Source: Schéma de structure communal)

3.3 Milieu naturel

3.3.1 Statuts de protection

3.3.1.1 Le réseau Natura 2000

La commune de Rebecq ne comporte aucun site classé Natura 2000.

3.3.1.2 Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)

Quatre SGIB sont présents dans la commune de Rebecq :

- 198 - Myen Caret
- 2865 - Carrière de Quenast
- 2866 - Carrière de Rebecq
- 2867 - Carrière de Bierghes

Ces quatre sites recouvrent, ensemble, 181,5 ha, soit 4,6% du territoire communal.



Figure 21 SGIB Myen Caret



Figure 22 SGIB carrière de Quenast, vue depuis la drève des Partisans



Figure 23 SGIB carrière de Rebecq



Figure 24 SGIB Carrière de Bierghes

3.3.1.3 Réserves naturelles (RN) domaniales ou agréées

La commune de Rebecq ne comporte aucune réserve naturelle.

3.3.1.4 Zones Humides d'Intérêt Biologique (ZHIB)

Aucune ZHIB n'a été identifiée dans la commune de Rebecq.

3.3.1.5 Cavités souterraines d'Intérêt Scientifique (CSIS)

Aucune CSIS n'est recensée dans la commune de Rebecq. De plus, selon le site internet de l'union spéléologique belge, il n'y a pas de grottes écoles, de grottes touristiques, ou de grottes protégées, à Rebecq.

3.3.1.6 Les arbres et haies remarquables

Un certain statut de protection existe aussi pour les arbres et les haies déclarés comme remarquables. Un permis est requis pour déboiser, abattre des arbres remarquables ou en modifier la silhouette.



Figure 25 Alignement d'arbres (Drève de la Chapelle)



Figure 26 Arbre remarquable au hameau de Croli

3.3.1.7 Les zones du Plan de Secteur

Seule la **zone naturelle** concerne directement la conservation de la nature. Elle est destinée au maintien, à la protection et à la régénération du milieu naturel de grande valeur biologique ou abritant des espèces (des milieux terrestres ou aquatiques) dont la conservation s'impose. Dans cette zone ne sont admis que les actes et travaux nécessaires à la protection active ou passive des espèces (art 38).

Le Plan de Secteur définit également des zones qui ne sont pas destinées à l'urbanisation et permet une protection légale de celles-ci. Il s'agit de :

- La **zone agricole** « destinée à l'agriculture au sens général du terme. Elle contribue au maintien ou à la formation du paysage » (art 35) ;
- La **zone forestière** « destinée à la sylviculture et à la conservation de l'équilibre écologique. Elle contribue au maintien ou à la formation du paysage » (art 36) ;
- La **zone d'espaces verts** « destinée au maintien, à la protection et à la régénération du milieu naturel. Elle contribue à la formation du paysage ou constitue une transition végétale adéquate entre des zones dont les destinations sont incompatibles » (art 37) ;
- La **zone de parcs** « destinée aux espaces verts ordonnés dans un souci d'esthétique paysagère » (art 39).

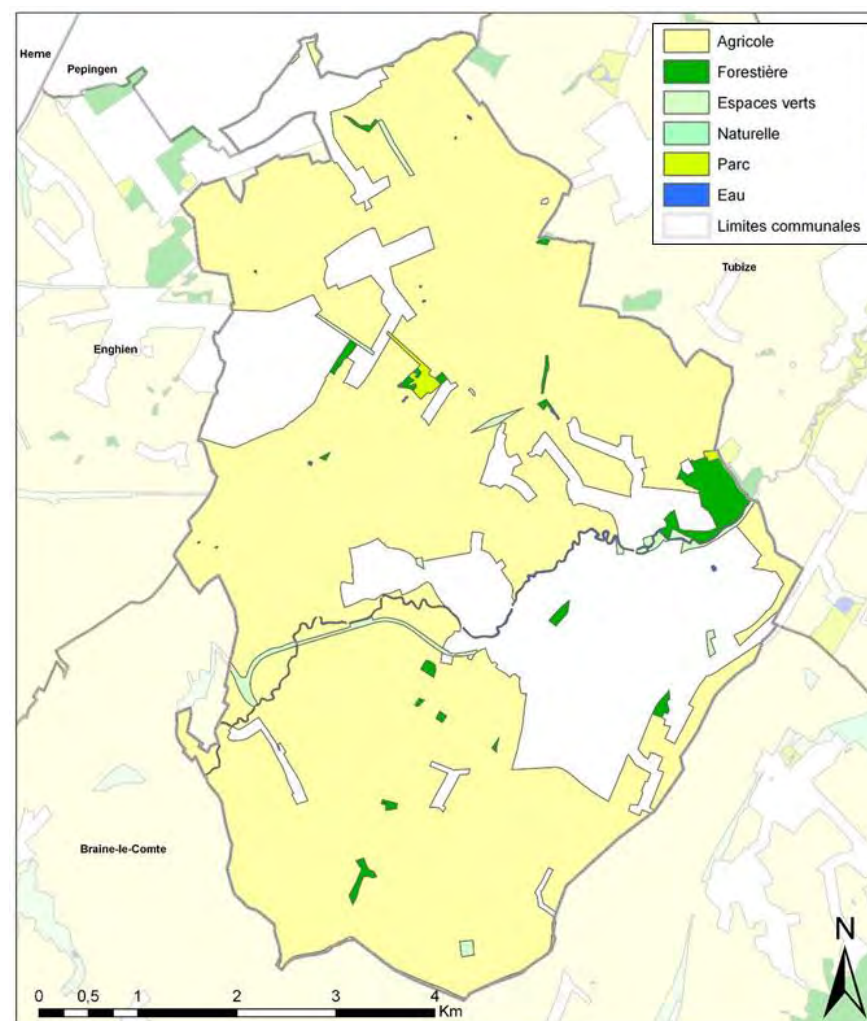


Figure 27 Carte des zones non destinées à l'urbanisation au plan de secteur (Source : DGO4 Février 2011)

3.3.2 Réseau écologique

La commune de Rebecq appartient, quasi totalement, au **secteur écologique hesbino-brabançon**. Dans ce secteur, le climat est clément ; les températures assez élevées et les précipitations relativement faibles sur l'année, mais moyennes en période de végétation. Ces caractéristiques permettent le développement de cultures exigeantes.

Le réseau écologique de la commune est divisé en trois grandes zones :

- **Zones centrales** : milieux de grande valeur écologique comme certains types de forêts ou de zones humides (marais, roselières...). Dans les zones centrales, la conservation de la nature est prioritaire par rapport aux autres fonctions (agriculture, industrie, habitat). ;
- **Zones de développement** : portions du territoire au sein desquelles la qualité de vie sauvage est, ou peut être, envisagée à long terme ;
- **Zones de liaison** : « couloirs » permettant la migration des espèces sauvages entre les zones de développement et/ou les zones centrales.

La carte du réseau écologique – réalisée dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature - met en évidence :

- La présence de **2 zones centrales**, il s'agit :
 - des étangs du Caufou ;
 - d'un site en aval de Quenast, situé le long de la Senne et du bois du Chenois.
- La relative **abondance des éléments de liaison et des zones de développement** (vieux vergers hautes tiges, zones liées aux carrières, alignements de saules têtards, boisement, voies de chemin de fer désaffecté, etc.). Ils jouent un rôle important pour la conservation de la nature.
- Le **réseau écologique rebecquois est essentiellement axé sur le réseau hydrographique**. À savoir, le long des cours d'eau tels la Senne,

les ruisseaux du Ri d'Isbecq, le Rau du Bois, le Rau du pont Neuf, etc. Ces vallons constituent les principaux couloirs écologiques de la commune (zones de développement ou de liaison).

- L'existence de zones de développement et de liaison, dont la qualité biologique devrait être conservée ou améliorée, pourrait constituer, à terme, de nouvelles zones centrales. Les sites des carrières ont un enjeu considérable en tant que zone de développement.

Cependant, le **maillage écologique sur l'entité n'est pas très riche**. Notamment dans le nord-est de la commune où de grandes superficies agricoles sont presque complètement dépourvues d'éléments de liaison ou d'îlots relais, ce qui limite les possibilités de développement de la flore et de la faune sauvage. Le sud de la commune supporte plus d'éléments de maillage, des bois aux caractéristiques différentes, des vergers, des carrières, etc.

De plus, il est à noter la **présence de barrières écologiques** (voies de chemin de fer, routes nationales et autoroute) qui sont des barrières infranchissables ou difficilement franchissables pour la faune terrestre (mammifères, batraciens, etc.).

Le réseau écologique du territoire de Rebecq est constitué de milieux interconnectés et hiérarchisés entre eux qui peuvent se situer en **milieu ouvert** (végétation de type prairie) ou en **milieu fermé** (végétation de type forestière). Plus de 78,6% de la commune consistent en des espaces verts (zones non artificialisées).

3.3.2.1 Les milieux fermés

Rebecq présente **très peu de surfaces boisées** (2,89% du territoire communal, soit près de 113,47 ha). Seulement trois ensembles boisés sont recensés : le bois de Strihoux, le bois du Chenois et le bois de Neppe.

La présence de carrières sur le territoire communal représente un enjeu majeur pour l'environnement car leurs terrils boisés s'avèrent être des zones artificielles qui permettent à une nature très diversifiée de s'y développer.

Quelques autres massifs boisés de plus petites superficies sont disséminés sur le territoire communal.



Figure 28 Bois du Chenois



Figure 29 Bois du Strihoux



Figure 30 Butte boisée d'une ancienne friche

Sur l'ensemble du territoire, les zones boisées sont séparées entre-elles par de grandes zones ouvertes, essentiellement constituées de zones de cultures. L'absence de vastes massifs boisés d'un seul tenant ne permet pas l'installation de certains mammifères et oiseaux spécifiques. Cependant, les bois de Rebecq constituent malgré tout des refuges pour la vie sauvage.

La commune de Rebecq possède **peu de parcs ou d'espaces verts urbains de dimension importante et accessibles au public**. Le plus important est le parc communal.

Par contre, il existe **plusieurs espaces semi-naturels** qu'il est possible de découvrir au gré de promenades, comme par exemple les anciennes lignes de chemin de fer qui constituent des axes arborés de liaison.



Figure 31 Parc du domaine de Wisbecq



Figure 32 Espace vert à Rebecq (départ du petit train du bonheur)

3.3.2.2 Les milieux ouverts

La commune de Rebecq possède de **nombreuses superficies prairiales** avec environ 1.233 ha (31,4% de la surface communale). Leur typologie est également très variée allant, notamment, des prairies temporaires, aux surfaces enherbées, en passant par les friches agricoles. Les zones de cultures correspondent quant à elles à 41,4% de la superficie communale (1.623 ha).



Figure 33 Prairie permanente située dans le nord de la commune



Figure 34 Champ de maïs, au niveau de la drève de Wisbecq

Il existe des **vergers** repris au sein d'une unique exploitation agricole (4,7 ha). Par contre, à l'occupation du sol, en 2006, il y avait 9,8 ha de terrains correspondant à des vergers sur tout le territoire communal. Ceux-ci appartiennent à des particuliers. Ces vergers peuvent être mal-entretenus et disparaissent au profit d'autres affectations.

Des **écosystèmes fragiles mais pouvant être riches biologiquement** sont encore présents à Rebecq tels que des **carrières, des marais ou encore des friches industrielles**. Les terrains remaniés autour des carrières sont propices à l'installation de recrus (espèces ligneuses colonisant les terrains mis à nu) et de la flore rudérale.



Figure 35 Verger, rue de Ham



Figure 36 Un des étangs communaux



Figure 37 Etang du Caufou



Figure 38 Terrains remaniés non loin de la carrière de Bierghes

3.3.2.3 La faune

Au niveau faunistique, l'herpétofaune (amphibiens et reptiles), l'entomofaune (insectes) et l'avifaune (oiseaux) y sont diversifiées. Quelques espèces protégées au niveau wallon ou européen y sont présentes. Peu d'informations sont, par contre, disponibles quant à un inventaire précis des chauves-souris de la région. Il est aussi à noter la présence de certaines espèces invasives.

3.3.2.4 Les cours d'eau

Voir à ce propos le chapitre 3.2 « Milieu physique ».

3.3.2.5 L'air

A Rebecq, il existe quatre stations de mesure de la qualité de l'air situées à proximité de la carrière de Quenast. Si la commune ne présente aucune industrie SEVESO, deux établissements E-PRTR sont en revanche présents sur le territoire. Selon une enquête de 2001, il ressort que la commune de Rebecq présente un profil plutôt positif vis-à-vis de l'appréciation de la qualité de l'air par ses habitants.

3.3.3 Sensibilités du milieu naturel

En termes d'outils en faveur de l'environnement, la commune de Rebecq possède un **Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)** mis en place en 1997. Le PCDN a permis quelques avancées dans le maintien de certains paramètres écologiques, et ce à travers une série d'actions : le fauchage tardif, l'élagage des arbres têtards, plantation de haies par les particuliers, animations dans les écoles, vente de nichoirs, information de sensibilisation du public via le journal communal, recensement des batraciens au niveau des étangs communaux, organisation de promenades encadrées par des guides nature, aménagements d'étangs naturels (étangs Liévin), etc.

Cependant, si le PCDN a débouché sur la mise en place de groupes de sensibilisation et d'actions, aucune réflexion n'a encore été menée par rapport aux objectifs initiaux qu'il mettait en avant.



La commune participe aux **conventions « Combles et clochers »** (les aménagements concernant les cinq églises ont été effectués en 2005 afin de favoriser l'occupation des clochers par les chauves-souris, les chouettes effraies, les choucas et les martinets noirs) ainsi que **« Bords de route »** (préconiser la fauche extensive et tardive).

Le territoire de Rebecq est concerné par le **Contrat de Rivière Senne (CRS)**. Voir à ce propos le chapitre 3.2 « Milieu physique ».

Il est à noter qu'il n'existe **pas de bois certifié PEFC** et qu'un **Agenda 21 local** a été réalisé en 2012 (un rapport d'activité est rédigé chaque année).

Comme mentionné précédemment, on notera l'absence de zone de protection réglementaire de la nature de type **Natura 2000** ou encore **réserves naturelles**.

3.3.4 Acteurs

D'un point de vue environnemental, deux principales asbl concernent le territoire communal de Rebecq.

L'asbl **« Les Amis de la Terre »** est active dans la promotion de la gestion durable de l'eau et propose régulièrement des promenades guidées le long de la Senne. Ses objectifs pourraient être en priorité l'amélioration de la qualité des eaux, mais également le développement de la nature et du tourisme doux.

Le **Cercle des Naturalistes** a pour but de susciter l'intérêt pour la nature en Brabant wallon, dans tous les domaines des sciences naturelles, via : des balades guidées, activités de terrain et stages, programmes de découverte de la nature à destination des écoles primaires et secondaires, activités à destination des personnes handicapées.

Il existe encore d'autres asbl qui ont, notamment, pour but de faire découvrir le patrimoine naturel de l'entité.

3.3.5 Synthèse AFOM

Milieu naturel	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
STATUTS DE PROTECTION	Quatre sites de grand intérêt biologique (SGIB) Présence d'éléments remarquables	Absence de site Natura 2000, de réserves naturelles (RN), de zone humide d'intérêt biologique (ZHIB) et de cavité souterraine d'intérêt scientifique (CSIS)		Risque de disparition de site d'intérêt biologique
CARACTERISTIQUES GENERALES DU RESEAU ECOLOGIQUE	Existence d'une carte du réseau écologique (PCDN) Présence de deux zones centrales et abondance d'éléments de liaison et de zones de développement Faune relativement riche et variée Qualité de l'air relativement bonne Acteurs et outils dynamiques : PCDN, Agenda 21 local, Contrat de Rivière, asbl, ... Potentiel de développement du réseau écologique sur base du réseau hydrographique	PCDN ancien Maillage écologique peu riche (surtout dans le nord-est) Présence de plusieurs barrières écologiques (chemin de fer, routes) qui fragmentent les habitats		Intensification de l'agriculture Poursuite de l'urbanisation
MILIEUX FERMES	Existence d'espaces semi-naturels à découvrir au gré de promenades	Très peu de surfaces boisées Peu de parcs ou d'espaces verts urbains		Risque de disparition des zones boisées non protégées
MILIEUX OUVERTS	Grandes superficies prairiales Présence de sites/éléments présentant un certain intérêt biologique	Recolonisation et disparition de certains de ces sites/éléments		Risque de perte de ces éléments/sites nécessaires au réseau écologique

3.3.6 Constats et pistes d'enjeux

3.3.6.1 Principaux constats

- Existence d'un PCDN qui a engendré de nombreuses actions, cependant il mériterait d'être questionné et révisé.
- Peu de sites protégés, à l'exception des quatre SGIB.
- Maillage écologique reste faible malgré actions du PCDN, notamment dans le nord de la commune.
- Problématique de l'autoroute et de la ligne TGV qui coupent le territoire et les réseaux écologiques.

3.3.6.2 Pistes d'enjeux

- *Renforcement du maillage écologique afin de préserver la qualité du cadre de vie et prévenir certaines nuisances (pollution et inondations).*
- *Classement de certaines entités méritant d'être protégées.*

3.4 Paysage et cadre de vie

3.4.1 Caractéristiques du paysage

Au niveau régional, la commune de Rebecq appartient à **l'ensemble des bas-plateaux limoneux subbocage**. Cette région de bas-plateaux présente une individualité paysagère marquée : le village et son auréole sont réduits, l'habitat se disperse dans le finage sans rupture marquée avec le village et les prairies supplantent les cultures.

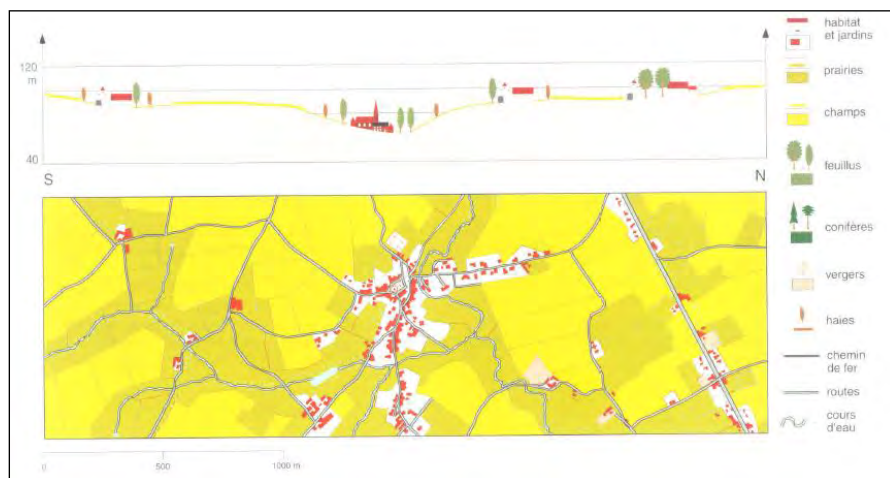


Figure 39 Coupe dans un paysage typique des Bas-Plateaux limoneux, du sub-bocage altéré

La commune de Rebecq appartient aux **ensembles des vallonnements du brabançons** (proximité des carrières de Quenast) et **l'ensemble de la plaine et du bas plateau limoneux hennuyers** (la grande majorité du territoire).

L'ensemble des vallonnements du brabançons est caractérisé par une succession de vallonnements d'une profondeur de l'ordre d'une trentaine de mètres. Malgré leur amplitude verticale moyenne, les vallonnements de la Senne, qui se succèdent de façon rapprochée, produisent des paysages très variés dans lesquels s'entremêlent boisements sur les pentes les plus fortes, urbanisation des fonds et des pieds de versants et poches agricoles sur les interfluvés et les pentes douces.

L'habitat groupé en villages est marqué par la diversité des activités anciennes, par exemple les carrières de Quenast.



Figure 40 Paysage agricole, chemin Saint Hubert

L'ensemble de la plaine et du bas plateau limoneux hennuyers présente un relief de plaine (plaines de la Lys et de l'Escaut) et de bas plateau où alternent des interfluvés bombés orientés sud-ouest/nord-est et des versants doux.

A Rebecq, on trouve le territoire du bas plateau de Senne, Sennette et Samme. Les cours amont des Senne, Sennette et Samme impriment à la partie orientale du bas plateau limoneux hennuyer des ondulations relativement serrées qui se marquent dans le paysage par la présence de prairies dans les creux, en alternance avec les labours qui dominent toutefois. La dispersion intercalaire de l'habitat qui caractérise l'ouest de ce territoire s'atténue vers l'est où dominent des villages de réseau routier.



Figure 41 Vue vers Quenast, depuis la rue du Montgras

Historiquement, le paysage de Rebecq a été marqué :

- Au 18^{ème} siècle, par une densification de l'espace bâti, ainsi que par les grandes superficies de cultures et quelques forêts ;
- Au 19^{ème} siècle, par une extension linéaire des villages le long des routes, le développement de l'industrie (les carrières de porphyre de Quenast, brasserie, meunerie, tuileries, briquèteries, etc.), la diminution des superficies boisées, ou encore le désenclavement de la commune par l'arrivée du chemin de fer ;
- Au 20^{ème} siècle, l'extension des prairies (celles-ci ne sont plus cantonnées en fond de vallées), l'apogée et le déclin de l'industrie, l'implantation d'infrastructures techniques (antennes relais GSM, lignes à haute tension), l'arrivée de l'autoroute et d'une ligne TGV, et l'urbanisation intensive (extension des villes et villages, création de cités ouvrières ainsi que de lotissements, entrée en conurbation de certains villages, banalisation de l'habitat au détriment des identités architecturales locales) ;
- Au 21^{ème} siècle, par la poursuite d'une urbanisation intensive et la possibilité de nouveaux projets.

Le paysage est caractérisé par trois éléments principaux : **le relief, la végétation et le bâti**.

- Le relief de la commune est marqué par le réseau hydrographique et l'activité humaine. Il détermine des vallées, des versants, des crêtes ou des plateaux ;



Figure 42 Vallée de la Senne, en amont de Rebecq



Figure 43 Plateau à proximité du hameau des Dix Bonniers

- La végétation est importante dans la commune ; elle est étroitement liée au relief, aux activités humaines et aux saisons ;
- Les terres urbanisées représentent 16,5% de la superficie communale.

Les **périmètres d'intérêt paysager (PIP)**, d'après les relevés d'ADESA, couvrent un territoire plus large et légèrement différent de ceux du Plan de Secteur. En effet, ceux-ci concernent environ 25% de la superficie communale contre 11,6% pour les PIP du Plan de Secteur.

Aucune **ligne de vue remarquable et de points de vue remarquable** n'ont été identifiés, mais trois points de vue sont tout de même mentionnés.

Cependant, la commune compte également **plusieurs éléments mal intégrés dans le paysage** tels que des lignes à haute tension, des hangars, des bâtiments industriels abandonnés, ou encore, des antennes relais GSM. Ces éléments ont un impact non négligeable sur le paysage rebecquois.

Enfin, au cours des dernières décennies, le développement urbain s'est effectué le long de routes, ce qui s'est traduit par un **étalement des villages** et parfois, une entrée en conurbation de certains d'entre eux. Cette urbanisation s'est faite, par moment, sans grande réflexion d'un point de vue implantation et qualité architecturale des édifices.

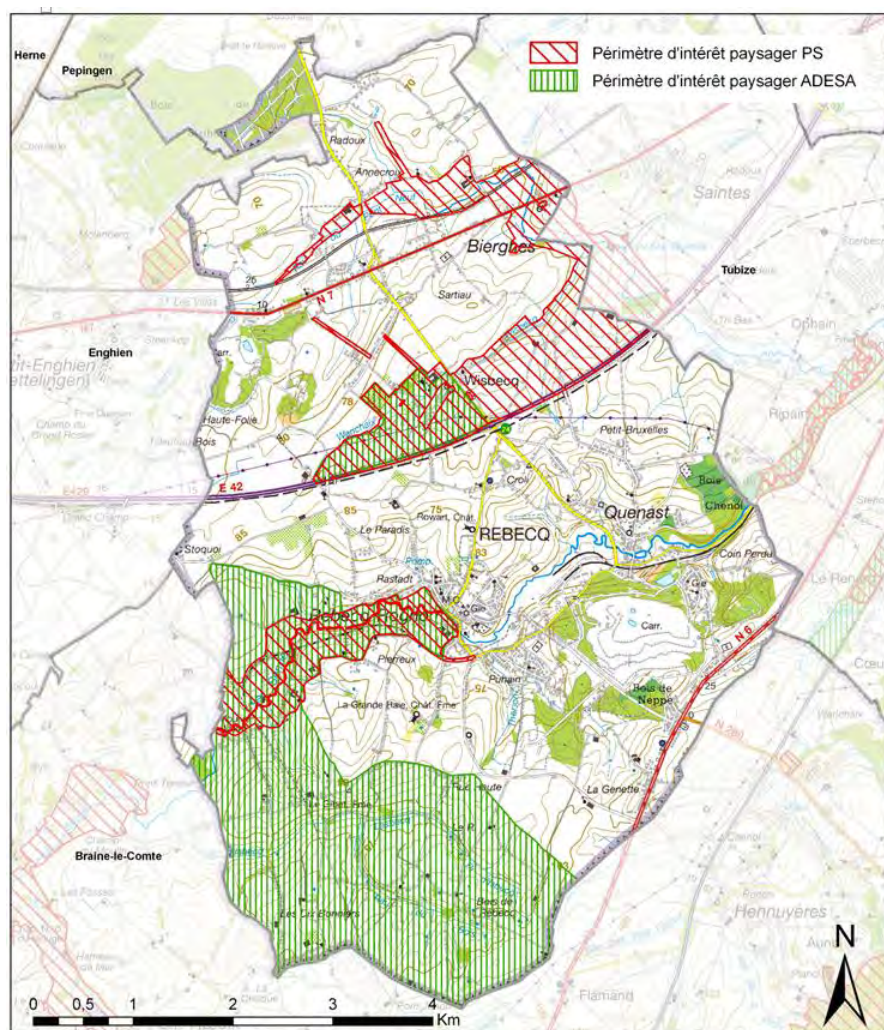


Figure 44 Carte comparative entre les périmètres d'intérêt paysager (Source: Schéma de structure communal)

3.4.2 Qualité du cadre de vie

Lors de l'analyse subjective menée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Structure Communal en 2012, il ressort que **le patrimoine naturel est un élément particulièrement apprécié par les habitants**. Il apparaît dès lors que la qualité du cadre de vie à Rebecq repose en grande partie sur la présence d'espaces verts, de prairies, de la Senne et autres cours d'eau, et de la conservation d'un certain caractère rural.

Malgré son caractère paysager, la commune n'est pas à l'abri d'un **certain nombre de nuisances**. Citons notamment les inondations, la poussière et le charroi liés à la présence des carrières, les constructions massives qui impactent négativement le paysage, coupure de l'autoroute et de la ligne TGV, etc.

3.4.3 Synthèse AFOM

Paysage et cadre de vie	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
PROTECTION	Présence de points de vue et de périmètres d'intérêt paysager (PIP) reconnus par ADESA et le Plan de Secteur	Pas de lignes de vue remarquables ni de points de vue remarquables		Pressions de l'urbanisation et intensification de l'agriculture Privatisation des paysages
GESTION ET AMENAGEMENT	Population consciente de la qualité paysagère et du cadre de vie	Présence de quelques éléments mal intégrés dans le paysage L'urbanisation referme certains paysages (conurbation)		Problème du coût de l'entretien des éléments structurants du paysage (haies, talus, ...)

3.4.4 Constats et pistes d'enjeux

3.4.4.1 Principaux constats

- La commune de Rebecq possède de grandes potentialités par rapport à son paysage.
- Les paysages sont plutôt homogènes sur le territoire.
- Les carrières donnent au paysage une identité particulière.
- Le territoire est coupé en deux par l'autoroute et la ligne TGV, isolant la partie nord du reste de la commune.

3.4.4.2 Pistes d'enjeux

- *Comment limiter l'impact physique de la coupure formée par l'autoroute et la voie ferrée pour une amélioration du cadre de vie au quotidien ?*
- *Comment préserver et mettre en valeur l'environnement, le patrimoine paysager et bâti face à l'augmentation de la population et à la pression foncière ?*

3.5 Structure bâtie et patrimoine

3.5.1 Evolution historique de la structure du bâti

La structure territoriale s'appuie sur un pôle principal, Rebecq, autour duquel s'articulent de manière plus ou moins cohérente les villages de l'entité.

L'ensemble des villages de Rebecq sont restés très ruraux et relativement peu urbanisés jusqu'à la révolution industrielle.

Les villages de Rebecq-Rognon et de Quenast ont par la suite connu dans la deuxième partie du 19^{ème} siècle, un essor industriel et par conséquent résidentiel essentiellement basé sur le lotissement de type cité ouvrière.

A partir des années 1960, le village de Bierghes a connu une période de développement urbain avec l'arrivée de nombreux ménages à la recherche d'un cadre de vie plus agréable.

3.5.2 Typologie générale du bâti

La typologie du bâti de Rebecq est celle de la région du plateau limoneux hennuyer et plus particulièrement de la partie sud de cet ensemble. Ainsi, en général, « *le bâti occupe les versants des vallées, moins souvent leurs creux, sinon au bord des principaux cours d'eau, non sans gravir les pentes. Les sites de replats sont plus rares et concernent davantage de hameaux que de villages. Au-delà du bassin industriel, l'habitat s'implante dans les zones gréseuses et schisteuses, moins propices à l'agriculture, laissant à celle-ci les bons sols calcaires. De gros villages et hameaux s'y égrènent en chapelets, accompagnés de bâtisses plus isolées, grosses fermes et châteaux qui règnent sur leurs domaines* »³.

Globalement, la typologie du bâti à usage d'habitat est la suivante :

- Le **bâti aggloméré** : l'habitat urbain mitoyen se distingue par des maisons gabarit R+1+C ou R+2. Les façades sont souvent plus hautes que larges.



Figure 45 Rue du Pont



Figure 46 Rue Trieu du Bois



Figure 47 Rue Sainte-Renelde

- **L'habitat d'ensemble** : regroupe les ensembles d'habitations construites selon un seul type (ou plusieurs localement) et par conséquent, présentant ou ayant présenté un caractère homogène de grande valeur urbanistique.



Figure 48 Avenue des Croix du Feu

- Le **bâti contemporain** : s'est développé de manière très importante dans les années 1970 puis dans les années 2000. Les îlots sont de type « tissu bâti discontinu ». Ils côtoient très souvent, au sein des villages, le bâti plus traditionnel.

³ RGBSR, le Plateau limoneux hennuyer, Ministère de la Région wallonne, DGATLP, 1997, p.9



Figure 49 Bâti contemporain

- Le **bâti rural villageois** : on le retrouve dans les noyaux urbains les plus anciens des villages mais aussi de manière disséminée sous forme de hameaux, de groupes de maisons ; il se caractérise par des volumes bas (en général bâtiments comptant de 1 à 2 niveaux).



Figure 50 Bâti rural

Le bâti ancien est en relativement bon état dans les villages. Les centres de Rebecq, Bierghes semblent bien entretenus à ce niveau. Les logements publics notamment le secteur rue des Agaces à Quenast, présentent des marques de dégradation dues notamment à l'âge du bâti (construction datant des années 70).



Figure 51 Bâti rue des Agaces

Globalement on distingue **trois grands secteurs aux caractéristiques urbaines, architecturales et paysagères distinctes** :

- Le centre de Rebecq concentre un bâti ancien de type continu et discontinu, des équipements divers, et des zones d'extension urbaine au nord et au sud. Celles-ci prennent la forme de lotissements et accueillent un habitat discontinu et peu dense de type pavillonnaire.
- La périphérie de la carrière : autour de la carrière (sur les anciens villages de Quenast et de Rebecq), on observe des quartiers d'habitats ouvriers. Vu de l'extérieur, certains présentent des signes de dégradation dus notamment à l'âge et à la robustesse des constructions. Plusieurs zones d'habitat se succèdent avec pour chacune une typologie propre :
 - Au sud, dans le village de Quenast, un quartier d'ensembles, concentrant des unités de quatre habitations ;
 - À l'est, dans le village de Quenast, une zone d'habitat continu ;
 - À l'ouest, dans le village de Rebecq, une zone pavillonnaire.
- Le secteur nord : le village de Bierghes concentre un secteur d'habitat de type discontinu avec une partie nord très peu dense accueillant des villas sur de grandes parcelles. Le caractère rural de cette zone prédomine en alternant paysages agricoles et forestiers.

3.5.3 Espaces publics et places structurantes

PLACE DE WISBECQ



QUALITÉ TROTTOIRS ET CHEMINEMENTS	PLANTATION ET MOBILIER	STATIONNEMENT	ACCESSIBILITÉ TC	PROJET
Trottoirs étroits ou absence de trottoirs Problèmes d'accessibilité PMR (graviers, ...) Présence d'obstacles (voitures en stationnement, poteaux, ...)	Fleurs aux façades Espace très minéral Quasi absence de mobilier urbain (1 banc)	Stationnement longitudinal et en perpendiculaire le long de toutes les habitations	Arrêt WISBECQ EGLISE Bus 200 et 472	Place non réaménagée Aucune étude en cours

GRAND' PLACE DE QUENAST

QUALITÉ TROTTOIRS ET CHEMINEMENTS	PLANTATION ET MOBILIER	STATIONNEMENT	ACCESSIBILITÉ TC	PROJET
Trottoirs étroits, voire absence de trottoirs Pas de traversée sécurisée	Espace très minéral Absence de mobilier urbain	Espace entièrement dédié au stationnement	Arrêt QUENAST PLACE Bus 116 et 472	Etude de réaménagement en cours

GRAND' PLACE DE REBECQ

QUALITÉ TROTTOIRS ET CHEMINEMENTS	PLANTATION ET MOBILIER	STATIONNEMENT	ACCESSIBILITÉ TC	PROJET
Trottoirs larges et en bon état Accessibilité PMR (rampes, dalles podotactiles, ...)	Bancs, poubelles Nouveaux lampadaires Espace fort minéral à l'exception des plantations au nord de la place, le long de la rue Ernest Solvay	Espace entièrement dédié au stationnement	Arrêt REBECQ GRAND PLACE Bus 200	Place réaménagée récemment

PLACE LÉOPOLD NUTTINCK – BIERGHES

QUALITÉ TROTTOIRS ET CHEMINEMENTS	PLANTATION ET MOBILIER	STATIONNEMENT	ACCESSIBILITÉ TC	PROJET
Trottoirs en relativement bon état Cheminement PMR jusqu'à l'arrêt de bus, mais présence d'obstacles (poteaux, ...)	Bancs, poubelles Espace arboré Bacs à fleurs	Espaces de stationnement en perpendiculaire et en épi	Arrêt BIERGHES PLACE LEOPOLD NUTTINCK Bus 200 Arrêt BIERGHES RUE DE LA STATION Bus 471 et 472	Place récemment réaménagée, avec notamment la création d'un « agoraspace »

3.5.4 Patrimoine

La commune de Rebecq dispose d'un **patrimoine bâti** relativement intéressant avec, notamment, plusieurs églises, fermes, chapelles, moulins, châteaux, vestiges industriels, un hospice et autres monuments.

La commune présente aussi un **patrimoine naturel** intéressant (chemins creux, alignements d'arbres, haies, « butts » associées aux carrières, ancien tracé de chemin de fer, etc.). On citera également les arbres et haies remarquables ainsi que les périmètres d'intérêt paysager et les points de vue ou lignes de vue remarquables. Voir à ce propos les chapitres « Milieu physique », « Milieu naturel » et « Paysage et cadre de vie ».

Le Schéma de structure dénombre 53 sites et édifices repris sur la **liste du patrimoine monumental de la Belgique** et qui se situent dans le centre de Rebecq et dans les villages. Certains d'entre eux sont **classés** :

- Rebecq : Ancien hospice, rue docteur Colson, 1
- Rebecq : Demeure mitoyenne du 17^{ème}, Grand-Place, n°2
- Rebecq : Maison du 16^{ème}, Grand-Place, n°3
- Rebecq : Les deux moulins d'Arenberg
- Rebecq : Château d'Arenberg
- Bierghes : Ancien presbytère
- Wisbecq : Château et ferme de Wisbecq, place de Wisbecq, n°31

Citons aussi le **patrimoine immatériel** (fêtes et traditions) qui est abordé dans le chapitre consacré à la culture.

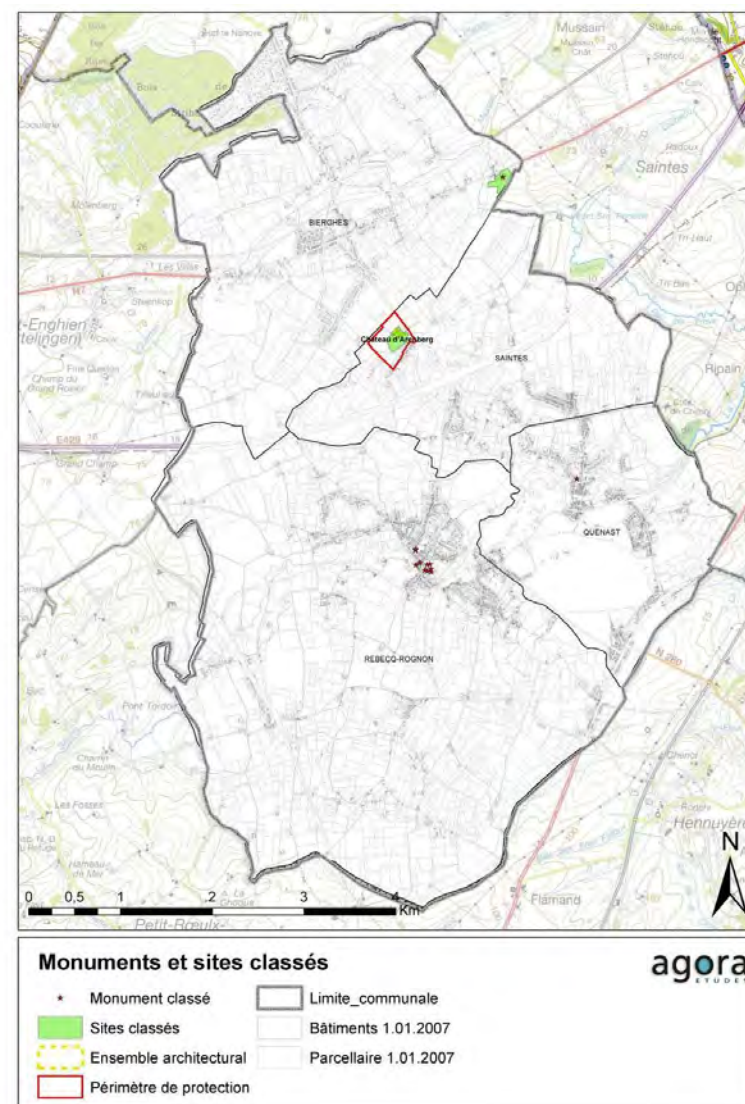


Figure 52 Carte du patrimoine classé et naturel (Source : Région wallonne, 2010)

3.5.5 Synthèse AFOM

Bâti et patrimoine	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
CADRE BATI & STRUCTURE URBAINE	Bâti ancien bien conservé dans les villages Structures variées et identifiantes : centre dense, unités urbaines (cités ouvrières, collectifs, maisons individuelles, pavillonnaires), ... Importance des éléments structurants : relief, routes, ...	Signes de dégradation dus à l'âge de construction de certains bâtiments		Perte du caractère villageois des entités
ESPACES PUBLICS ET PLACES STRUCTURANTES	Réaménagements récents (agoraspaces à Bierghes, grand place de Rebecq, ...) Prise en compte de l'accessibilité PMR Etude en cours pour le réaménagement de la grand' place de Quenast	Beaucoup d'espaces dédiés au stationnement Très peu de végétation Manque de convivialité Place de Wisbecq pourrait être mieux aménagée		
PATRIMOINE	Présence de sites et édifices repris sur la liste du patrimoine monumental de la Belgique	Seuls 5 bâtiments sont classés		Destruction du patrimoine (mauvaise mise en valeur et manque d'entretien)

3.5.6 Constats et pistes d'enjeux

3.5.6.1 Principaux constats

- Rebecq possède un petit patrimoine de qualité qui pourrait être davantage valorisé : vieilles fermes, moulins, églises, hospices, châteaux, etc.
- Bâti ancien bien conservé dans les villages
- Principales places publiques ont été réaménagées ou vont l'être (Quenast) favorisant qualité de vie des PMR

3.5.6.2 Pistes d'enjeux

- *Mise en valeur du patrimoine pour amélioration du cadre de vie*

4 Dimension humaine

4.1 Démographie

4.1.1 Évolutions et dynamiques

4.1.1.1 Évolution de la population

Au 1^{er} janvier 2016, la commune de Rebecq compte 10 939 habitants (Iweps – DG Statistique).

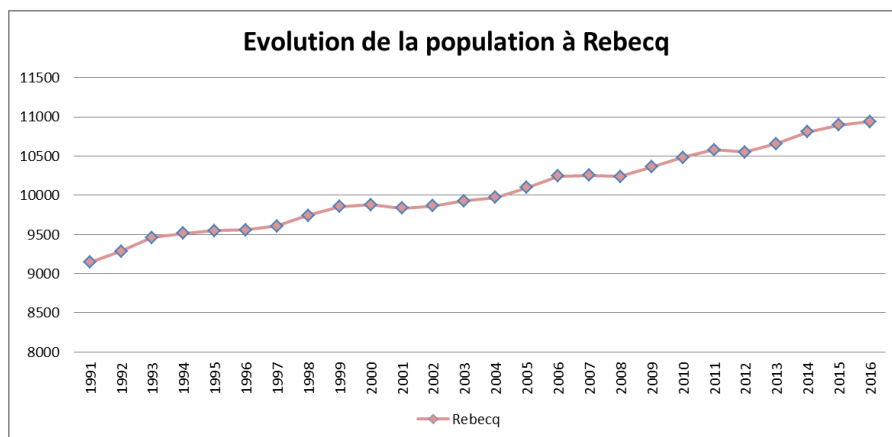


Figure 53 Evolution de la population à Rebecq entre 1991 et 2016 (Source: Iweps)

Depuis le début des années 1990, l'évolution de la population de Rebecq est relativement constante. En 1991, la commune comptait 9 143 habitants. Depuis cette année-là, la population a donc augmenté de 1 796 habitants, soit une croissance de 19,64 %. Seules les années 2001, 2008 et 2012 ont accusé un très léger recul du nombre d'habitants par rapport à l'année précédente. La pente de la courbe reste cependant très constante, avec de très rares interruptions.

Sur les 25 dernières années, la commune de Rebecq a donc accueilli en moyenne 72 nouveaux habitants chaque année.

Comparée aux dynamiques démographiques des communes voisines, celle de Rebecq reste relativement modérée. En effet, le graphique ci-dessous montre des communes comme Enghien, Tubize et Ittre pour lesquelles le taux d'accroissement de la population a été particulièrement fort depuis 2004. En revanche, Rebecq se situe davantage dans la moyenne du Brabant wallon, avec un taux d'accroissement avoisinant celui de communes comme Braine-le-Comte et Braine-le-Château.

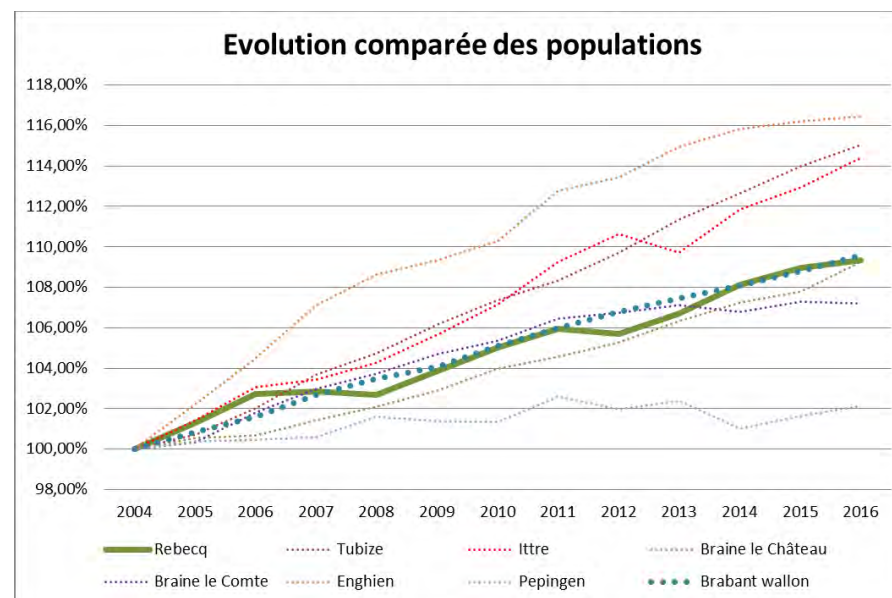


Figure 54 Evolution comparée des populations entre Rebecq, ses communes voisines et le Brabant wallon (Source: Statbel DGSIE et Iweps)

Une croissance de la population implique une évolution des besoins, à anticiper.

4.1.1.2 Dynamiques d'évolution

L'évolution du chiffre de la population au cours d'une période donnée est déterminée à la fois par le mouvement naturel et le mouvement migratoire. Le mouvement naturel se compose des naissances et des décès, alors que la composante migratoire regroupe les entrées (immigrations) et les sorties

(émigrations). La différence entre les naissances et les décès constitue le **solde naturel** alors que la différence entre les entrées et les sorties représente le **solde migratoire**. L'intensité du solde naturel dépend de trois éléments : la fécondité, la mortalité et la répartition par âge de la population. Les mouvements migratoires sont composés des mouvements internes à la Belgique et des mouvements extérieurs (internationaux).

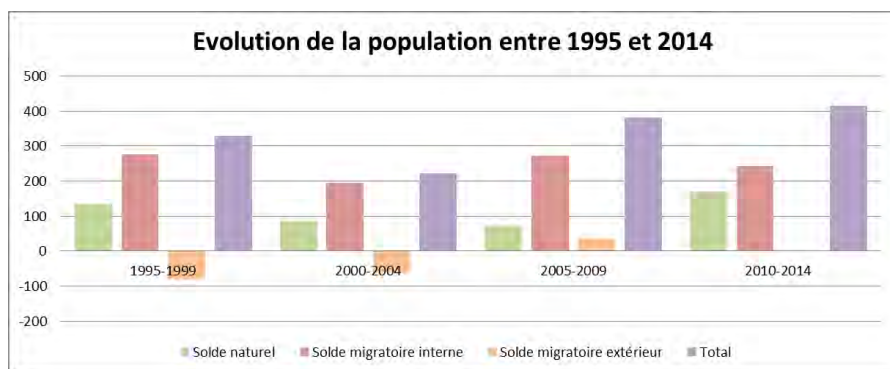


Figure 55 Evolution démographique – valeurs absolues (Source: Iweps, DGSIE)

Le solde migratoire interne à la Belgique est la composante qui agit le plus sur l'accroissement de la population de Rebecq. Le solde naturel à Rebecq est positif depuis le milieu des années 1990, mais il est globalement plus élevé depuis 2010, ce qui traduit un nombre de naissances de plus en plus supérieur au nombre de décès. Le taux brut de natalité à Rebecq est un des plus élevés de l'arrondissement de Nivelles, avec 12,5 naissances pour 1 000 habitants (10 en moyenne dans l'arrondissement).

La population de Rebecq augmente surtout avec l'immigration mais le nombre de naissances internes y participe également.

4.1.1.3 Caractérisation des mouvements

À Rebecq, deux sortes de mouvements de population existent.

D'une part, Rebecq entretient avec la Région Bruxelles-Capitale de fortes relations migratoires, au même titre que des communes telles que La Hulpe, Braine-l'Alleud, Tubize, Rixensart, Lasne, Enghien et Braine-le-Château. En effet, la Région de

Bruxelles-Capitale représente plus de 25% des échanges migratoires de la commune de Rebecq entre 1994 et 2014.⁴ Rebecq gagne également des habitants en provenance de Flandre, en raison de sa frontière administrative avec la Région.

En effet, pour la période 2005-2009 et 2010-2014, Rebecq fait partie des 15 communes wallonnes gagnant le plus d'habitants en provenance de la Région Bruxelles-Capitales et de la Flandre.

Communes	Solde migratoire avec la région de Bruxelles-Capitale	Solde migratoire avec la Flandre	Solde migratoire total avec les 2 autres régions
BRAINE-L'ALLEUD	358	141	499
TUBIZE	337	77	414
WATERLOO	255	114	370
WAVRE	246	92	338
RIXENSART	203	57	260
BRAINE-LE-COMTE	212	37	249
ENGHIEN	151	48	199
NIVELLES	151	41	192
LESSINES	104	79	183
LA LOUVIERE	152	15	167
REBECQ	97	47	144
CHARLEROI	171	-33	138
ATH	85	52	137
BRAINE-LE-CHAT.	80	46	126
SOIGNIES	95	15	110

Figure 56 Volume moyen annuel entre 2005 et 2010 du solde migratoire avec la région de Bruxelles-Capitale et avec la Flandre des communes gagnant le plus d'habitants via cette migration transrégionale (Source: CPDT – DGSIE)

⁴ Source : Working paper de l'Iweps n°21 « Mouvements résidentiels en Wallonie (1994-2014) : analyse des migrations intercommunales et construction de bassins résidentiels », janvier 2016

Communes	Solde migratoire avec la Région de Bruxelles-Capitale	Solde migratoire avec la Flandre	Solde migratoire total avec les 2 autres régions	Evolution du solde migratoire avec les 2 autres régions entre 2005-2010 et 2010-2013
Braine-l'Alleud	346	102	448	-51
Tubize	354	73	427	13
Waterloo	301	95	396	26
Wavre	246	92	339	1
Charleroi	314	-14	300	162
La Louvière	232	14	246	78
Nivelles	182	43	226	34
Braine-le-Comte	193	31	224	-25
Rixensart	208	16	224	-36
Enghien	127	46	173	-26
Gembloux	124	16	140	63
Rebecq	114	25	139	-5
Braine-le-Chât.	91	43	134	8
Mons	96	38	134	142
Lessines	71	56	127	-56

Figure 57 Volume moyen annuel entre 2010 et 2014 du solde migratoire avec la région de Bruxelles-Capitale et avec la Flandre des communes gagnant le plus d'habitants via cette migration transrégionale (Source: CPDT – DGSIE)

Rebecq gagne également des habitants provenant d'autres communes de l'Arrondissement de Nivelles.

Communes	Solde migratoire avec les autres communes du même arrondissement	Solde migratoire avec les autres arrondissements wallons	Solde migratoire total intra-wallon	Population totale en 2010	Rapport entre solde migratoire externe et population totale en 2010
CHARLEROI	-495	-796	-1 291	202 598	-0,64 %
LIEGE	-1 470	247	-1 223	192 504	-0,64 %
VERVIERS	-285	-66	-351	55 253	-0,64 %
BRAINE-L'ALL.	-165	-151	-315	38 303	-0,82 %
LA LOUVIERE	-7	-288	-295	78 071	-0,38 %
NAMUR	-434	171	-263	108 950	-0,24 %
TUBIZE	-29	-228	-258	23 553	-1,10 %
WATERLOO	-195	-49	-244	29 598	-0,82 %
RIXENSART	-172	-71	-243	21 668	-1,12 %
WAVRE	-98	-120	-218	32 910	-0,66 %
MONS	-347	159	-189	91 759	-0,21 %
MOUSCRON	8	-151	-143	54 651	-0,26 %
BRAINE-LE-C.	-126	9	-117	21 035	-0,56 %
ST-NICOLAS	-60	-56	-116	22 774	-0,51 %
OTTIGNIES-LLN	-31	-73	-103	30 721	-0,34 %
MANAGE	6	-109	-102	22 227	-0,46 %
COLFONTAINE	-96	-2	-97	20 090	-0,48 %
LASNE	-69	-22	-91	13 976	-0,65 %
FARCIENNES	-67	-24	-90	10 968	-0,82 %
REBECQ	28	-117	-89	10 481	-0,85 %
AUBANGE	-23	-63	-86	15 709	-0,55 %

Figure 58 Volume moyen annuel entre 2005 et 2010 du solde migratoire total intra-wallon des communes perdant le plus d'habitants au profit du reste du territoire wallon (Source: CPDT – DGSIE)

	Solde migratoire avec les autres communes du même arrondissement	Solde migratoire avec les autres arrondissements wallons	Solde migratoire total intra-wallon	Population totale en 2013	Rapport entre solde migratoire externe et population totale en 2013	Evolution du solde migratoire intra-wallon entre 2005-2010 et 2010-2013
Liège	-2 179	280	-1 899	195 931	-0,97 %	-677
Charleroi	-650	-826	-1 476	203 753	-0,72 %	-184
Verviers	-430	-75	-505	55 733	-0,91 %	-154
Waterloo	-276	-44	-320	29 541	-1,08 %	-76
Wavre	-162	-148	-310	33 365	-0,93 %	-92
Ottignies-LLN	-165	-144	-309	31 353	-0,99 %	-206
Tubize	-49	-205	-254	24 505	-1,04 %	4
La Louvière	45	-282	-237	79 486	-0,30 %	57
Braine-l'Alleud	-58	-147	-206	39 250	-0,52 %	110
Rixensart	-105	-83	-188	21 901	-0,86 %	55
Braine-le-Com.	-142	-7	-149	21 408	-0,70 %	-33
Rebecq	14	-137	-123	10 658	-1,15 %	-34
Boussu	-86	-25	-112	19 772	-0,56 %	-99
La Hulpe	-70	-36	-106	7 451	-1,42 %	-25
Quaregnon	-100	10	-90	18 768	-0,48 %	-70
Silly	-10	-80	-90	8 238	-1,09 %	-90
Yvoir	-52	-35	-87	8 922	-0,98 %	-96
Estaimpuis	-47	-39	-86	10 106	-0,85 %	-38
Mouscron	14	-97	-83	56 407	-0,15 %	60
Seraing	11	-93	-82	63 732	-0,13 %	-121
Dison	-55	-22	-77	15 020	-0,51 %	-90

Figure 59 Volume moyen annuel entre 2010 et 2014 du solde migratoire total intra-wallon des communes perdant le plus d'habitants au profit du reste du territoire wallon (Source: CPDT – DGSIE)

A *contrario*, Rebecq perd des habitants au profit d'autres communes de Wallonie, situées en dehors de l'Arrondissement de Nivelles. Ce mouvement est caractéristique des communes de l'ouest du Brabant wallon, où la pression foncière est forte et où il est difficile d'accéder à un logement pour les populations locales⁵. À noter que ce mouvement tend à s'amplifier à Rebecq puisque par

rapport à la période 2005-2010, 20 habitants de plus ont quitté Rebecq pour une autre commune wallonne hors arrondissement lors de la période 2010-2014.

4.1.1.4 Âges de la population

La structure de la population de la commune de Rebecq est sensiblement la même que celle de la Région wallonne, à quelques différences près. Ainsi, la pyramide des âges indique :

- Une plus grande représentation des moins de 20 ans à Rebecq que dans le reste de la Région, notamment pour les moins de 15 ans. Le renouvellement de la population à court et à moyen terme est assuré si les jeunes ont les moyens de rester (emplois, logements, etc.)
- Une sous-représentation des 20-30 ans à Rebecq par rapport au reste de la Région. Ceci s'explique par le départ des étudiants pour faire leurs études ailleurs, le départ des jeunes actifs vers les grandes villes pour trouver un emploi.
- Les actifs de 35-60 ans sont bien représentés. Cet âge coïncide avec la recherche d'un logement pour les ménages avec enfants, ce que Rebecq semble en mesure d'apporter.
- Les personnes âgées ne sont pas plus nombreuses que la moyenne wallonne, et leur part suit une évolution naturelle de vieillissement de la population.

⁵ Source : CPDT « Analyse prospective relative à la localisation de nouveaux quartiers », octobre 2015

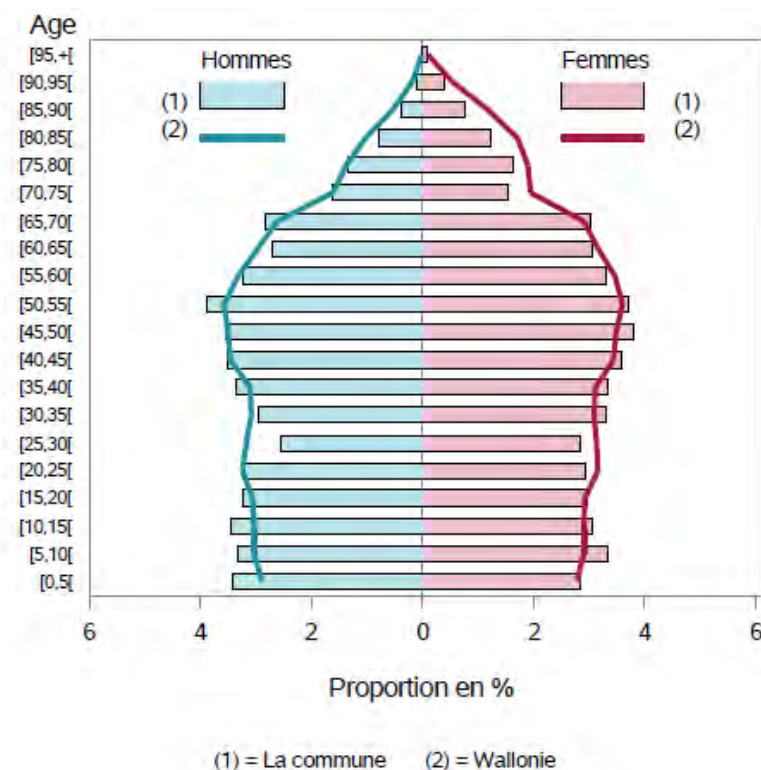


Figure 60 Pyramide des âges de la population de Rebecq au 1er janvier 2015, proportion en pourcentage (Source: IWEPS)

Au sein de chaque classe d'âge s'effectuent des mouvements qui sont la résultante de flux migratoires et naturels.

Il apparaît qu'entre 2001 et 2015, malgré une légère baisse, la part des jeunes de moins de 20 ans atteint 25,6% et reste élevée par rapport aux entités comparables (23,8% pour la Province, 23,6% pour la Région wallonne). La part des plus de 65 ans est quant à elle en légère augmentation, ce qui n'est pas propre à Rebecq mais résulte d'un vieillissement général de la population occidentale. La part des aînés à Rebecq (15,7%) reste cependant inférieure à celle de la Région et de la Province (respectivement 17,6% et 17,8%).

Compte-tenu de ce profil, Rebecq est une commune relativement jeune, avec une moyenne d'âge de 39,7 ans en 2016 (41 ans pour la Région et le Brabant wallon).

Classe d'âge	Population	Répartition par classe d'âge		
	La commune en 2015	La commune en 2015	Wallonie en 2015	La commune en 2001
Total	10.897	100,0%	100,0%	100,0%
0 à 14 ans	2.118	19,4%	17,5%	20,5%
15 à 29 ans	1.923	17,6%	18,7%	17,4%
30 à 44 ans	2.180	20,0%	19,3%	23,6%
45 à 59 ans	2.339	21,5%	20,9%	19,4%
60 à 74 ans	1.610	14,8%	15,2%	12,6%
75 ans et plus	727	6,7%	8,5%	6,5%
0 à 19 ans	2.789	25,6%	23,5%	26,6%
20 à 64 ans	6.399	58,7%	59,0%	59,0%
65 ans et plus	1.709	15,7%	17,5%	14,4%

Figure 61 Evolution de la population par classe d'âge (Source: IWEPS)

4.1.1.5 Part de population étrangère

En 2015, la population étrangère de Rebecq représente 8,73 % de la population communale.

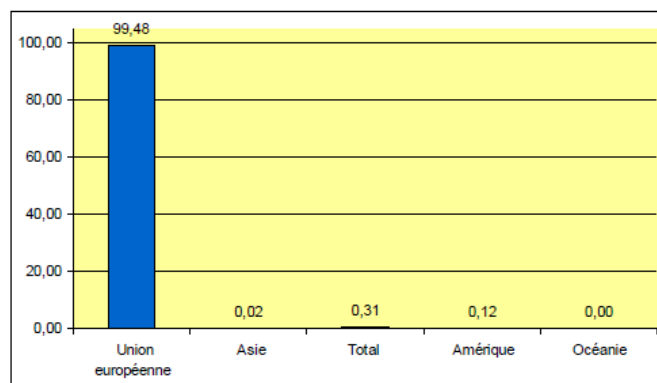


Figure 62 Répartition de la population étrangère à Rebecq (Schéma de Structure communal, données de 2007)

Le Schéma de structure communal souligne que la population étrangère est quasi totalement originaire des pays membres de l'Union européenne et les Italiens et Français sont les plus nombreux. Si la présence des Français est sans doute liée aux liens existants entre France et Belgique (linguistique notamment), la présence des Italiens s'explique quant à elle par la venue d'une main d'œuvre essentiellement italienne pour l'exploitation de la carrière de porphyre.

4.1.2 Répartition de la population par quartier

La commune de Rebecq est divisé en 10 quartiers statistiques par l'outil « Cytise quartiers »⁶.

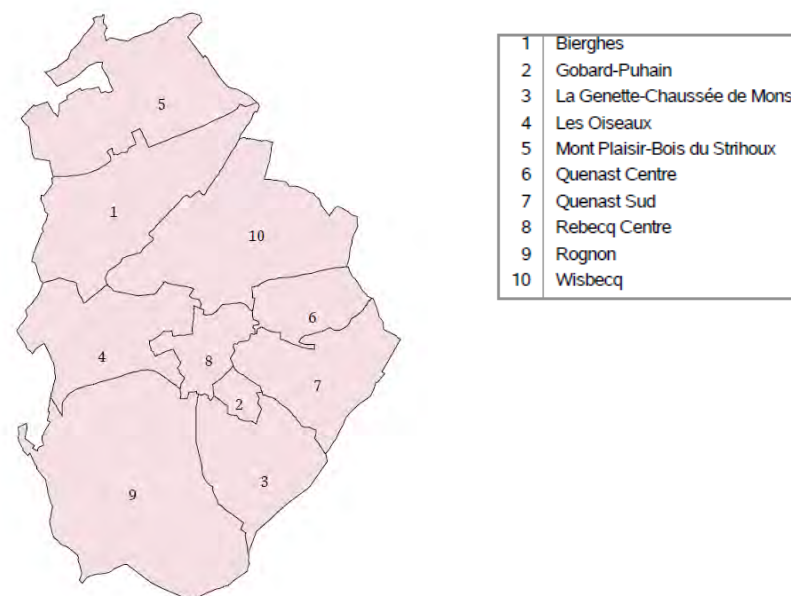


Figure 63 Quartiers "Cytise" de Rebecq (Source: IWEPS)

Quartiers	Population 2010	Population 2000	Population 1991	Evolution 1991 -2010	Evolution 1991-2000	Evolution 2000-2010
Total commune	10248	9877	9135	1113	742	371
Bierghes	959	950	850	109	100	9
Gobard-Puhain	607	603	591	16	12	4
La Genette - Chaussée de Mons	398	419	394	4	25	-21
Les Oiseaux	438	414	385	53	29	24
Mont Plaisir - Bois du Strihoux	842	774	681	161	93	68
Quenast Centre	1454	1399	1282	172	117	55
Quenast Sud	1765	1658	1625	140	33	107
Rebecq Centre	1929	2014	1881	48	133	-85
Rognon	847	748	693	154	55	99
Wisbecq	1009	898	753	256	145	111

Figure 64 Evolution démographique des quartiers de la commune entre 1991 et 2000 (Source: Cytise Quartiers)

De manière générale, tous les quartiers ont gagné des habitants entre 1991 et 2010. On note aussi que l'augmentation du nombre d'habitants s'est quelque peu ralentie depuis 2000, et ce pour tous les quartiers à l'exception de Quenast Sud et

⁶ <http://cytisequartiers.cytise.be/index.asp>

de Rognon où l'augmentation est plus forte entre 2000 et 2010 qu'entre 1991 et 2000.

Dans le centre villageois de Rebecq et à La Genette – Chaussée de Mons, si le nombre d'habitants a augmenté sur la totalité de la période, il est en recul entre 2000 et 2010. Cette tendance est continue sur la période, à voir si elle se confirme dans les années à venir.

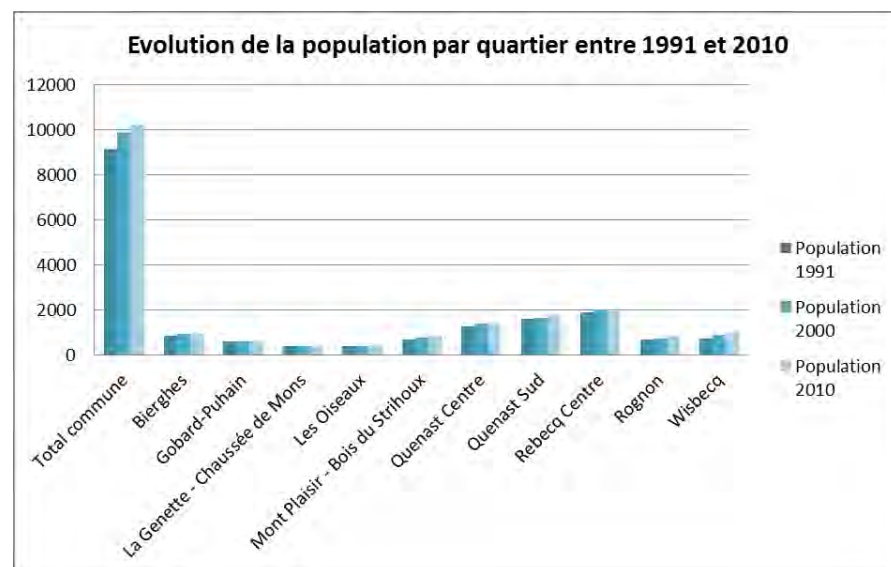


Figure 65 Evolution de la population par quartier entre 1991 et 2010 (Source: Cytise quartiers)

Quartiers	12-17 ans	18-29 ans	30-44 ans	Plus de 75 ans
Total commune	9%	15%	24%	7%
Bierghes	9%	17%	22%	6%
Gobard-Puhain	7%	15%	21%	8%
La Genette - Chaussée de Mons	7%	16%	20%	5%
Les Oiseaux	7%	11%	24%	9%
Mont Plaisir - Bois du Strihoux	8%	14%	26%	5%
Quenast Centre	10%	16%	24%	6%
Quenast Sud	9%	14%	25%	7%
Rebecq Centre	8%	14%	22%	9%
Rognon	8%	15%	28%	8%
Wisbecq	12%	18%	32%	7%

Figure 66 Répartition de la population par âges et par quartiers (Source: Cytise Quartiers 2010)

Concernant la répartition par âges suivant les quartiers, celle-ci est relativement homogène. Quenast centre et Wisbecq sont les deux quartiers où se concentrent les plus grandes parts des adolescents (12-17 ans). Les jeunes adultes (18-24 ans) représentent 18% des habitants de Wisbecq alors qu'ils ne sont que 11% dans la Vallée des Oiseaux. Les 30-44 ans sont très représentés à Wisbecq et à Rognon puisqu'environ 1 habitant sur 3 appartient à cette classe d'âge dans ces quartiers. Enfin, la part des personnes âgées (plus de 75 ans) atteint les 9% à Rebecq centre (en raison notamment de la présence de la maison de repos) et dans la Vallée des Oiseaux.

4.1.3 Projections de population

Plusieurs méthodes de calcul de projections de la population existent.

Le Schéma de structure communal estimait en 2009 pour la période 2009-2015, une augmentation de la population située entre 496 et 1.012 nouveaux habitants. En 2009, Rebecq comptait 10.358 habitants, contre 10.897 en 2015, ce qui représente 539 habitants supplémentaires. L'évolution de la population ces dernières années a donc suivi une tendance plutôt proche de la fourchette basse. Pour la période 2015-2030, le Schéma de structure estime une augmentation de la population située en 1.498 et 3.600 nouveaux habitants.

Un autre mode de calcul repose sur la méthode de projection « multi-états ». Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon un éventail d'états

caractérisés par l'âge, le sexe et la situation de ménage, et calcule des probabilités de transition entre ces différents états, sur la base de l'observation passée. A ces états, s'ajoutent les situations de naissance, de décès, d'immigration et d'émigration⁷.

Selon ces projections de population, à l'horizon 2035, la population de Rebecq devrait avoir augmenté de 12% par rapport à 2015. Cet accroissement devrait porter la population communale à 12.205 habitants, soit 1.266 habitants supplémentaires.

La dynamique d'augmentation de la population devrait donc se poursuivre, mais de manière relativement moins soutenue que lors des 20 dernières années. En effet, entre 1995 et 2015, la population de Rebecq est passée de 9 547 habitants à 10 897 habitants, soit une augmentation de 14,4%.

⁷ Méthodologie développée en 2010 et 2011 et mise en application par Michel Poulain, Luc Dal, Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson, membres du Centre de recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL. L'indicateur est donné en indice 100 par rapport à une année x.

4.1.4 Synthèse AFOM

Démographie	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Dynamique	Evolution de la population relativement constante depuis le début des années 1990 Solde migratoire naturel et migratoire positif	Evolution moins dynamique que certaines communes voisines	Commune attractive, bénéfique pour le développement de la commune	Etalement urbain dans les territoires ruraux si installation des nouveaux habitants pas maîtrisée Ralentissement de la croissance de la population après le pic des années 1990
Âge de la population	Bonne représentation des moins de 20 ans et des 35-60 ans Part des jeunes stable Commune relativement jeune	Sous-représentation des 20-30 ans (jeunes adultes) Augmentation de la part des pensionnés, mais de manière moins prononcée que dans les entités comparables (Région et Province)	Attractivité auprès des jeunes adultes à améliorer	Vieillesse de la population à moyen terme : « papy-boom »
Migrations	Commune attractive vis-à-vis de Bruxelles, du Brabant wallon et de la Flandre	Départ de nombreux habitants de Rebecq vers d'autres communes de Wallonie en raison de la pression foncière et du prix de l'immobilier	Attractivité croissante de l'ouest Brabant wallon où se trouve Rebecq	Perte d'identité rurale
Dynamiques des quartiers	Attractivité croissante de Quenast et Rognon	Ralentissement de l'attractivité de Rebecq centre	Potentiel foncier disponible	Risque de dégradation du noyau villageois central si manque de renouvellement Risque de mitage des paysages ruraux

4.1.5 Constats et pistes d'enjeux

4.1.5.1 Principaux constats

- La démographie est relativement dynamique avec une population en croissance, grâce à un solde migratoire et naturel positif.
- Les nouveaux habitants proviennent de la Région de Bruxelles Capitale et de la Région flamande, tandis que les départs se font vers d'autres communes de la Région wallonne.
- L'évolution démographique reste cependant modérée par rapport aux communes voisines de Rebecq.
- L'augmentation du nombre d'habitants est commune à tous les villages constituant Rebecq, mais pas avec la même dynamique.
- La population de Rebecq est relativement jeune, avec une part de jeunes élevée et une part des aînés moins élevée qu'ailleurs.

4.1.5.2 Pistes d'enjeux

- *Comment anticiper les besoins des nouveaux habitants et s'adapter à l'évolution de la typologie de la population (services aux jeunes, aux personnes âgées et à la petite-enfance) ?*
- *Comment intégrer les nouveaux habitants sans compromettre l'identité rurale de la commune ?*
- *Comment limiter les départs vers les autres communes de Wallonie, en raison vraisemblablement de la hausse du prix de l'immobilier et plus généralement du coût de la vie ?*

4.2 Ménages et logements

4.2.1 Caractéristiques des ménages

Selon le type et la taille des ménages, on peut déterminer les changements de comportement démographique intervenus au cours des années.

En 2013, on compte en moyenne 2,55 personnes par ménage à Rebecq, ce qui est supérieur à la moyenne wallonne de 2,31 personnes.

Les couples « traditionnels », mariés avec enfants représentent la majeure partie des ménages de Rebecq : quasiment 1 ménage sur 4 appartient à cette catégorie. Les couples cohabitants avec enfants représentent quant à eux plus de 10% des ménages. Un tiers des ménages sont donc des couples avec enfants.

Les personnes isolées représentent quant à elles 1 ménage sur 4, bien en deçà de la moyenne wallonne.

Les couples sans enfants englobent aussi bien les jeunes couples n'ayant pas encore d'enfants que les couples plus âgés pour lesquels les enfants ont quitté le foyer parental.

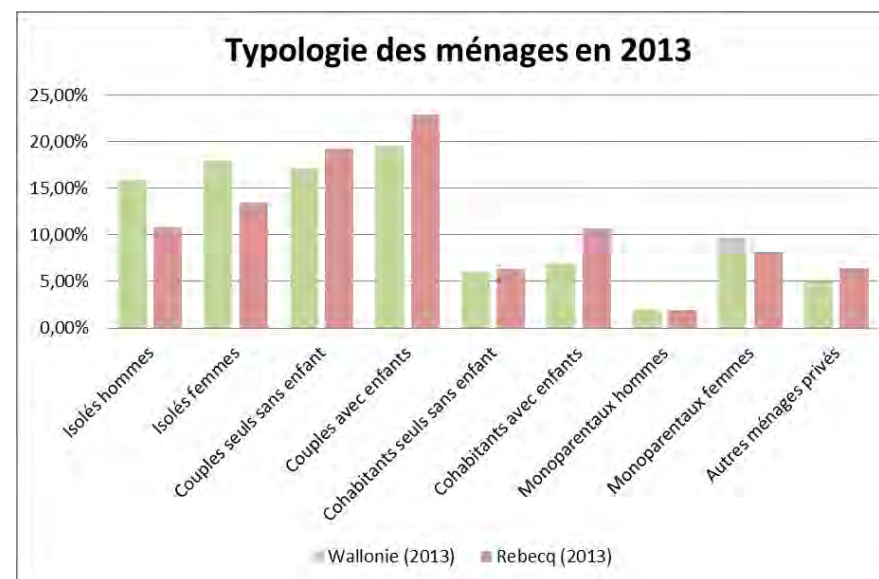


Figure 67 Typologie des ménages en 2013 à Rebecq et en Région wallonne (Source: Cytise communes 2013)

Il y a un siècle, on dénombrait environ 4,6 personnes par ménage. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la taille moyenne des ménages était encore de 3,4 personnes en Belgique. En 1970, en Belgique comme en Wallonie, les ménages privés comptaient en moyenne moins de 3 personnes. Depuis, l'érosion de la pyramide se poursuit⁸.

⁸ Source : Schéma de structure communal

Type de ménage privé	Rebecq au 01/01/2013						Rebecq au 01/01/2003		
	1	2	Taille des ménages				Total	Proportion	Référence
			3	4	5	6 et plus			
Isolés hommes	448	0	0	0	0	0	448	10,80%	10,50%
Isolés femmes	558	0	0	0	0	0	558	13,50%	12,80%
Couples seuls sans enfant	0	798	0	0	0	0	798	19,30%	20,80%
Couples avec enfants	0	0	375	414	128	33	950	22,90%	29,60%
Cohabitants seuls sans enfant	0	261	0	0	0	0	261	6,30%	5,10%
Cohabitants avec enfants	0	0	203	181	44	16	444	10,70%	5,80%
Monoparentaux hommes	0	49	23	4	2	1	79	1,90%	1,70%
Monoparentaux femmes	0	192	98	38	9	1	338	8,20%	8,50%
Autres ménages privés	2	30	81	53	56	45	267	6,40%	5,20%
Total des ménages privés	1008	1330	780	690	239	96	4143	100,00%	100,00%
Proportion (2013)	24,30%	32,10%	18,80%	16,70%	5,80%	2,30%	100,00%		
Référence (2003)	23,30%	33,10%	19,10%	16,00%	5,80%	2,70%	100,00%		

Figure 68 Typologie et taille des ménages: comparaison 2003 / 2013 (Source: Cytise commune)

Les petits ménages dominent la commune de Rebecq puisque la moitié d'entre eux compte moins de deux individus. Il s'agit pour la plupart d'entre eux de personnes seules et de couples sans enfants, souvent des personnes âgées dont les enfants ont quitté le foyer.

Au niveau de la commune de Rebecq, on constate ce phénomène de réduction de la taille des ménages, aussi appelé décohabitation. Entre 2003 et 2013, le nombre de ménages avec une personne isolée a quelque peu augmenté. Le vieillissement de la population est en partie responsable de cette augmentation.

Globalement, la part des couples avec enfants ou sans enfant a diminué tandis que celle des cohabitants a augmenté, notamment lorsque la famille compte des enfants. Le modèle de la famille « type » se maintient donc dans la commune, même si le modèle traditionnel des couples mariés tend à être moins représenté.

En moyenne, 31 nouveaux ménages se sont installés à Rebecq chaque année entre 2003 et 2013.

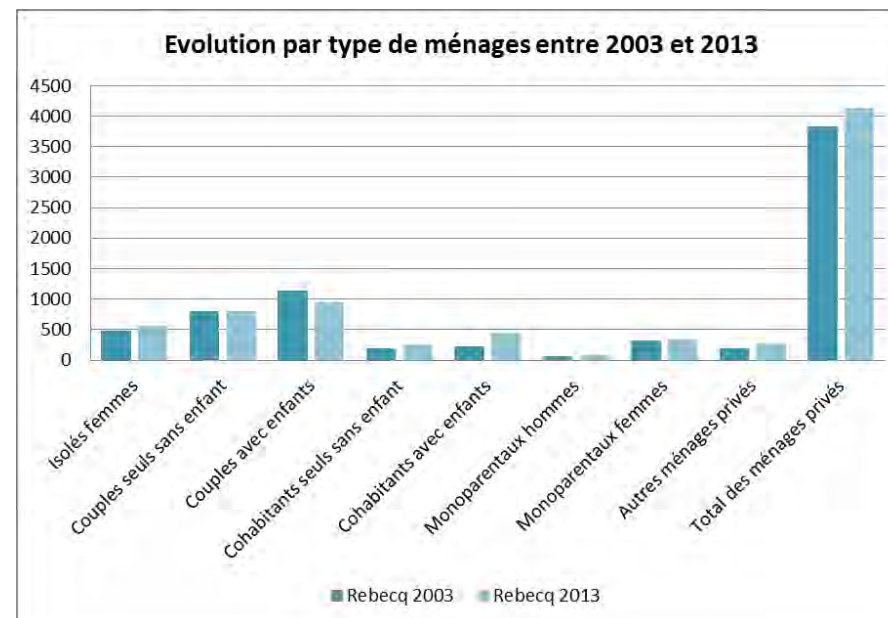


Figure 69 Evolution par type de ménage 2003-2013 (Source: Cytise communes)

L'évolution de la typologie des ménages a un impact sur les types de logements pouvant leur convenir. En effet, l'augmentation du nombre de personnes isolées implique un plus grand besoin en petits logements. Les ménages monoparentaux sont parfois aussi associés à la garde alternée des enfants, ce qui induit des besoins spécifiques en logements.

Les parcours de vie sont différents suivant les individus dont le statut change souvent plusieurs fois au cours de leur existence. L'offre en logement doit donc être capable de s'adapter à tous ces types de ménages.

Selon la méthode « multi-états », le nombre de ménages à Rebecq devrait augmenter de 16% entre 2015 et 2035. Par rapport aux 4.240 ménages existants en 2015, le nombre de ménages devraient atteindre 4.918 en 2035, soit une augmentation de 678 ménages.

4.2.2 Le parc de logements

4.2.2.1 Typologie des habitations

La typologie des logements reprend six catégories :

- La maison de type fermé (maison de rangée habitée par une famille)
- La maison de type demi-fermé (maison individuelle avec un côté jouxtant une autre habitation – maison mitoyenne)
- La maison de type ouvert (maison individuelle isolée à quatre façades), fermes, châteaux
- La maison de commerce
- Les buildings et immeubles à appartements (contenant plusieurs entités de logements)
- Les autres bâtiments (logements dans des commerces, ateliers, conciergeries)

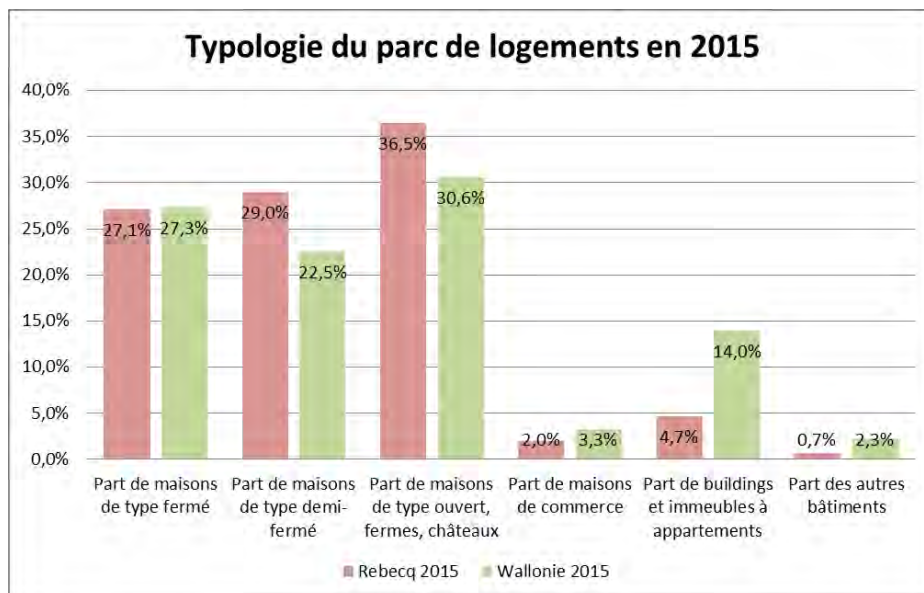


Figure 70 Typologie du parc de logements en 2015 à Rebecq et en Wallonie (Source: Iweps - Statbel)

Le parc de logement de Rebecq se démarque par rapport à la moyenne wallonne avec une très importante part de maisons quatre façades. Viennent ensuite les maisons mitoyennes. Deux logements sur trois font partie de ces deux catégories. La maison quatre façades est par ailleurs le type de logement le plus produit lors de ces dix dernières années. La maison mitoyenne représente la même proportion à Rebecq qu'en Wallonie.

La part des appartements reste très en deçà de la moyenne wallonne en 2015 (moins de 5% du parc bâti). Il faut cependant souligner qu'entre 2005 et 2015, un tiers des logements produits sur la commune est un appartement. La production de ce type de logements est donc soutenue.

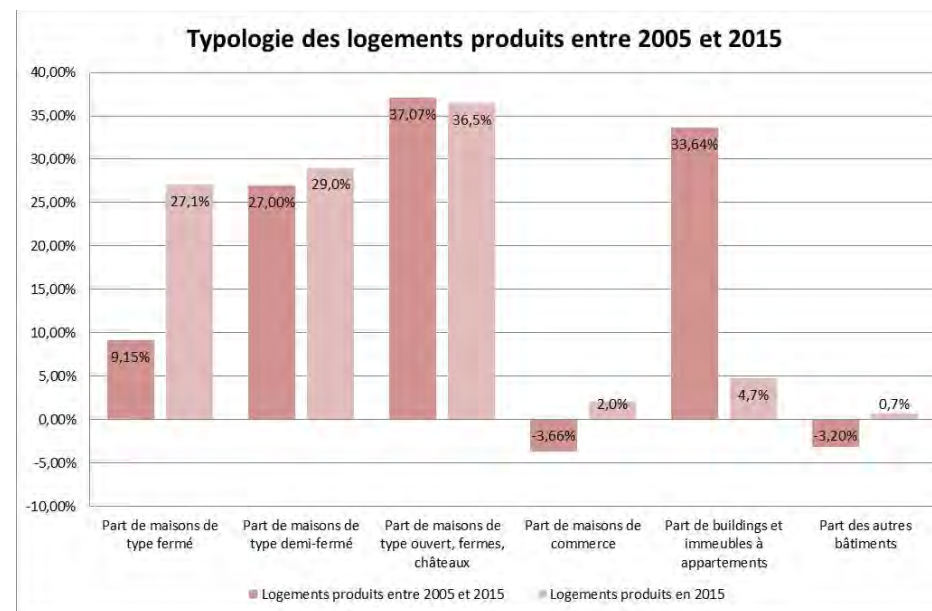


Figure 71 Typologie des logements produits entre 2005 et 2015 (Source: Statbel)

En moyenne sur 10 ans, 43 nouveaux logements ont été construits à Rebecq chaque année. La commune a par ailleurs accueilli 31 nouveaux ménages chaque année. L'offre répond donc à la demande et est même un peu supérieure à celle-ci, du moins d'un point de vue quantitatif.

4.2.2.2 Âge et superficie des bâtiments

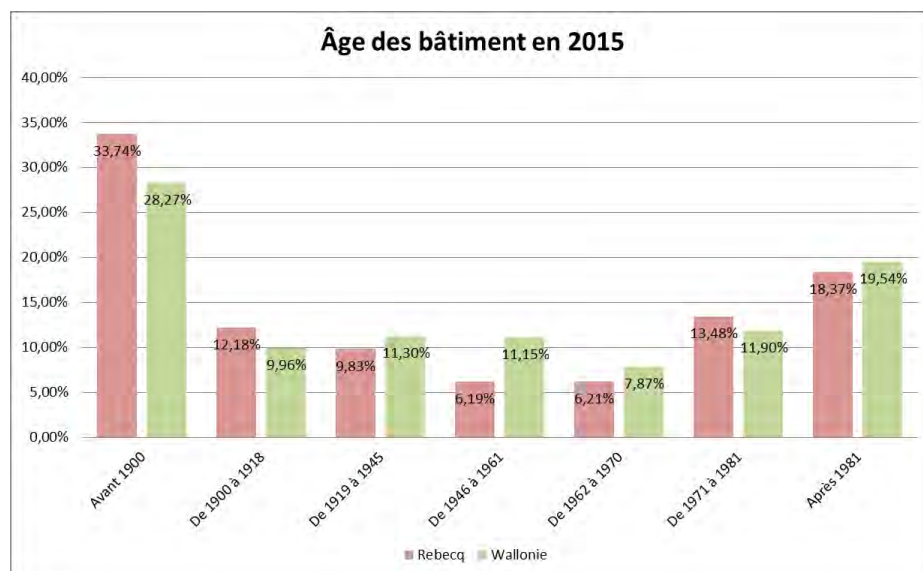


Figure 72 Âge des bâtiments en 2015 à Rebecq et en Wallonie (Source: Statbel)

Le parc bâti de Rebecq est relativement ancien puisqu'un tiers des bâtiments datent d'avant le 20^{ème} siècle, ce qui est supérieur à la moyenne wallonne. Le second pic de construction concerne l'après 1981. Ce pic est notamment dû à la construction de maisons quatre façades, qui s'est développée sur Rebecq et ailleurs à partir des années 1970, période correspondant au développement de la voiture individuelle permettant de se loger toujours plus loin des centres.

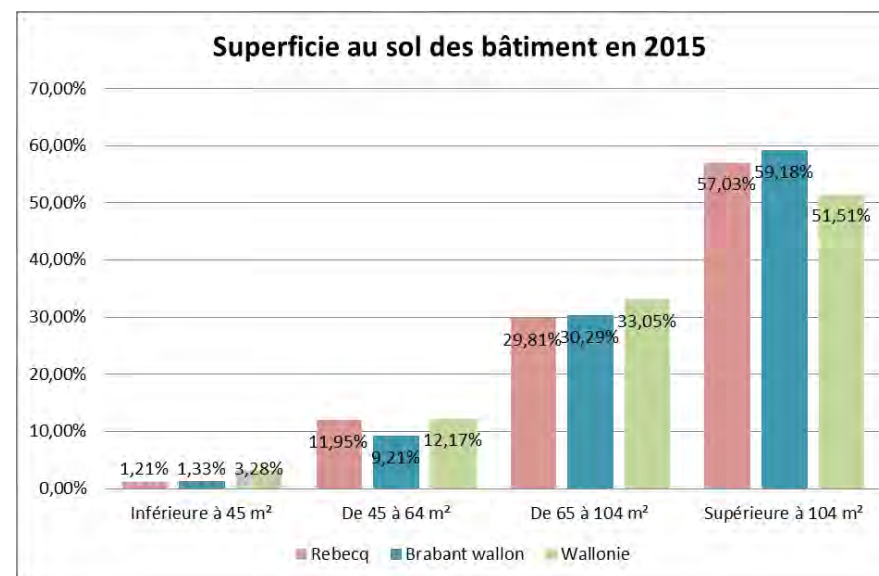


Figure 73 Superficie au sol des bâtiments en 2015 à Rebecq, Province de Brabant wallon et Région wallonne (Source: Statbel)

La superficie au sol des bâtiments de Rebecq est en moyenne similaire à la Province de Brabant wallon.

Les logements de Rebecq sont en moyenne plus grands que ceux de la moyenne wallonne : plus de la moitié des bâtiments ont une superficie au sol supérieure à 104 m².

La part des petits logements de moins de 45 m² est quasiment trois fois moins élevée que la moyenne wallonne. L'importance de ce type de logement est à mettre en relation avec l'évolution de la taille moyenne des ménages (augmentation de la proportion de personnes isolées, âgées, etc.) qui génère de nouveaux besoins en termes de logements. Rebecq pourrait donc manquer de ce type de logements.

En termes de nombre de pièces par habitation, plus de deux habitations sur trois comptent entre 5 et 7 pièces, ce qui confirme cette domination des grands

logements. En revanche, les habitations de 3 pièces et moins représentent à peine 2% du parc de logements.

72,6% des logements de Rebecq sont occupés par leur propriétaire, et un quart est occupé par des locataires. La part des propriétaires occupants est plus importante à Rebecq qu'en Province de Brabant wallon et qu'en Région wallonne.

4.2.2.3 Transactions immobilières et foncières

L'analyse des ventes de maison vise à donner une tendance de l'évolution des prix du marché. Il faut cependant prendre en considération le fait que le prix moyen d'une année à l'autre peut être en dent de scie. Cependant, compte-tenu du nombre important de transactions par an à Rebecq (74 en moyenne chaque année depuis 2004), cette tendance est assez représentative de la réalité.

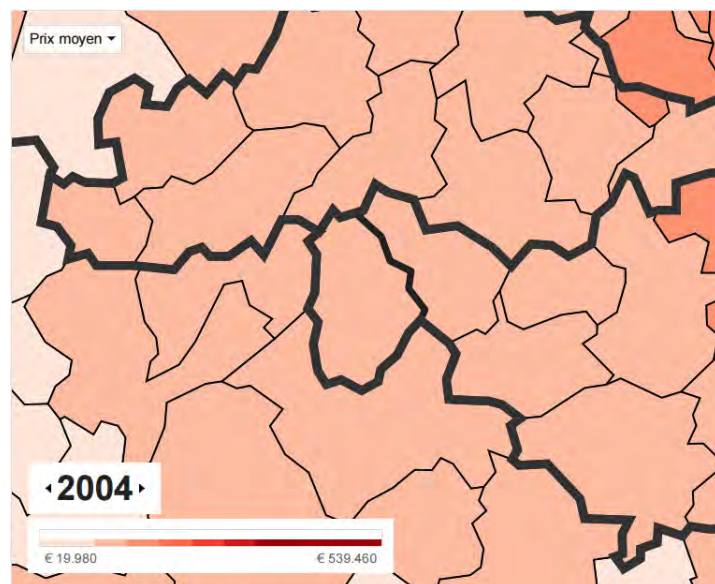


Figure 74 Prix moyen des ventes de maisons d'habitation ordinaires en 2004 (Source: Statbel)

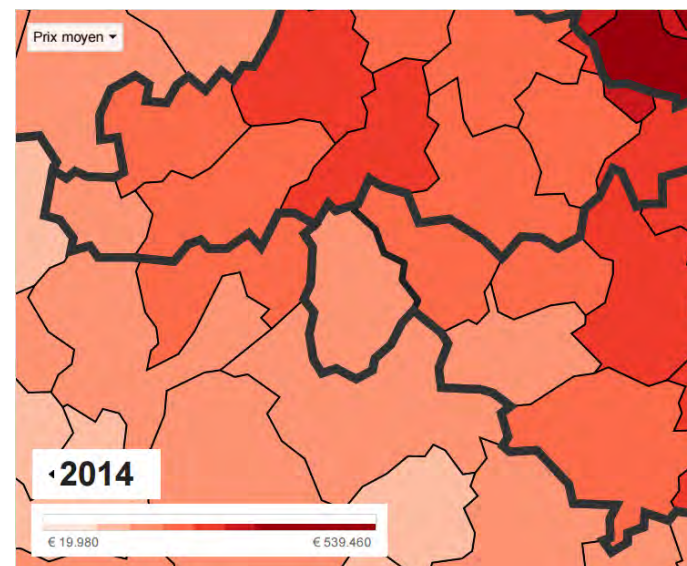


Figure 75 Prix moyen des ventes de maisons d'habitation ordinaires en 2014 (Source: Statbel)

En 2004, une maison d'habitation ordinaire située à Rebecq se vendait en moyenne pour 110.168 euros. En 2014, la moyenne était de 192.416 euros. Entre 2004 et 2014, le prix moyen de vente d'une maison à Rebecq a donc augmenté de 74,7%.

Ce phénomène d'accroissement des prix de vente n'est pas propre à Rebecq ; on note sur les cartes ci-dessus un « étalement » de l'augmentation des prix de l'immobilier depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers l'ouest du Brabant wallon et du Brabant flamand.

On remarque cependant que les prix de vente à Rebecq restent en 2014 en deçà des prix demandés dans les communes voisines de Pepingen (288.583 euros), Enghien (205.494 euros) et Tubize (200.765 euros).

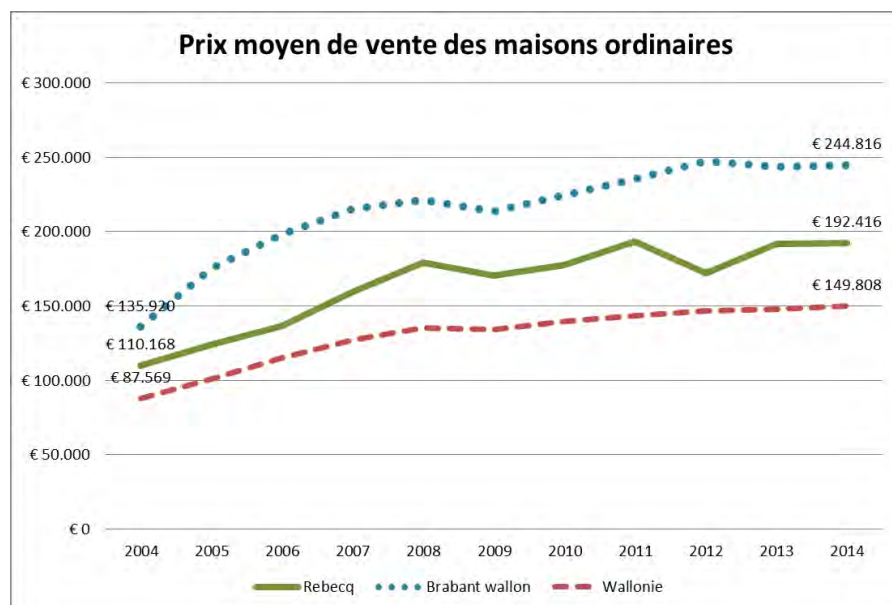


Figure 76 Evolution des prix de vente des maisons ordinaires entre 2004 et 2014 (Source: Statbel)

Ce prix moyen de vente à Rebecq est très supérieur à la moyenne wallonne (149.868 euros), mais reste inférieur à la moyenne du Brabant wallon (244.816 euros).

Le prix moyen des terrains à bâtir est en 2014 de 88 euros par m². Comme pour les maisons, cette tendance de prix est à la hausse, bien que la moyenne varie suivant les années. En Région wallonne, cette moyenne de prix se situe autour des 50 euros et elle est légèrement supérieure à celle de Rebecq en Brabant wallon (où la moyenne dépasse les 90 euros du m²).

Les prix des ventes de maisons et de terrains à bâtir démontrent une augmentation de la pression immobilière et foncière à Rebecq. Cette forte hausse est une réalité commune à tout le Brabant wallon, mais elle est restée un peu moins prégnante à Rebecq que dans d'autres communes plus proches de Bruxelles.

4.2.2.4 Construction et rénovation de logements

Toute personne souhaitant construire, procéder à des travaux de restauration d'une construction déjà existante ou y apporter des modifications, doit obtenir un permis de bâtir.

	RESIDENTIEL					
	NOUVELLES CONSTRUCTIONS					RENOVATION
	Nb de bâtiments	Nb de logements	Nb d'appartements	Nb de bâtiments avec un seul logement	Superficie habitable (m ²)	Nb de bâtiments
2000	25	25	0	25	3.094	27
2001	25	25	0	25	3.325	17
2002	20	34	15	19	3.130	17
2003	46	46	0	46	5.368	22
2004	42	53	12	41	5.985	27
2005	40	40	0	40	4.996	34
2006	34	57	24	33	5.328	23
2007	30	56	28	28	5.230	25
2008	40	54	18	36	6.541	33
2009	20	23	4	19	2.754	24
2010	21	43	25	18	3.611	27
2011	45	69	28	41	7.410	41
2012	37	44	9	35	4.718	37
2013	10	22	13	9	1.966	23
2014	9	26	20	6	2.353	43
2015	13	30	19	11	3.019	38

Figure 77 Evolution du nombre de permis de bâtir entre 2000 et 2015

Les permis de bâtir différencient nouvelles constructions et rénovation de logements.

Sur les cinq dernières années (2011-2015), 61,5% des permis accordés concernent des rénovations de bâtiments (à mettre en lien avec le parc de

logements relativement ancien de Rebecq), contre 40% pour des nouvelles constructions. Cette proportion s'est inversée par rapport aux années 2000-2001 où 60% des permis accordés concernaient des constructions neuves.

Le nombre de bâtiments concernés par un permis de bâtir a par ailleurs augmenté, avec de fortes différences entre les années.

2011 et 2012 ont été des années fastes pour les nouvelles constructions à Rebecq (environ 40 permis par an), tandis que depuis 2013, on note un certain « ralentissement » dans l'attribution des permis de bâtir. Depuis 2013, le nombre de permis pour les nouvelles constructions n'atteint que le nombre de 13 au maximum.

Cela a pour conséquence une diminution du nombre de bâtiments autorisés, mais pas forcément du nombre de logements... En effet, le nombre de permis accordés pour les appartements neufs dépassent de plus en plus souvent au cours des années celui des maisons unifamiliales neuves, notamment depuis 2013. Cela confirme une intensification dans la production d'appartement à Rebecq, typologie correspondant l'évolution des ménages à Rebecq.

Le nombre de rénovations quant à lui se maintient autour de 35 permis par an.

Depuis 2011, on a autorisé en moyenne 59 permis chaque année à Rebecq, concernant des travaux de construction ou de rénovation (du 1^{er} janvier au 15 septembre 2016, 55 permis ont été acceptés).

4.2.2.5 Maîtrise foncière

Le Schéma de structure communal souligne que la commune Rebecq bénéficie de peu de propriétés sur le territoire communal.

En effet, en dehors de 3 hectares situés à Rebecq centre et 1,5 hectares situés dans la ZACC n°5 de Bierghes (classée en priorité 2 par le Schéma de structure communal, avec risques d'inondation faibles), la commune n'est pas propriétaire du foncier, qui est majoritairement maîtrisé par des propriétaires du secteur privé.

Le programme communal d'actions en matière de logements couvrant la période 2014-2016 répertorie les biens publics valorisables en logement :

	Propriétaire	Localisation	Superficie	Equipé	Type de zonage
Terrains encore constructibles	HSRP	« Les Agaces » à Quenast	2ha	Non	ZACC
Terrains encore constructibles	Commune de Rebecq	Chemin Planche Quévit	15975 m ²	Oui	Zone d'habitat
Bâtiments améliorables	Commune de Rebecq	Grand Place 13	190 m ²	Oui	Zone d'habitat

Figure 78 Possibilités de valorisation des biens publics (Source: Programme Communal d'Actions en matière de Logements 2014-2016)

4.2.3 La politique publique en matière de logement

La commune de Rebecq a atteint l'objectif wallon de 10% de logements publics sur son territoire.

Le Programme Stratégique Transversal (PST) de la commune de Rebecq aborde la question du logement par le biais de l'objectif stratégique 14 « Être une commune où chacun a droit à un logement décent ».

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 : Doter la commune d'une stratégie en matière de logement

Actions

1. Continuer à réaliser le programme d'ancrage du logement conformément aux conditions arrêtées par la Région wallonne
- 2/ Poursuivre une politique de logement qui privilégie la mixité sociale et la rénovation du bâti existant. En évaluant notamment les impacts en termes de services (égouttage, éclairage public, transports en commun, commerces, écoles, crèches, etc.) ou de risque d'inondations.
- 3/ Prévoir un logement d'urgence afin de répondre au besoin de logement immédiat des personnes qui perdent leur logement à la suite de calamités ou des personnes victimes de violences conjugales.

4/ Œuvrer à l'amélioration des abords des logements en termes de convivialités et d'aménagements, en embellissant les zones extérieures situées au sein des quartiers et en rendant les espaces communs conviviaux et agréables à vivre.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : OPTIMISER LES PARTENARIATS

Actions

1/ Permettre à nos jeunes de se loger à un prix accessible. Mettre à disposition des opérateurs immobiliers publics des terrains communaux pour construire du logement locatif ou acquisitif à destination des jeunes ménages et/ou des ménages à revenus moyens.

2/ Mener une politique soutenant l'intégration de commerces dans tout projet immobilier privé et la rénovation des centres afin d'augmenter l'attractivité des noyaux commerçants.

3/ Mener une politique d'incitation envers les propriétaires afin de permettre la prise en gestion par l'Agence Immobilière Sociale de locaux inoccupés, moyennant travaux effectués grâce à des primes et des prêts à taux avantageux.

4/ Maintenir la taxe dissuasive sur les logements inoccupés.

5/ Veiller à éviter la division d'immeubles en trop petites cellules.⁹

L'Administration communale de Rebecq gère 34 logements sociaux mis en location.

Deux acteurs du logement social œuvrent également sur Rebecq. Il s'agit des :

- Habitations Sociales du Roman Païs (HSRP) qui gèrent la Cité du Rastadt (avenue des Croix du Feu – rue du Rastadt à Rebecq), le Clos des Augustines, la Cité Floréal (Quenast), le Petit Bruxelles (rue de Saintes – chemin vert, Quenast), la Cité Maurice Lange (rue des Agasses – rue des Coucous, Quenast) et la cité Germinal (Quenast)
- Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon (AISBW).

Parmi les actions en matière de logement déjà réalisées ou en cours de réalisation dans la commune de Rebecq, citons :

- La création de 40 logements sociaux pour personnes âgées situés au Clos des Augustines et gérés par les Habitations Sociales du Roman Païs et le CPAS ;
- La création de 13 logements moyens destinés à la vente au Clos des Augustines ;
- La création d'un logement de transit situé rue de la Gendarmerie 18 ;
- La création de logements sociaux situés rue de Rebecq 68 et 72 ;
- Le remplacement d'une maison insalubre rue du Faubourg 19 par du logement neuf.

Le projet de développement de l'habitat à Rebecq est détaillé par le Programme Communal d'Actions en matière de Logements. Il évoque notamment la réalisation de deux logements de transit en plus de celui situé rue de la Gendarmerie 18, le soutien apporté par la Commune à la création de logements sociaux acquisitifs par les HSRP à Quenast à proximité de la cité des Agaës.

Un projet de logements en partenariat avec la Régie Foncière Provinciale dans l'ancienne Maison communale, le dépôt communal et le parc devrait prochainement voir le jour.

Au 20 mars 2016, il y avait 112 candidatures à un logement social à Rebecq¹⁰. Ce nombre est en hausse (94 candidatures en 2014, 100 en 2015). L'ensemble des logements sociaux présents sur le territoire de Rebecq ne satisfont pas à la demande, ce qui est également rapporté par le Plan de Cohésion Sociale (PCS).

Le Plan de Cohésion Sociale souligne que ces logements sont souvent occupés par des personnes âgées dont les enfants ont quitté le domicile et malgré le surloyer pour chambre inoccupée demandé par la Région wallonne, les personnes préfèrent rester. Il y a donc un manque de logements disposant de suffisamment de chambres pour les familles nombreuses.

⁹ Extrait du Programme Stratégique Transversal de la commune de Rebecq (Source : Commune de Rebecq)

¹⁰ Source : Iweps. Les données présentées font référence à la seule commune de premier choix. Les informations proviennent de la base de données centralisée des candidatures pour un logement social auprès des SLSP.

4.2.4 Synthèse AFOM

Ménages et logements	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Ménages	Typologie des ménages dominée par le modèle « familial » (diminution des couples compensée par augmentation des cohabitants)	Réduction de la taille des ménages due à vieillissement de la population	L'augmentation du nombre de petits ménages génère de nouveaux besoins en logements, c'est-à-dire des typologies de logements adaptés aux personnes isolées ou aux personnes âgées ainsi qu'aux familles monoparentales.	Fuite de certains ménages si pas d'offre appropriée à leur besoin
Parc bâti	Production de logements satisfait augmentation du nombre de ménages Logements de grande taille Parc ancien mais nombreuses rénovations	Part très importantes de maisons quatre façades, consommatrices d'espace Peu d'appartements adaptés aux petits ménages et personnes âgées	Production de plus en plus importante d'appartements permettant une diversification du parc bâti et une anticipation de l'évolution de la typologie des ménages	Mitage des espaces naturels et agricoles par les maisons quatre façades
Immobilier et foncier	Forte attractivité de la commune Prix de l'immobilier encore relativement faible par rapport à la moyenne provinciale	Difficultés pour les jeunes rebecquois à se loger dans leur commune d'origine en raison de l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier Manque de maîtrise publique des zones d'habitat encore disponibles		Pression foncière croissante risque d'augmenter les difficultés que connaissent les jeunes souhaitant s'installer sur la commune
Politique communale	Parc de logements public atteint 10 % Dynamique de projets	Offre ne satisfait pas à la forte demande		

4.2.5 Constats et pistes d'enjeux

4.2.5.1 Principaux constats

- Les couples avec enfants dominent la typologie des ménages de Rebecq, mais les ménages avec une personne seule ont tendance à augmenter, en raison notamment du vieillissement de la population.
- La typologie du bâti est dominée par la maison quatre façades, mais on note une augmentation de la production d'appartements.
- Le bâti est relativement ancien, mais il fait l'objet de nombreuses opérations de rénovation.
- La proximité de Bruxelles entraîne une pression croissante sur le foncier disponible à Rebecq ainsi qu'un accroissement des prix de vente de l'immobilier, bien qu'encore relativement en deçà des mouvements observés dans le reste de la Province de Brabant wallon.
- Il reste des ressources foncières disponibles sur la commune, mais peu sont de maîtrise communale.
- La commune favorise la création de logements pour tous.
- Le parc de logement social est saturé.

4.2.5.2 Pistes d'enjeux

- *Comment limiter l'étalement urbain dû à la construction de maisons quatre façades ?*
- *Comment diversifier l'offre en logements au vu de l'évolution de la typologie des ménages (plus de personnes seules en raison du vieillissement de la population, plus de familles monoparentales, etc.) ?*
- *Face à l'augmentation des prix de l'immobilier et du foncier, comment permettre aux jeunes ménages de rester dans leur commune d'origine ?*

4.3 Services et équipements

4.3.1 Services administratifs

L'administration communale est située dans ses nouveaux locaux rue du Docteur Colson 1 dans le centre de Rebecq. Elle est ouverte du lundi au samedi.

L'antenne de Rebecq de la zone de police Ouest Brabant wallon est située rue Parmentier 16 à Rebecq (division centrale à Tubize). Celle-ci va prochainement être déplacée dans les locaux de l'ancien CPAS à proximité de la Maison communale.

La poste est située rue du Pont 34 à Rebecq.

Les services administratifs sont donc tous regroupés dans le centre de Rebecq.

4.3.2 Enseignement et formation

L'enseignement à Rebecq dispose d'un site internet qui lui est propre : <http://www.rebecq-ecoles.be/>.

La commune de Rebecq compte cinq écoles réparties sur sept implantations. Les trois principaux villages de la commune de Rebecq disposent chacun d'au moins une école.

Commune	Adresse	Caractéristiques	Nombre d'élèves		Nom
			Mat.	Prim.	
Rebecq	Rue du Montgras, 36	Enseignement communal	-	83	Ecole communale
Rebecq	Ruelle Al Tache, 10	Enseignement maternel et primaire Enseignement communal	87	53	Ecole communale
Bierghes	Rue Caporal Tresignies,	Enseignement maternel et primaire Enseignement communal	53	83	Ecole communale

	13				
Quenast	Rue de Saintes, 1	Enseignement primaire Enseignement communal	-	51	Les petits pas
Quenast	Rue Maurice l'ange, 11	Enseignement maternel Enseignement communal	35	-	Les tourterelles
Quenast (Rebecq)	Cités germinal 18a	Enseignement maternel et primaire Enseignement communal	37	48	La petite école bleue
Rebecq	Rue Parmentier 5	Enseignement primaire et maternel Ecole libre	84	157	Ecole libre Saint-Géry

Figure 79 Ecoles à Rebecq (Source: Administration communale)

Pour l'année scolaire 2015-2016, 530 enfants fréquentent les écoles communales (212 en maternel et 318 en primaire) et 241 sont scolarisés à l'école libre Saint-Géry (84 en maternel et 157 en primaire). Le nombre total d'enfants scolarisés à Rebecq est de 771 élèves (296 en maternel et 475 en primaire).

La part des élèves résidant à Rebecq et fréquentant une école de la commune est révélatrice en termes de mobilité scolaire. 55% des élèves de maternelle fréquentent une école de Rebecq et 49,5% des élèves du primaire : un enfant sur deux est donc scolarisé en dehors de Rebecq. Il s'agit dans les deux cas d'un des ratios les plus faibles de Wallonie (moyenne : 78,7% pour la maternelle et 74% pour le primaire). Ceci peut notamment s'expliquer par la forte mobilité des parents pour le travail (nombreux navetteurs vers Bruxelles) qui peuvent choisir par raison de commodité de scolariser leurs enfants à proximité de leur lieu de travail, ou bien pour que leurs enfants bénéficient d'une scolarité continue dans une même implantation.

Il n'y a pas d'enseignement secondaire sur le territoire communal. Le Centre d'éducation et de formation en alternance (CEFA) a déménagé à Clabecq (Tubize). La nouvelle affectation de ce bâtiment provinciale n'est pas encore connue.

4.3.3 Petite enfance et jeunesse

4.3.3.1 Petite enfance

Nom	Adresse	Village	Type	Nombre de places
MCAE Les Pitchounets	Rue du Docteur Colson 1	Rebecq	Public	24 places
MCAE Les Spirous et Cie	Chemin du Croly 9	Quenast	Public	12 places
Crèche L'Ecolline (ouverte en juin 2016)	Rue Caporal Tresignies, 13	Bierghes	Public	18 places
Sœurs Lucrèce et Louisa asbl	Rue Parmentier 11	Rebecq	Privé	30 places
Service des Accueillantes d'Enfants Conventionnés (SAEC)	Rue Parmentier 11	Rebecq	Privé	40 places
Accueillante autonome : M.-P. Rouge	Rue du Ham 15	Bierghes	Privé	4 places
Accueillante autonome : Déborah Jeegers	Chaussée Maïeur Habils 21	Bierghes	Privé	4 places
Accueillante autonome : Dolores Cruz	Rue Ste Renelde 22	Rebecq	Privé	5 places
Co-accueillantes autonomes Audrey De Rijck - Stéphanie Jaspers	Rue de la Station 33	Quenast	Privé	10 places
Co-accueillantes autonomes Marjorie Bodeson - Nadine Stas	Avenue Floréal 13	Rebecq	Privé	10 places

Figure 80 Structures d'accueil de la petite enfance à Rebecq (Source: www.accueildesenfants.be)

Sur l'ensemble de la commune, les différentes structures existantes peuvent accueillir plus de 150 enfants, dont 51 dans les structures publiques.

Le taux d'accueil de la petite enfance à Rebecq se situe à 32,6%, soit environ la moyenne wallonne (33,1%). Ce taux calculé par l'iweeps est celui de 2014, soit avant l'ouverture de la crèche de Bierghes, ce qui devrait donc permettre de le faire progresser.

4.3.3.2 Accueil extrascolaire

Rebecq dispose d'un service Accueil Temps Libre (ATL) qui coordonne les enfants de 2,5 à 12 ans.

On dénombre un large choix de structures proposant des activités culturelles, sportives, etc.

La Commune organise aussi l'accueil extrascolaire des enfants âgés de deux ans et demi à douze ans inscrits dans les écoles communales de Rebecq, ainsi que les plaines de vacances pour les enfants âgés de deux ans et demi à cinq ans et demi.

4.3.3.3 Autres services aux jeunes

Prenant la forme d'une asbl, la Maison des Jeunes de Rebecq nommée « Point de rencontre » est un établissement reconnu et subventionné par la Communauté française. Travaillant en lien étroit avec le centre culturel et le service communal « plan de cohésion sociale », elle œuvre pour le développement culturel dans un esprit d'ouverture et de citoyenneté.

Cette structure ouverte à tout jeune âgé de 12 à 26 ans vise à développer divers projets initiés par les jeunes eux-mêmes. La maison est située avenue Béhault, 3 et propose diverses activités : ateliers de musique, mini foot, improvisation, projet « été solidaire », école des devoirs etc.

Chaque jeudi soir se tient une permanence de l'AMO Plan J dans les locaux de l'ONE rue des Sauniers à Rebecq.

L'objectif prioritaire d'une AMO est d'aider les jeunes à s'épanouir dans leur vie de tous les jours :

- en leur apportant une aide individuelle

- en soutenant leurs projets
- en les aidant à résoudre leurs difficultés (familiales, scolaires, administratives, juridiques...)

4.3.4 Troisième âge

La Résidence d'Arenberg est l'unique infrastructure destinée à l'accueil des personnes âgées à Rebecq. Elle est située rue du Docteur Colson 1. Elle dispose de 81 lits (35 chambres à un lit et 23 chambres à deux lits). A l'issue des travaux de rénovation et d'extension, la Résidence d'Arenberg offrira 85 lits/chambres individuel(le)s en MR et MRS et 15 lits/chambres individuel(le)s en "court séjour" (pour un maximum de 3 mois).

Avec cet établissement dédié aux personnes âgées, le taux de couverture de la commune est assez faible (le nombre de lits existants peut accueillir 11% des personnes de plus de 75 ans), taux qui atteindra les 14% avec l'augmentation de capacité de l'établissement.

Un autre type de logements pour personnes âgées existe : 40 logements sociaux pour personnes âgées en capacité de vivre de manière indépendante, situés au Clos des Augustines et gérés par les Habitations Sociales du Roman Païs et le CPAS ont été créés. La maison de repos leur permet de bénéficier de certains services de base (repas, soins, participation à des ateliers pour aînés). Ces logements sont couplés à 13 logements moyens destinés à la vente, principalement pour des familles. Il s'agit donc d'un quartier résidentiel à dimension intergénérationnelle, permettant faire cohabiter personnes âgées et familles et de développer l'entraide.

Les structures d'accueil de la population âgée ne sont pas la seule réponse à apporter au vieillissement de la population. La couverture des besoins passe également par les soins de santé, les soins et services à domicile, etc.

Le CPAS de Rebecq propose différents services destinés à faciliter la vie des personnes âgées sur la commune.

Il livre des repas chauds, et propose un service « SOS dépannage » pour les VIPO (veuves, veufs, invalides et orphelins), ce qui leur permet alors de bénéficier de divers travaux à domicile.

Un Conseil Consultatif communal des Aînés existe à Rebecq. Il remet des avis sur les projets de la Commune, organise des événements, etc.

Un certain nombre d'asbl œuvrent sur le territoire de Rebecq pour les personnes du 3^{ème} âge : Pensionnés socialistes, Foyer du 3^{ème} âge, Les Jeunes Aînés, Senior MR, Amitiés du mercredi.

4.3.5 Assistance et accueil social

Le CPAS de Rebecq se situe rue du Docteur Colson 1 à Rebecq.

Le Centre Public d'Action Social (CPAS) assure un rôle prépondérant dans la commune en termes d'actions sociales. Ses missions sont nombreuses.

Un CPAS assure la prestation d'un certain nombre de services sociaux et veille au bien-être de chaque citoyen.

Il gère trois grands secteurs au quotidien :

- Le service social
- La petite enfance
- Les séniors

Rue des Sauniers 8 à Rebecq se trouve l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE). Les ALE poursuivent un double objectif. Elles cherchent, d'une part, à satisfaire aux besoins de la société auxquels ne répondent pas suffisamment les circuits de travail réguliers et veulent, d'autre part, intégrer dans le marché du travail les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires du revenu d'intégration et certains bénéficiaires de l'aide sociale. Les travailleurs qui effectuent des activités dans le cadre de l'agence locale pour l'emploi (travailleurs ALE) sont engagés dans les liens d'un contrat de travail ALE.

4.3.6 Soins de santé

Rebecq compte neuf médecins généralistes sur son territoire. La plupart sont groupés dans le centre de Rebecq. Quenast et Bierghes bénéficient chacun d'au moins un médecin, mais il n'y a pas de médecin à Wisbecq.

Rebecq fait partie des 123 communes wallonnes considérées comme en pénurie de médecins généralistes selon la liste établie par le Forem en juillet 2016.

Parmi les autres professionnels de la santé, l'offre de Rebecq comprend :

- 4 dentistes
- 1 ORL
- 9 kinésithérapeutes
- 5 logopèdes
- 1 ostéopathe
- 4 pharmacies (3 à Rebecq centre et 1 à Bierghes)
- 8 psychologues et psychiatres
- 6 intervenants en soin à domicile
- 4 vétérinaires

L'ONE est présent à Rebecq.

La commune ne dispose d'aucun centre hospitalier ni de centre de soins sur son territoire. Les centres hospitaliers les plus proches sont ceux de Soignies, de Braine-le-Comte, de Tubize, de Nivelles et de Bruxelles.

Aide et soins à Domicile (ASD) propose un service de garde à domicile d'enfants malades.

Il existe à Rebecq une antenne délocalisée du service de santé mentale « la Forge de Vie », basée à Clabecq.

4.3.7 Associations et équipements culturels, vie culturelle

4.3.7.1 Les infrastructures

- Le centre culturel de Rebecq

C'est une structure importante de la vie communale. Regroupant des activités et des associations très diversifiées, il cherche à proposer une offre culturelle variée. Ainsi, on y trouve du cinéma, du théâtre, de la musique, etc. Créé en 1971 sous le statut d'asbl, le centre culturel de Rebecq est reconnu par la Communauté française comme « Centre Culturel agréé » et détient le soutien de diverses institutions : la commune, la province du Brabant wallon et de la Région wallonne. Le centre culturel se situe Chemin du Croly 11, dans le village de Quenast.

Dans un souci d'ouverture à tous les publics le centre culturel pratique des tarifs accessibles avec des réductions pour les allocataires sociaux. Toujours dans ce même souci, il organise des représentations dans divers lieux, afin de toucher le plus grand nombre de public.

Les activités du centre culturel se regroupent au niveau de deux lieux principaux : la salle communale de Quenast qui permet les représentations davantage scéniques et le moulin d'Arenberg, accueillant entre autre des expositions.

- Le musée du porphyre

Au sein du moulin d'Arenberg se situe le musée du porphyre, pierre servant à la réalisation de pavés et extraite des carrières de Rebecq.

- La maison de la bière

Le Petit Moulin d'Arenberg abrite la maison de la bière qui explique aux visiteurs le processus de fabrication jusqu'à la mise en bouteille. Travaillant en partenariat avec la brasserie Lefebvre, la maison de la bière est ouverte tous les dimanches du 1er Mai au 30 Septembre de 15h à 17h30. La visite est couplée avec celle de la meunerie.

- La bibliothèque communale

La bibliothèque communale de Rebecq se situe ruelle du Tonnelier 4. La bibliothèque est exiguë et devrait être déménagée dans l'ancienne chapelle de l'hospice, à côté des services de l'administration communale.

- Les salles communales

Nom	Localité
Salle Communale de Wisbecq	Wisbecq
Salle le Petit Moulin	Rebecq
Salle Communale de Quenast	Quenast
Salle du Vélodrome	Quenast
Ancienne Gare	Rebecq

Figure 81 Salles pouvant être louées par la commune

Ces salles sont disponibles à la location. L'ancienne gare est mise à disposition des associations rebecquoises pour leurs activités non lucratives. La salle communale de Quenast a été rénovée en 2009 et offre un lieu d'accueil confortable et agréable pour ses habitants.

Selon une note de la Commune sur la fréquentation des salles en 2014, 294 locations de salles ont été accordées par le Collège, ce qui représente 329 jours de location. La demande est forte mais les salles ne sont pas saturées. La salle de

l'ancienne gare est la plus fréquentée, suivie de la salle de Quenast et de la salle de Wisbecq. Les salles avec une grande capacité d'accueil ainsi que le plus grand nombre d'équipements sont les plus demandées. Le taux d'occupation gratuite atteint 60% (notamment dû à l'ancienne gare). Les associations sont les plus demandeurs, notamment pour l'ancienne gare et la salle de Wisbecq.

4.3.7.2 *Les évènements et festivités culturelles*

Plusieurs évènements se tiennent à Rebecq :

- Le Carnaval de Rebecq

Tous les ans, le deuxième dimanche avant Pâques, une trentaine de chars arpente les rues de Rebecq accompagnés de son géant Momus. Le cortège démarre de Quenast à 15h pour terminer son défilé à 20h sur la Grand' Place de Rebecq.

- La braderie

Le dernier week-end de juin est l'occasion de sortir faire de bonnes affaires ou alors vendre de vieilles affaires à Rebecq. Les rues du Pont, de Colson et la Grand' Place sont alors fermées à la circulation.

- Festivals

Rebecq est le théâtre de festivals : De Fer et de Feu, Concerto à 5 euros, Quenast'ivale, English Beer Festival à la Gueuzerie Tilquin. Ces festivals ont la capacité de capter le public au-delà des limites communales.

- Les kermesses

Plusieurs kermesses rythment l'année dans les différents villages.

- Le marché de Noël

Il se tient aux moulins d'Arenberg chaque année.

La vie de la commune est également ponctuée par un nombre important de fêtes de village organisée par les comités des fêtes.

De nombreuses associations culturelles existent à Rebecq. Elles sont reprises par le répertoire des associations culturelles sur le site internet de la commune.

4.3.8 **Clubs et équipements sportifs**

4.3.8.1 *Les infrastructures*

- Le hall sportif

Le hall sportif est situé rue Trieu du bois 11, face aux terrains de tennis.

- Tennisland

Rebecq est reconnue pour son club de tennis. La commune dispose de terrains de tennis en plein air et couverts. Des évènements importants se déroulent au sein de cette infrastructure, tel que le Rebecq Lady Trophy, tournoi international féminin. L'infrastructure compte huit terrains outdoor, quatre terrains indoor, deux squashes et un terrain de paddle.

- Le vélodrome

Le vélodrome de Rebecq a ouvert en 2002 ; il est le seul de la Province de Brabant wallon, mais n'est plus accessible actuellement en raison de sa dégradation. Il se situe au sud-ouest de Quenast.

- Les terrains sportifs

Plusieurs terrains sportifs sont concentrés autour du hall omnisport. On observe une offre de petits équipements sportifs de quartiers, comme des terrains de basket (centre de Bierghes), jeux pour enfants (centre de Rebecq), qui permettent à la population d'accéder rapidement et gratuitement à une activité sportive et de loisir.

Trois espaces multisports ont été créés à Bierghes, Rebecq et Quenast.

- Le projet de piscine

Les travaux de la piscine intercommunale de Braine-le-Château, Ittre, Tubize et Rebecq, située à côté du vélodrome à Quenast, sont pour le moment suspendus suite à un glissement de terrain.

4.3.8.2 *Les clubs et associations*

Rebecq compte une trentaine de clubs et associations sportives qui couvrent un important nombre de sports (aquagym, arts martiaux, badminton, basket, colombophilie, danse, fitness, football, gymnastique, marche, mini-foot, pétanque, squash, tennis).

4.3.9 Synthèse AFOM

Services et équipements	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Enseignement et formation	Un réseau d'écoles maternelles et primaires bien implanté dans les différents villages et quartiers.	Pas d'enseignement secondaire La moitié des enfants sont scolarisés dans une autre commune	Bâtiment provincial du CEFA à reconvertir	Scolarisation des enfants en dehors de la commune ne concourt pas à renforcer les dynamiques sociales des villages
Petite enfance	Taux d'accueil de la petite enfance dans la moyenne wallonne Ouverture d'une nouvelle crèche à Bierghes	Manque de places en crèche ne sera pas couvert par la nouvelle crèche de Bierghes	Augmentation du nombre de petits enfants	
Jeunesse	Présence d'une Maison des jeunes Permanence de l'AMO Plan J dans les locaux de l'ONE Nouveaux agoraspaces à Bierghes, Quenast et Rebecq		Augmentation du nombre de jeunes	
Troisième âge	Existence d'une maison de repos au centre de Rebecq : la Résidence d'Arenberg et projet d'extension Existence de plusieurs associations adressées aux aînés	Faible taux de couverture des structures d'accueil pour les personnes âgées (une seule structure)		Vieillesse de la population devrait accentuer le besoin de nouvelles places en maison de repos et d'aide à domicile
Santé	Offre de soins de proximité	Pas d'hôpital Pénurie de médecins généralistes		Risque d'accroissement des besoins avec augmentation de la population âgée
Culture	Bonne dynamique culturelle avec un centre culturel actif, des manifestations, un réseau de salles polyvalentes, etc.			
Sport	Nombreuses associations et clubs sportifs Infrastructures de qualité		Coopération supracommunale pour construction de la piscine	

4.3.10 Constats et pistes d'enjeux

4.3.10.1 Principaux constats

- La Commune dispose d'un très bon réseau d'enseignement, malgré l'absence d'établissements secondaires.
- Plus de la moitié des enfants résidant à Rebecq ne sont pas scolarisés dans la commune.
- Malgré l'ouverture de la nouvelle crèche de Bierghes, il manque toujours de places en crèche à Rebecq.
- La maison de repos de Rebecq va bénéficier d'une extension. Des projets alternatifs se développent, tels que le Clos des Augustines.
- L'offre en services de santé est bonne et répartie entre les villages.
- L'offre culturelle et sportive est variée.
- Le tissu associatif est dynamique. Il touche tous les âges, créant une dynamique entre les habitants.

4.3.10.2 Pistes d'enjeux

- *L'importante part des jeunes dans la commune est à prendre en considération afin de prendre en compte leurs besoins.*
- *L'évolution de la population doit mener à une réflexion sur l'évolution des besoins, notamment en raison du vieillissement attendu de la population. Les besoins s'expriment en termes de services à la personne, d'accueil en maison de repos, etc. L'extension de la capacité de la Résidence d'Arenberg témoigne de l'intégration de cette évolution.*
- *La moitié des enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas scolarisés à Rebecq, ce qui est souvent dû à la facilité que représente le fait de scolariser son enfant à côté de son lieu de travail. Dès lors, les activités sportives et culturelles sur la commune ainsi que les associations sont précieuses afin de tisser des liens entre tous les enfants habitant la commune.*
- *La polyvalence des infrastructures est indispensable afin de satisfaire aux besoins de toutes les populations.*
- *Avec un territoire coupé en deux par l'autoroute et la ligne TGV, les villages du nord de la commune peuvent se sentir marginalisés, ce qui*

peut nuire au développement d'une cohésion sociale communale. L'enjeu est de préserver les identités villageoises et de développer le sentiment d'appartenance à la commune.

5 Dimension sociale

5.1 Indicateur Iweps d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)

L'indicateur d'accès aux droits fondamentaux a été développé par l'Iweps à la demande du Gouvernement wallon dans le cadre du décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie (PCS).

L'Iweps le définit ainsi :

« L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux reflète l'accès de la population de chaque commune wallonne aux droits fondamentaux, complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune.

Les droits fondamentaux sont déclinés selon six dimensions :

- 1/ Le droit à un revenu digne;
- 2/ Le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale;
- 3/ Le droit à un logement décent et à un environnement sain;
- 4/ Le droit au travail;
- 5/ Le droit à l'éducation et à la formation;
- 6/ Le droit à l'épanouissement culturel et social.

Le facteur de risque prend en considération trois publics cibles :

- 1/ Les ménages monoparentaux;
- 2/ Les isolés âgés de 65 ans et plus;
- 3/ Les demandeurs d'asile. »

ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX + FACTEURS DE RISQUE	A. DROIT A UN REVENU DIGNE	1. Bénéficiaires de l'aide sociale (revenu d'intégration sociale (RIS), aide financière équivalente au RIS, revenu garanti et garantie de revenu aux personnes âgées 2. Revenu fiscal médian et faibles revenus (< 11.000 € / an de revenu imposable) (indicateur composite de revenu) 3. Bas salaires (< 88 € bruts journaliers en équivalents temps plein (ETP))
	B. DROIT A LA PROTECTION DE LA SANTE ET A L'AIDE SOCIALE ET MEDICALE	4. Espérance de vie à la naissance 5. Handicap ou maladie chronique, de longue durée 6. Maladies professionnelles
	C. DROIT A UN LOGEMENT DECENT ET A UN ENVIRONNEMENT SAIN	7. Logements de qualité insuffisante 8. Exposition de la population à la pollution sonore, à la pollution de l'air et à la pollution du sol 9. Habitat permanent dans les campings ou autres équipements touristiques 10. Candidats locataires sociaux et logements publics
	D. DROIT AU TRAVAIL	11. Réserve de main d'œuvre 12. Chômage de très longue durée (>= 2 ans)
	E. DROIT A L'EDUCATION ET A LA FORMATION	13. Faiblement diplômés
	F. DROIT A L'EPANOUISSEMENT CULTUREL ET SOCIAL	14. Fracture numérique 15. Désaffection électorale
	G. POPULATIONS A RISQUES	16. Ménages monoparentaux 17. Isolés âgés (65 ans et +) 18. Demandeurs d'asile

Figure 82 Composantes de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (Source: Iweps 2013)

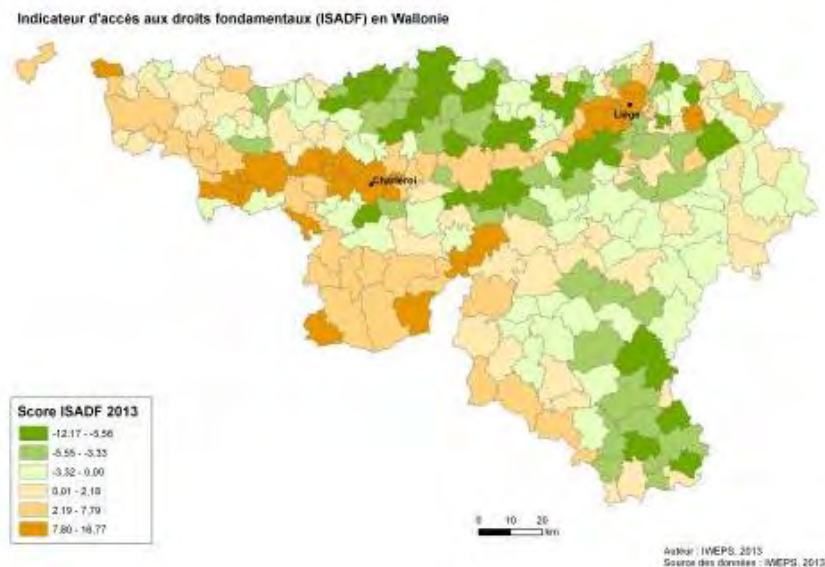


Figure 83 Indicateur d'accès aux droits fondamentaux en Wallonie (Source: Iweps)

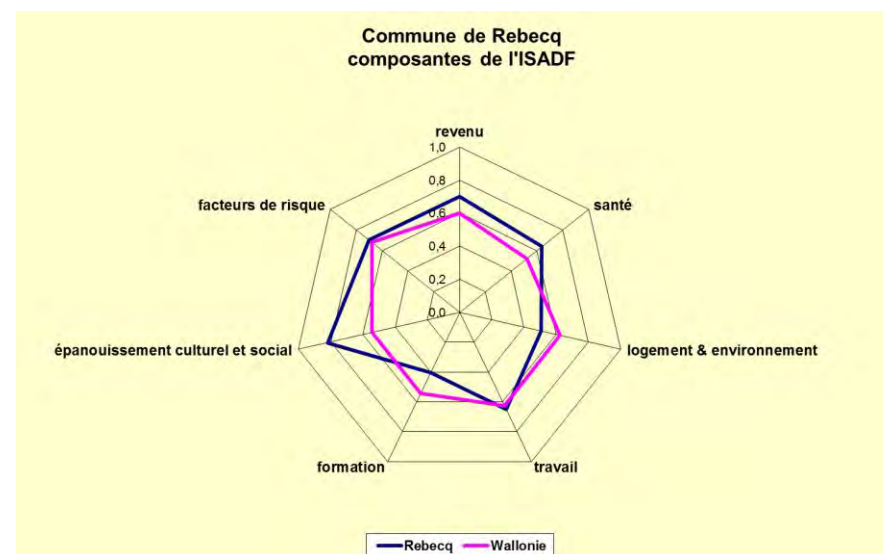


Figure 84 "Radar" de Rebecq par rapport à la moyenne wallonne (Source: Iweps 2013)

Dimensions de la cohésion sociale	Classement de Rebecq par rapport aux 262 communes wallonnes
Score global	120
Revenu	92
Santé	69
Logement, environnement	189
Travail	142
Formation	207
Epanouissement culturel et social	29
Facteurs de risque	125

Figure 85 Classement suivant l'indicateur Iweps d'accès aux droits fondamentaux

Rebecq se situe dans la partie supérieure du classement des communes de Wallonie par rapport à l'Indicateur d'accès aux droits fondamentaux.

La commune est particulièrement bien située concernant :

- L'épanouissement social et culturel
- La santé

Rebecq est moins bien située par rapport aux indicateurs suivants :

- La formation (taux de faiblement diplômés plus proche de la moyenne wallonne que de celle du Brabant wallon, voir point 5.2)
- Le logement et l'environnement (nombreux candidats aux logements sociaux, pollution sonore de l'autoroute et de la ligne TGV)
- Le travail

5.2 Niveaux de qualification

Lors du Censur de 2011, la proportion de personnes peu qualifiées à Rebecq (avec au plus un niveau de primaire) se rapproche de celle de la Région wallonne (15,1% et 16,1%), tandis qu'elle est supérieure à celle du Brabant wallon (10,5%).

Concernant la part des diplômés du supérieur et détenteurs d'un doctorat, celle-ci est également plus proche de la moyenne wallonne (25,3% et 23,9%) que de celle du Brabant wallon (37%).

Près de la moitié de la population a un niveau secondaire (inférieur et supérieur).

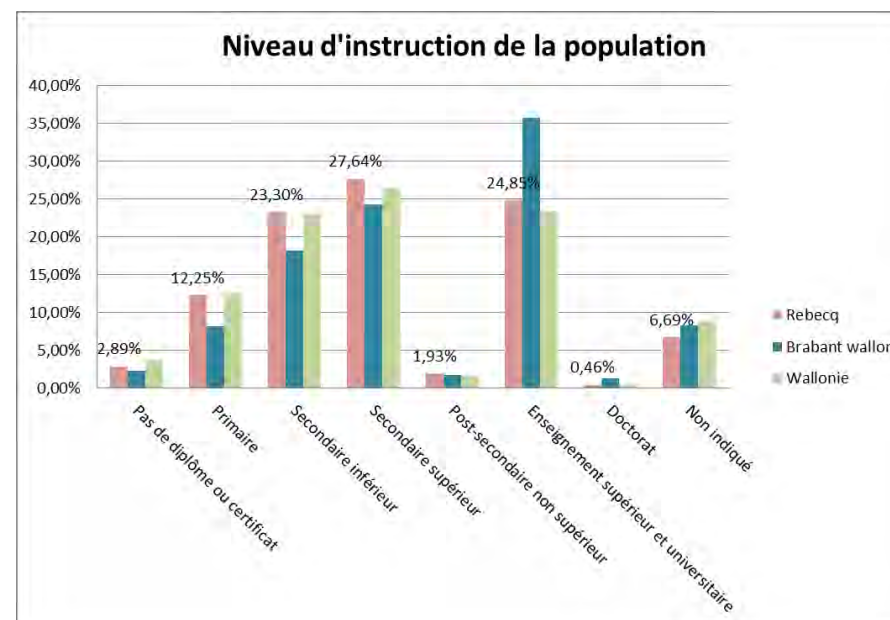


Figure 86 Niveau d'instruction de la population de 18 ans et plus ne suivant plus d'enseignement (Source: DGSIE, Censur 2011)

5.3 Revenus des ménages

Le revenu moyen par déclaration¹¹ à Rebecq en 2013 s'élève à 32.378 euros. Cette moyenne est inférieure à celle de l'arrondissement de Nivelles (35.533 euros) et inférieure à celles de la plupart des communes voisines de Rebecq (à l'exception de Braine-le-Comte et de Tubize).

¹¹ Le revenu moyen par déclaration est le rapport entre le revenu total net imposable et le nombre total de déclaration.

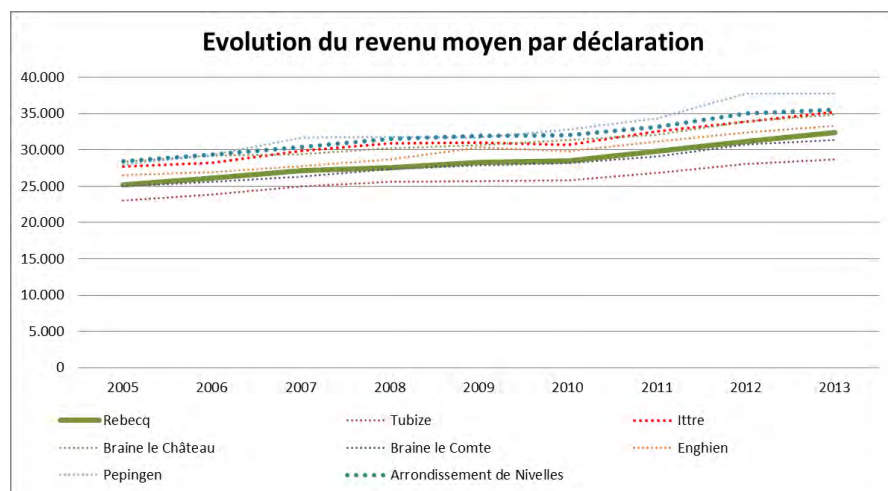


Figure 87 Evolution du revenu moyen par déclaration (Source: Statbel DGSIE)

Les revenus sont sur l'ensemble des entités considérées en progression. Ceux de Rebecq augmentent rapidement puisqu'ils ont dépassé ceux de Braine-le-Comte et se rapprochent de ceux d'Enghien.

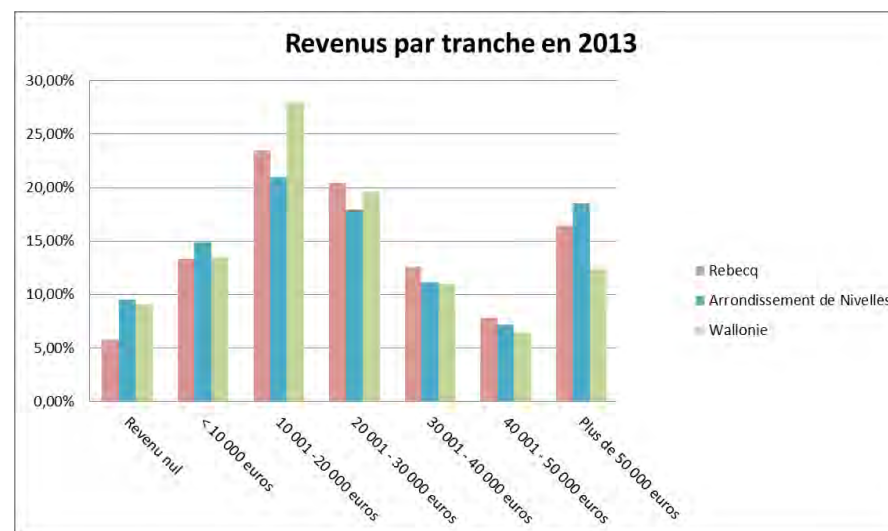


Figure 88 Revenus par tranche en 2013 (Source: Statbel DGSIE)

En 2013, moins de 6% des déclarations fiscales de Rebecq présentent un montant imposable nul, ce qui est inférieur aux moyennes de l'arrondissement de Nivelles et de la Région wallonne qui se situent entre 9 et 10%.

La part de faibles revenus (inférieurs à 10.000 euros) est quant à elle similaire à celle de la Région wallonne, autour de 13,4%, mais inférieure à celle de l'arrondissement de Nivelles (14,8%).

À Rebecq, 1 déclaration sur 5 concerne donc de faibles revenus, alors que dans l'arrondissement de Nivelles, c'est 1 déclaration sur 4. Le taux de déclarations concernant de faibles revenus est donc relativement moins élevé à Rebecq que dans l'entière de l'arrondissement.

La part des hauts revenus (plus de 50.000 euros) à Rebecq représente 16,5% des déclarations. Cette part est plus élevée que sur la totalité de la Région wallonne (12,4%), mais inférieure à celle de l'arrondissement de Nivelles (18,5%). Rebecq est une commune qui attire les hauts revenus, mais dans une mesure moindre que dans d'autres communes du Brabant wallon.

Près de la moitié des revenus déclarés à Rebecq se situent entre 10.000 et 30.000 euros. Cette part des revenus « moyens » est plus élevée à Rebecq que dans l'arrondissement de Nivelles, cela étant dû à une part moins élevée des revenus faibles et des très hauts revenus à Rebecq. Les revenus des Rebecquois sont donc davantage resserrés autour du revenu médian¹² qui s'élève à 24.200 euros que dans l'arrondissement de Nivelles où les écarts de revenus sont plus importants.

5.4 Demandeurs d'emplois

Le taux de chômage administratif¹³ atteint en 2014 un taux de 12,4% dans la commune de Rebecq. Ce taux est très inférieur à celui de la Région wallonne (16,1%) mais reste supérieur à la moyenne du Brabant wallon (11,3%).

Son évolution suit une courbe similaire à celles du Brabant wallon et de la Wallonie, toutes les trois ascendante après avoir marqué un léger repli en 2011.

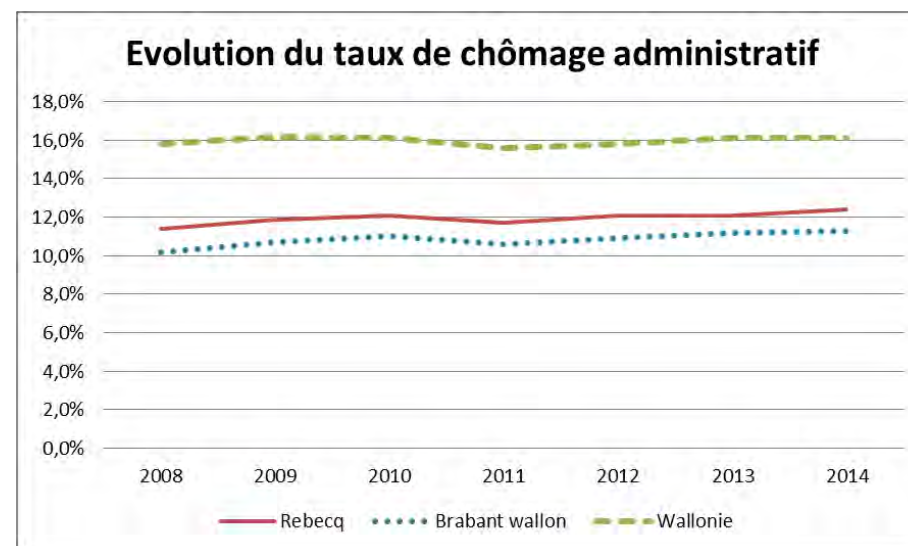


Figure 89 Evolution du taux de chômage administratif entre 2008 et 2014 (Source: Iweps)

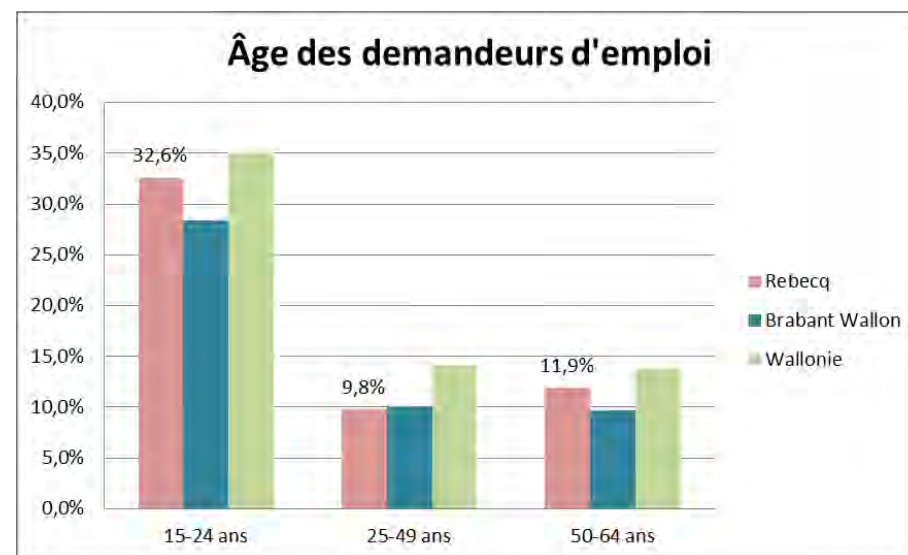


Figure 90 Répartition des demandeurs d'emploi par classes d'âge (Source: Iweps)

¹² Le revenu médian sépare entre deux parts égales la distribution.

¹³ L'indicateur rapporte le nombre de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi, à la population active (personnes présentes sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou pas) de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail. Il s'agit ici du taux chômage calculé sur la base des données administratives.

La part des jeunes au chômage dépasse les 25% dans le Brabant wallon et atteint 35% en Région wallonne. La commune de Rebecq se situe entre les deux avec 1 jeune actif sur 3 au chômage.

Le chômage chez les 25-49 ans est à Rebecq dans la moyenne du Brabant wallon. Il est cependant chez les seniors (50-64 ans) plus important à Rebecq que dans le Brabant wallon.

5.5 Bénéficiaires d'aides sociales

En 2014, 0,8% de la population rebecquoise de 18 à 64 ans bénéficient d'un RIS¹⁴. C'est bien moins que la moyenne wallonne (2,3%), et équivalent à la moyenne du Brabant wallon (0,9%).

En 2015, 3,3% de la population rebecquoise de plus de 65 ans bénéficient de la GRAPA¹⁵. Ce chiffre est similaire à la moyenne du Brabant wallon (3,5%). En Région wallonne, ce taux atteint 5,8%

5.6 Actions sociales sur la commune

À Rebecq, de nombreuses mesures ont été prises pour venir en aide aux populations les plus faibles. Elles sont notamment répertoriées par le Plan de Cohésion Sociale (PCS) :

- Trois initiatives locales d'accueil (I.L.A.) proposent 12 places pour réfugiés.
- Un logement d'urgence existe sur la commune. Le PCS souligne que ce n'est pas suffisant.

¹⁴ Le Revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens. L'Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) est une aide financière qui est attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale (loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale) aux personnes qui pour des raisons déterminées (par exemple, la nationalité), n'entrent pas en ligne de compte pour le droit à l'intégration sociale.

¹⁵ La garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) est une prestation octroyée aux personnes âgées dont les revenus sont trop faibles pour assurer leur subsistance. Elle remplace depuis 2001 l'ancien 'Revenu garanti' (RG).

- Le service Handicontact du CPAS donne information et orientation pour toutes les personnes en situation de handicap et leur entourage vers le ou les services aptes à répondre aux besoins qu'expriment ces personnes (formation, emploi, transports, etc.).
- Afin d'éviter la « fracture numérique » entre jeunes et personnes âgées, des ateliers d'accès à l'informatique sont organisés par le Conseil consultatif des aînés, le CPAS et le Service de Cohésion Sociale.
- Des tournées de quartier sont organisées par le Service de Cohésion Sociale.
- Action « Job à l'appel » organisée par l'AMO Plan J.
- Etc.

Plusieurs projets intergénérationnels existent sur la commune, tels que les logements du Clos des Augustines, les ateliers de jardinage intergénérationnels animés par le Conseil Consultatif Communal des Aînés, etc.

5.6.1 Synthèse AFOM

Cohésion sociale	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Indicateur d'accès aux droits fondamentaux	Situation générale dans la première moitié du tableau des communes wallonnes	Score inférieur à la moyenne wallonne pour la formation, le logement et l'environnement et le travail	Nombreuses actions citoyennes entreprises sur la commune	Risque d'un manque de prise en considération des publics précarisés qui communiquent peu sur leurs problèmes
Formation	Présence d'un CEFA	Taux de faiblement diplômé équivalent à la moyenne wallonne et en deçà de la moyenne du Brabant wallon Taux de diplômé de l'enseignement supérieur également plus proche de la moyenne wallonne que du Brabant wallon		
Chômage et précarité	Faible proportion de faibles revenus par rapport à la région wallonne et à l'arrondissement de Nivelles Moins d'écarts de revenus à Rebecq par rapport à la moyenne du Brabant wallon	Revenu moyen inférieur à la plupart des communes voisines Taux de chômage de 12,4%, supérieur à la moyenne du Brabant wallon Taux de chômage chez les 15-24 ans élevé		Accroissement de la courbe du chômage Ecart creusé entre les niveaux de revenus
Actions sociales	Existence d'un Plan de Cohésion Sociale Initiatives communales et du tissu associatif	Identification s'effectue davantage vis-à-vis des villages que vis-à-vis de la commune	Développement des initiatives intergénérationnelles (Clos des Augustines par exemple)	Evolution en commune dortoir Manque d'unité communale

5.6.2 Constats et pistes d'enjeux

5.6.2.1 Principaux constats

- Rebecq est globalement une commune où il fait bon vivre, cependant les statistiques ne sont pas toutes favorables (niveau de revenus plus bas que dans le reste du Brabant wallon, niveau de formation plus proche de la moyenne wallonne que de celle du Brabant wallon, chômage supérieur à la moyenne du Brabant wallon, etc.).
- La Commune entreprend notamment via son Plan de Cohésion Sociale un grand nombre de projets.

5.6.2.2 Pistes d'enjeux

- *L'évolution de Rebecq (augmentation des prix de l'immobilier, installation de ménages dont les parents travaillent à Bruxelles, etc.) risque d'entraîner la marginalisation de populations plus faibles telles que les personnes âgées. Compte-tenu de l'évolution de la population, comment renforcer le « vivre-ensemble » à Rebecq et satisfaire aux besoins de toutes les catégories de population afin de préserver la diversité sociale ?*

6 Dimension économique

6.1 Population active et emploi

Age	Occupés	Inocupés	Inactifs	Total	taux administratifs en %			taux administratifs en %		
					Activité	Emploi	Chômage	Wallonie		
								activité	emploi	chômage
15 à 24 ans	323	142	840	1305	35,60	24,80	30,50	34,70	22,40	35,30
25 à 49 ans	2.937	322	342	3601	90,50	81,60	9,90	84,60	72,60	14,10
50 à 65 ans	1.210	154	766	2130	64,00	56,80	11,30	59,90	51,80	13,50
Total /moy	4.470	618	1.948	7036	72,30	63,50	12,10	67,50	56,60	16,10

Figure 91 Population active et emploi (Source : fiche commune IWEPS Aout 2015)

6.1.1 Population d'âge actif

La population active représente **7.036 habitants soit 66%** de la population totale en août 2015. La population occupée représente 87.85 % des actifs de la commune.

Le taux d'activité et le taux d'emploi de la commune sont très élevés : **90.5% des habitants âgés de 25 et 49 ans sont actifs et 81.6% ont un emploi**. Ce dernier taux est supérieur de **plus de 9% à la moyenne régionale**. Si le taux d'activité des jeunes est plus faible – essentiellement en raison d'une scolarité plus longue - en revanche, les taux d'activité et d'emploi des personnes âgées de 50 à 64 ans sont supérieurs à la moyenne wallonne.

6.1.2 Ratio d'emploi intérieur

Le ratio d'emploi intérieur rapporte le nombre d'emplois disponibles sur le territoire communal à la population d'âge actif (15-64 ans) qui y réside.

Ce ratio est de 26,0 en 2013, ce dernier est très bas ce qui place Rebecq à la traîne des communes Wallonnes avec une moyenne régionale de 55.

Cela nous permet de dire que Rebecq n'est pas un pôle d'emploi attractif.

6.1.3 La structure des emplois dans la commune

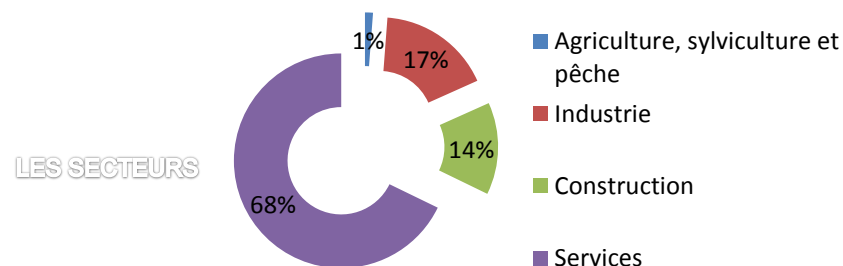


Figure 92 Répartition des emplois dans la commune par grand secteur (Source : fiche communale IWEPS Aout 2015)

La commune se caractérise par la présence d'un secteur tertiaire très important, le secteur des services représente 68% des emplois salariés. Vient ensuite l'industrie avec simplement 17 % des emplois. L'industrie extractive (carrières) représente la moitié des emplois dans l'industrie. On notera la part infime de l'agriculture par rapport à son occupation spatiale.

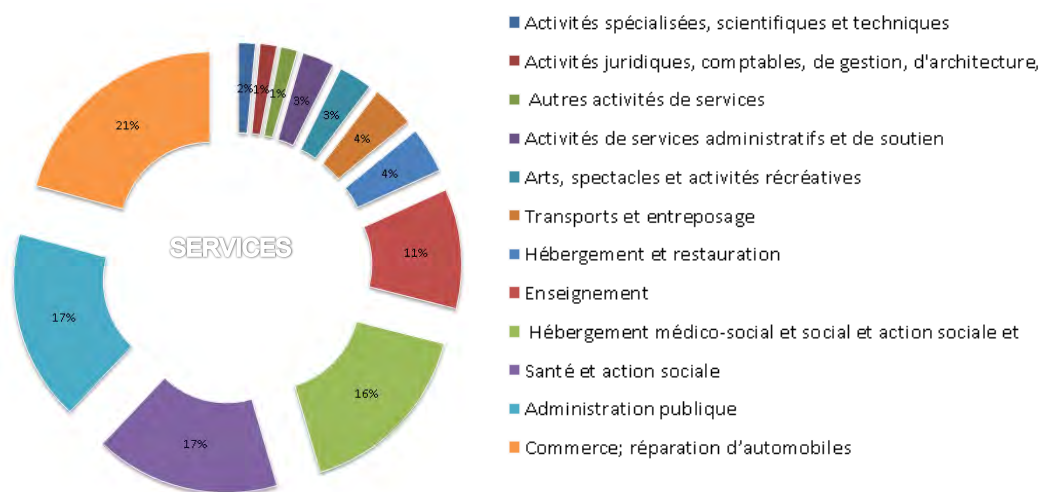


Figure 93 Répartition par postes de travail Services (Source: Statistiques décentralisées de l'ONSS 4ème trimestre 2013)

Dans les services, c'est le secteur du commerce, de l'administration publique et de la santé qui emploie le plus de salariés.

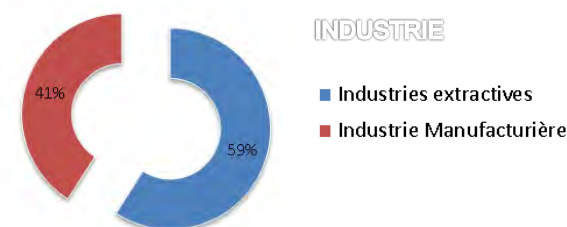


Figure 94 Répartition par poste de travail secteur Industrie (Source: Statistiques décentralisées de l'ONSS 4ème trimestre 2013)

Emploi salariés

La commune compte 661 salariés, le nombre a sensiblement diminué depuis 2008 où l'on en comptait plus de 796, soit une baisse de 135 unités.

Durant les cinq dernières années, la taille moyenne des établissements n'a pas évolué.

La part des établissements comptant de 1 à 4 personnes salariées représentent la part dominante des pourvoyeurs d'emplois sur la commune.

Emploi indépendants

On constate une augmentation du nombre des indépendants depuis 2001. On passe de 518 indépendants en 2001 à 634 en 2013, soit une augmentation de 116 unités en plus de 10 ans. Ce sont les professions commerciales (32.3%) et libérales (28.4%) qui sont les plus représentées. Les agriculteurs ne représentent que 79 individus.

Toutefois, comme dans la plupart des communes, on observe un déséquilibre important de la pyramide des âges des indépendants : 60.8% d'entre eux sont âgés de plus de 40 ans.

On constate une diminution ces dernières années du nombre de salariés au profit des travailleurs indépendants.

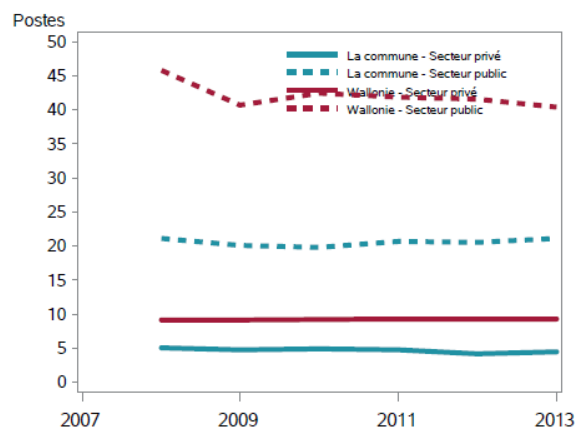


Figure 95 Evolution de la taille moyenne des établissements de 2008 à 2013 (Source : fiche commune IWEPS Aout 2015)

La commune concentre quelques activités économiques à proximité des carrières. Suite à l'actualisation des plans communaux révisionnels par le gouvernement, la commune devrait se doter prochainement d'un parc d'activité économique multi sites. Le premier site représente une superficie de dix hectares à Bierghes, le long de la chaussée Maïeur Habils. Le second site concerne, quant à lui, la chaussée de Mons pour une surface de 4 hectares. La création du parc d'activité économique sera assurée par l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW), suite à l'accord donné par la Wallonie à la Commune.

L'arrivée de deux zones d'activités économiques mixtes sur la commune devrait engendrer un impact positif sur le dynamisme de la commune en matière d'emploi. Cela est à relativiser cependant, car l'ambition du futur parc d'activité est d'accueillir de très petites entreprises et des PME s'inscrivant dans un autre segment que les communes dites attractives du Brabant Wallon (Ottignies-Louvain-La-Neuve, Wavre, Waterloo...).

6.1.4 Lieu de résidence et de travail

Les chiffres de l'ONSS publiés par l'IWEPS apportent des précisions sur le lieu de résidence et de travail des actifs occupés salariés.

En 2013, seuls 4.8 % des résidents travaillent dans la commune. Une part importante des résidents se rendent à Bruxelles, pour le travail (57.5 %) et 21,8%

dans une autre commune de l'Arrondissement de Nivelles. On note d'importants flux domicile-travail dans le sens des sorties essentiellement. Les flux entrants sont beaucoup plus marginaux. L'économie de la commune peut donc être qualifiée de « résidentielle »¹⁶. Du point de vue du travail, la commune de Rebecq est largement tournée vers la région bruxelloise mais aussi sur la province du Brabant-wallon dont elle fait partie. A ce titre, de nombreux habitants vivant dans la commune travaillent et consomment en dehors de celle-ci.

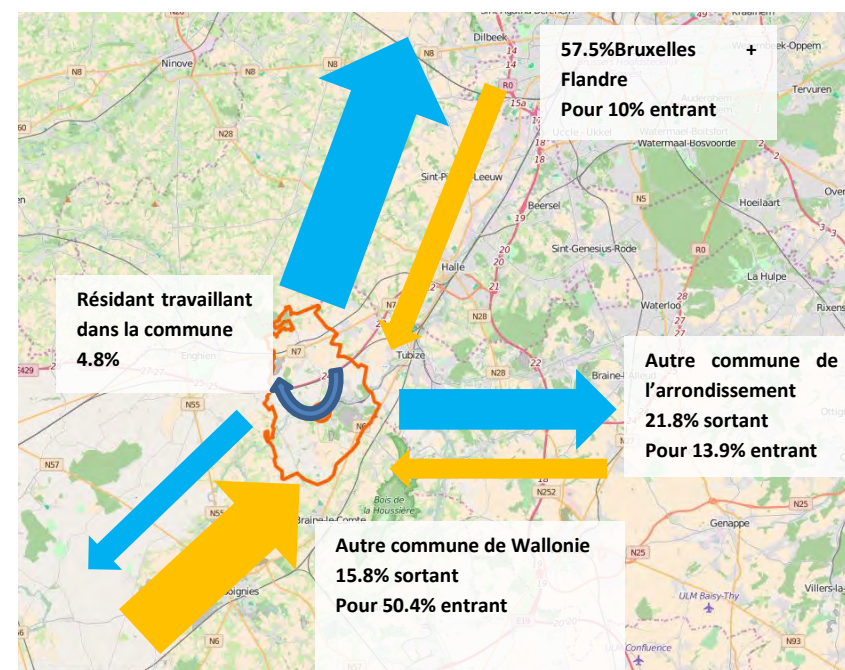


Figure 96 Lieu de résidence et de travail des salariés résidant dans la commune en 2013

¹⁶ « Les analyses de L. Davezies montrent la limite de la mesure du développement local à partir de sa seule capacité à créer de la valeur ajoutée. Le modèle dominant de la croissance locale qui ne tient compte que des seules caractéristiques productives d'un territoire fausse l'analyse des impacts territoriaux de la dissociation extrême entre lieux de travail et lieux de loisir, lieux de production et lieux de consommation. Cumulée à l'accroissement de la distance domicile-travail des actifs, cette dissociation a engendré une véritable disjonction entre géographie du PIB et géographie des revenus des ménages. Pour comprendre l'économie des territoires, L. Davezies en appelle à l'élargissement de l'analyse de la géographie de la production à la géographie des revenus et de la consommation. Car dans la logique actuelle, l'enjeu du développement d'un territoire n'est pas de créer le plus de richesse possible, mais d'en capter le plus possible. » L'économie résidentielle en région wallonne, CPDT – Programme 2006-2007

Rebecq se positionne comme une commune « dortoir », des petites entreprises où les travailleurs indépendants y sont de plus en plus nombreux.

6.2 Activités économiques

En 2013, **632 entreprises** sont **actives** sur le territoire communal soit 8 % de plus depuis 2007 (585 entreprises). Comme nous l'avons vu précédemment, Rebecq se positionne comme une commune « de petites entreprises ».

Les principales activités économiques de l'entité se situent essentiellement dans le commerce de gros et de détail, l'industrie extractive (carrières de Quenast et Bierghes) et dans le secteur de la construction.

L'industrie extractive occupe une part importante du territoire communal, elle occupe 486 ha soit 12,4% du territoire communal au plan de secteur.



Figure 97 Carrière de Quenast

Le secteur du commerce de gros et de détail, est l'un des plus représentés dans la commune, le Schéma de structure signale cependant qu'il a perdu 10 entreprises depuis les années 2000. D'autres secteurs tels que les « hôtels et restaurants », les « services collectifs, sociaux et personnels », et « Agriculture, chasse et sylviculture » ont également perdu quelques entreprises.

L'activité commerciale dans l'entité tend à s'affaiblir également du fait de la concurrence exercée par les commerces et centres commerciaux implantés à Hal et dans la région de Bruxelles Capitale plus globalement. Le commerce de proximité, indispensable à la vie de l'entité, doit cependant être maintenu au sein des villages.

Le nombre de commerces a diminué depuis 2012, 25 ont disparu. On peut cependant voir que dans certains domaines, leur nombre a augmenté. C'est le cas

dans le secteur de l'alimentation mais surtout dans les commerces liés à la santé, paramédical et bien être. Ceci est à mettre en lien avec le vieillissement de la population.

Type de commerces	Nombre de commerces
Agriculture	4
Alimentation	17 (+2)
Animaux	5
Architectes et bureaux d'études	8 (-1)
Art - Antiquités - Artisanat - Brocantes	5
Automobiles - Autocars - Autobus - Motos - Vélos	11 (-5)
Banques - Assurances - Crédits - Poste	11 (-2)
Bijouteries	1
Comptabilité et fiscalité	13 (-3)
Construction - Bâtiment - Bricolage	76 (-10)
Electroménagers - cadeaux - Evènements	1
Horeca - Hôtels - Bars - Restaurants - Livraison à domicile	20 (-3)
Informatique - Bureautique - Communication - Graphisme	25 (-6)
Jeux - Loisirs - Musique	4(+1)
Librairies - papeteries - bibliothèques	4 (-3)
Maison et Jardins - Aménagements extérieurs et intérieurs	21 (-2)
Notaires	1
Optique et soin de santé Bien être paramédical	20 (+4)
Photographie	2 (-1)
Services aux entreprises	7(-1)
Services aux particuliers	14(-1)
Supermarchés	3 (-2)
Textiles - lingerie - vêtements - Articles bébés - Couture	8 (-5)
TOTAL	281 (-25)

Figure 98 Evolution du nombre de commerces depuis 2012 (Source : Admisnistration communale)

Le Schéma de structure met en lumière le fait que « Le secteur de l'immobilier est, en 2007, le plus représenté avec 26% du nombre total des entreprises. Depuis 2000, ce secteur est en plein essor dans la commune, avec la création de 33 entreprises entre 2000 et 2007 ».

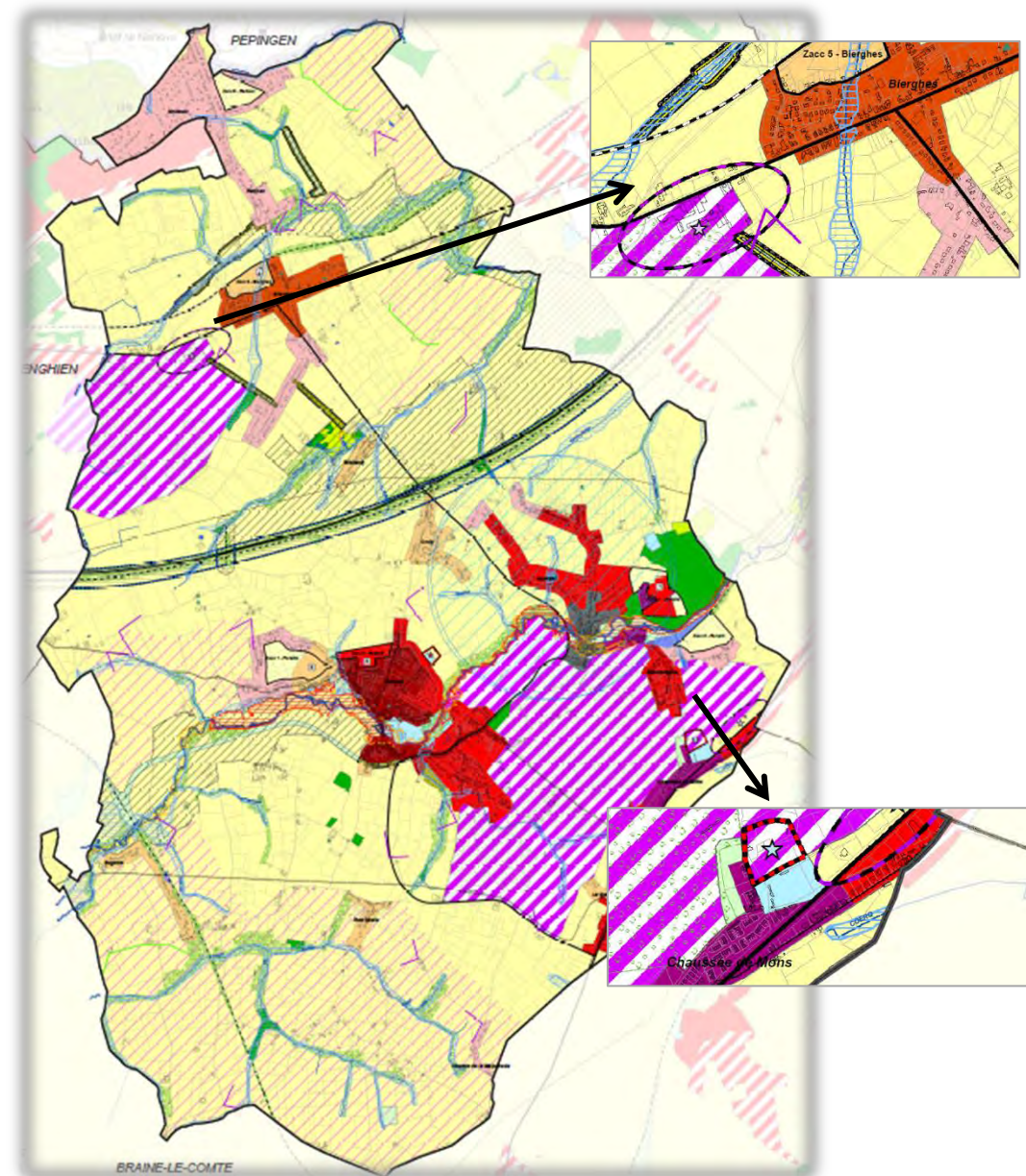
Aujourd'hui, comme le montre le plan de secteur, il n'y a aucune zone d'activé sur la commune.

Le Schéma de structure tend à affirmer la concentration d'activités en deux endroits de la commune et recommande la modification du plan de secteur pour créer une zone d'activité économique mixte :

- La première zone représente une superficie de dix hectares à Bierghes, le long de la chaussée Maïeur Habils ;
- La seconde concerne la chaussée de Mons à Quenast pour une surface de 4 hectares.

Modifications du Plan de secteur (Propositions)

-  PERIMETRE nécessitant une modification du Plan de Secteur (à définir via un étude)
-  PERIMETRE nécessitant une modification du Plan de Secteur
-  Zone d'activité économique mixte proposée
-  Zone de services publics et équipements communautaires proposée
-  Zone d'habitat proposée



6.3 Agriculture

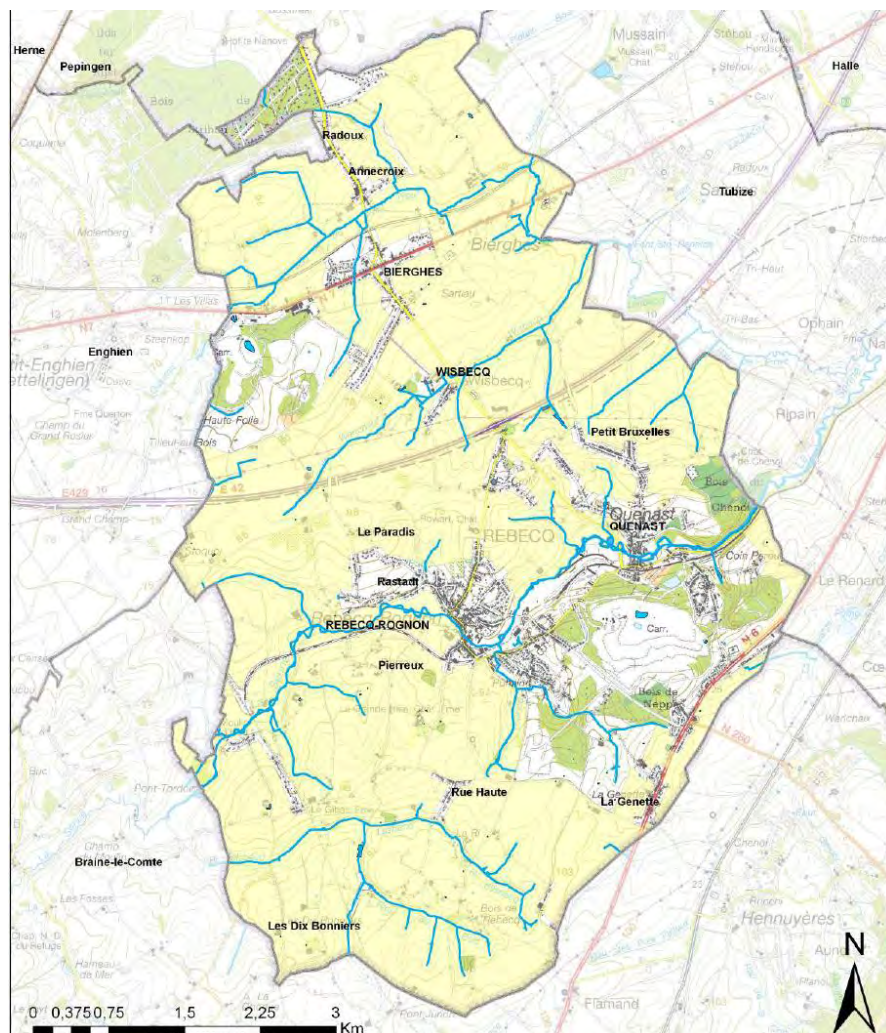


Figure 99 Zones agricoles de Rebecq au plan de secteur (Source : Schéma de structure)

La commune de Rebecq appartient à la région agricole limoneuse de la moyenne Belgique. Les sols de la commune de Rebecq présentent des propriétés remarquables pouvant supporter des cultures exigeantes comme celle de la betterave ou du blé.

Le nombre d'exploitations relevées par le recensement agricole de 2013 s'élève à 48, soit une diminution de 23 % en 13 ans (-15 exploitations). Cette diminution est accompagnée d'une quasi-absence de nouvelles exploitations agricoles (entre 2010 et 2011, une exploitation créée). En revanche, sur cette même période (2001-2013), leur taille a augmenté (+15,9%), passant de 32,7 ha à plus de 52,2 ha. Cela reste cependant légèrement inférieur à la moyenne provinciale (60 ha).

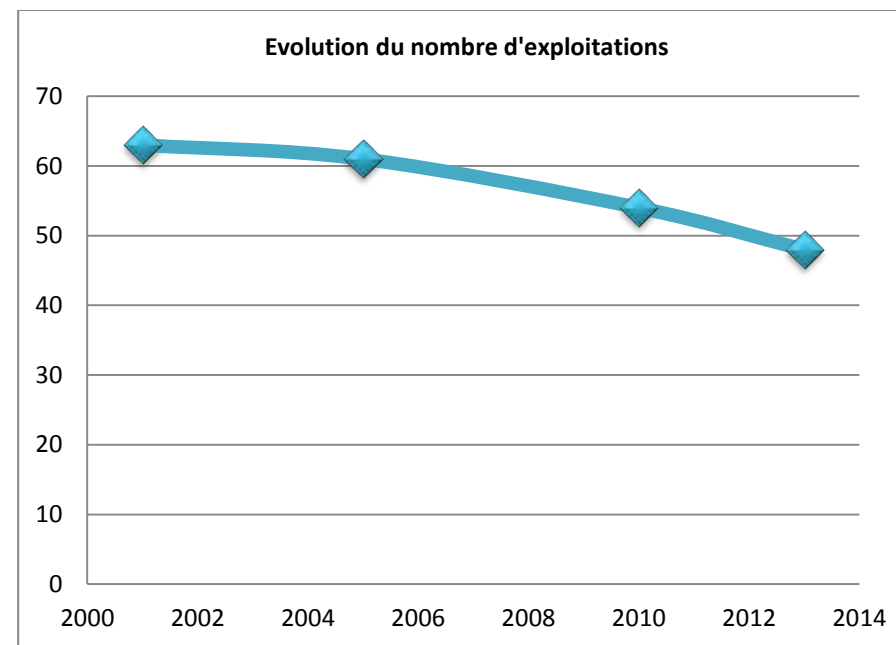


Figure 100 Evolution du nombre d'exploitations

Le nombre d'exploitations, selon trois classes d'âge de leur exploitant sur cinq, a diminué. La plus forte baisse concerne les exploitants de plus de 65 ans. Il n'y a plus de jeunes exploitants sur la commune de Rebecq. Seules deux catégories d'âge ont subi une hausse (8,3 et 55%). Il s'agit respectivement des 35-45 ans et

des 55-65 ans. Ainsi, la commune de Rebecq confirme la tendance à la diminution du nombre de jeunes exploitants observée en Région wallonne.

L'analyse subjective réalisée par le Schéma de structure à partir de questionnaires distribués aux habitants montre qu'en 2010, parmi les 33 exploitants de plus de 50 ans ayant répondu à la question « Avez-vous un successeur ? », seulement 9 d'entre eux affirment en avoir un, 11 disent que non, et 13 ne savent pas.

En considérant la proportion d'exploitations, selon les tranches d'âges étudiées, par rapport au nombre total d'exploitations, on observe que celle-ci, entre 2001 et 2010, suit la même tendance que le nombre d'exploitations selon l'âge des exploitants. C'est-à-dire que la part des moins de 35 ans, des 45-55 ans et des plus de 65 ans, par rapport au nombre total d'exploitations, est en diminution. Celles des 35-45 ans et 55-65 ans sont quant à elles, en augmentation.

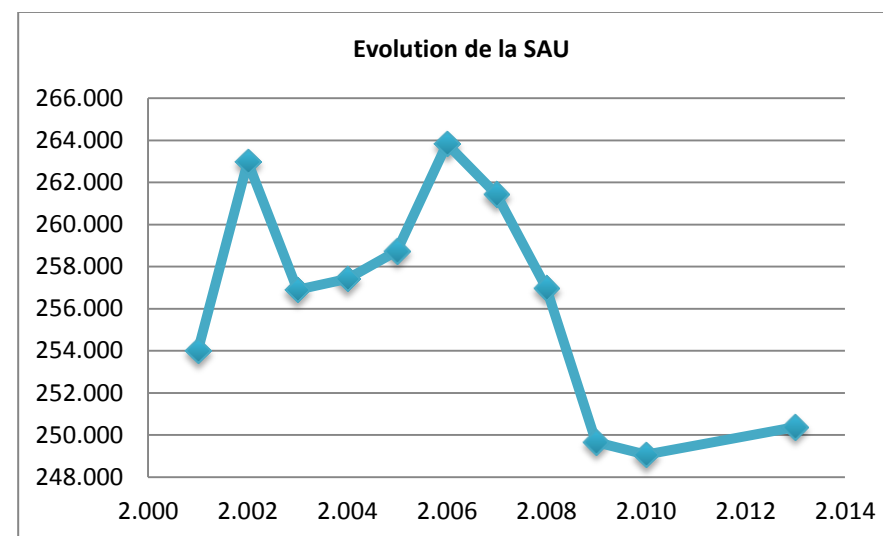
La grande majorité des chefs d'exploitations est masculine (74% en 2010). Par contre, le nombre de cheffes d'exploitation est resté constant sur cette période.

Année	Age du chef d'exploitation				
	< 35	35 - 45	45 - 55	55 - 65	> 65
2001	4	13	18	10	18
2002	5	12	18	7	21
2003	5	11	19	8	16
2004	4	14	18	9	16
2005	2	14	21	8	16
2006	3	12	20	9	16
2007	4	13	20	8	14
2008	0	13	16	13	14
2009	0	12	14	15	12
2010	0	13	14	15	12
Évolution 2001-2010	↘ ↘	+8,3%	-22,3%	+55%	-42,9%

Figure 101 Tableau du nombre d'exploitations selon l'âge des exploitants de 2001 à 2010 (Source : Schéma de Structure)

A Rebecq, l'agriculture fournit 71 unités de travail annuel¹⁷ (UTA), en grande majorité pour la famille des exploitants (2012). En comparaison avec les 4.470 personnes actives occupées sur Rebecq, on remarque que l'agriculture n'occupe qu'une petite part des travailleurs rebecquois alors que cette activité concerne 73% du territoire communal. On peut constater cependant une légère augmentation de la main d'œuvre totale entre 2009 et 2012.

La superficie agricole utilisée¹⁸ (SAU) est en légère baisse dans la commune de Rebecq, entre 2001 et 2013 (-4%). Cependant, on constate également un changement de cap depuis 2009 avec une SAU qui augmente légèrement, passant de 249.663 ares en 2009 à 250.377 ares en 2013.



Les terres arables de la commune de Rebecq représentent 187.896 ares, soit plus ou moins 75% (3/4) de la surface agricole utilisée.

¹⁷ On entend par «unité de travail annuel», ou UTA, le travail accompli par un individu employé à temps plein par une exploitation agricole (Définition Eurostat).

¹⁸ La Surface agricole utilisée (SAU) correspond aux terres labourables, aux superficies toujours couvertes d'herbe, aux cultures permanentes (vignes, vergers...), aux jardins familiaux et aux cultures sous serres (Définition Eurostat).

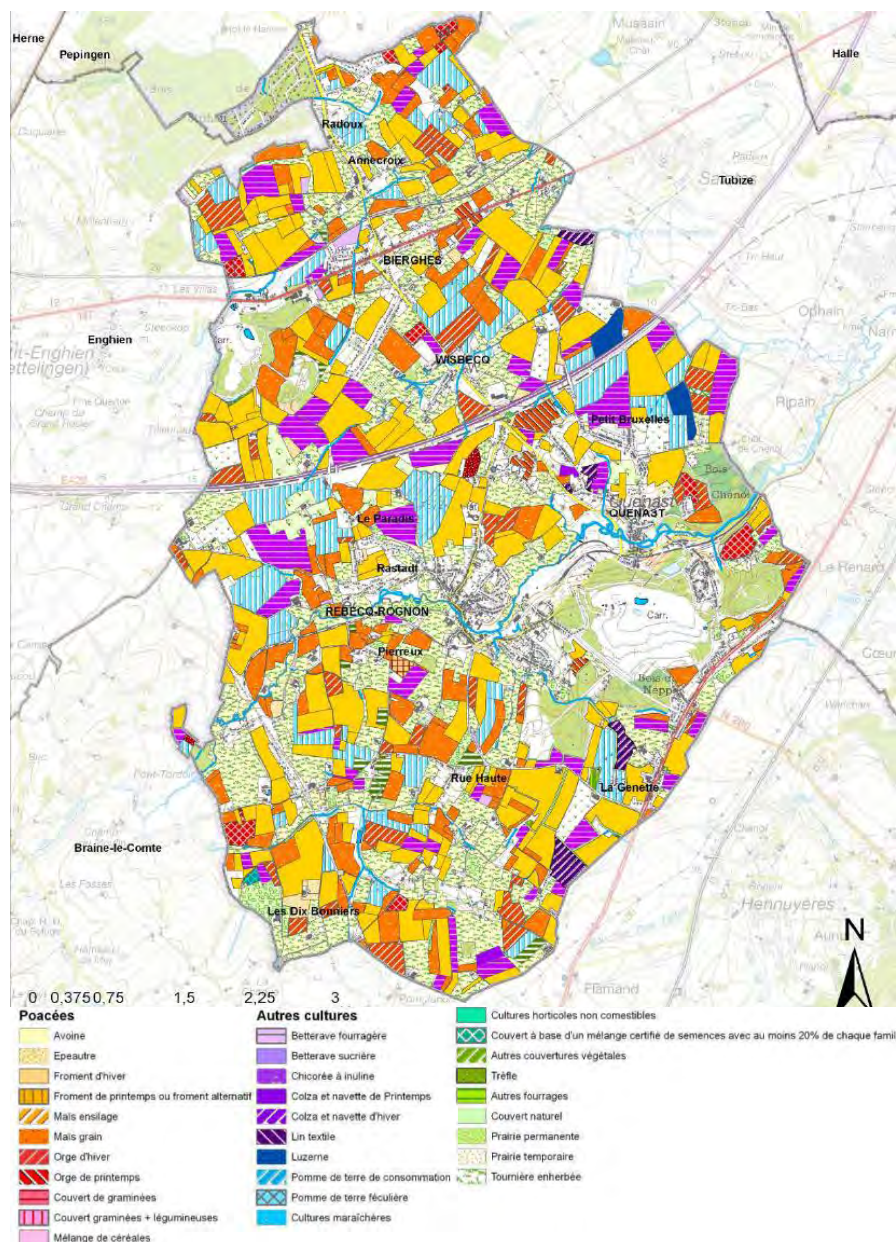


Figure 102 Répartition des types de culture par parcelle (Source: Schéma de structure - Données: SPW-DGA, SIGEC 2008)

Sur la période de temps s'étalant 2001-2010, aucune exploitation biologique n'a été recensée sur la commune de Rebecq. La première ferme micro-ferme biologique les « 2 choux de table » a été créée en 2015.



Figure 103 Photographie d'un troupeau de bovins, au Gibet

La commune de Rebecq possède un cheptel essentiellement axé sur l'élevage de volailles et de bovins. On constate une chute sans précédent du nombre de volailles en 2003 (année de la peste aviaire), on peut donc noter la reprise de la production juste après cette catastrophe. En 2013 par rapport à 2009, tous les types d'élevage ont vu leur nombre d'individus diminuer ou stagner notamment concernant le nombre de volailles.

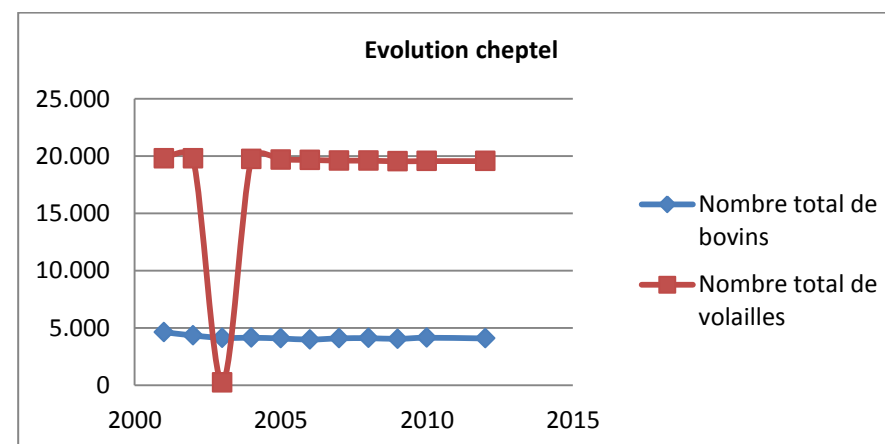


Figure 104 Graphique de l'évolution du cheptel entre 2001 et 2013

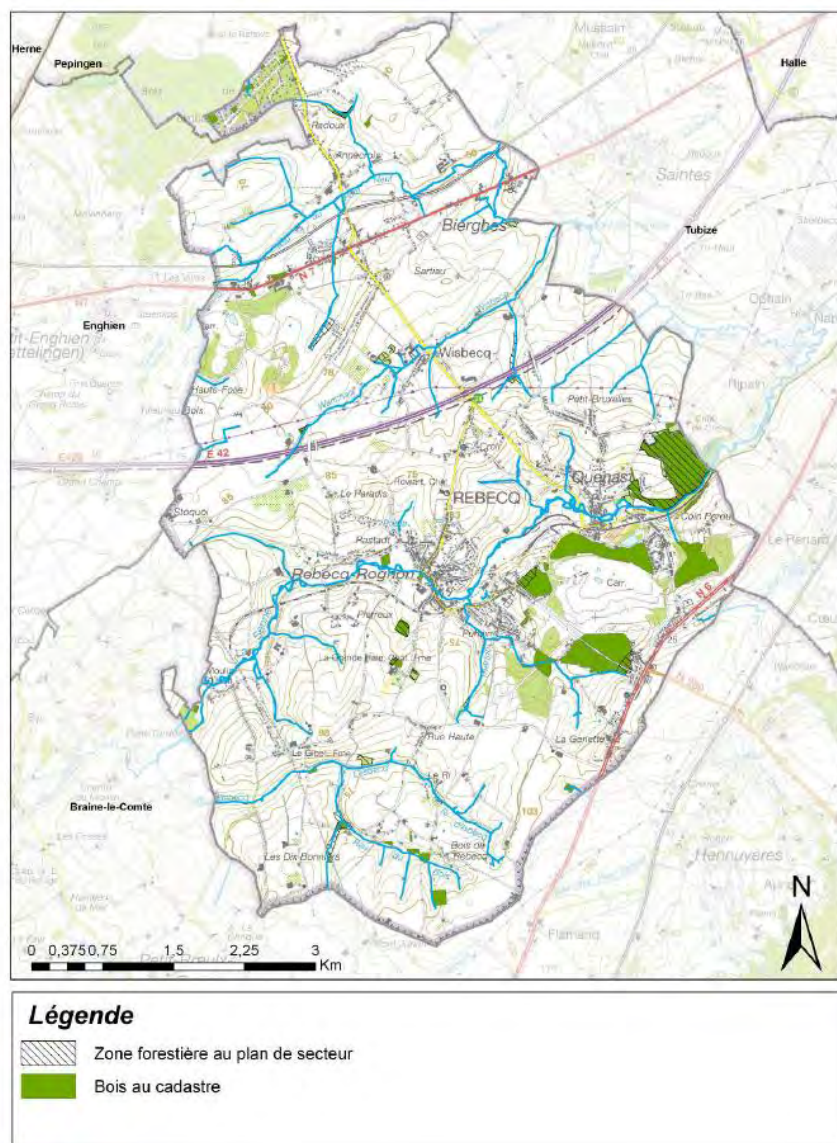


Figure 105 *Domaine sylvicole au cadastre* (Source : Schéma de structure - Situation au 1^{er} janvier 2006)

1,4 % des superficies communales sont affectés en zone forestière au plan de secteur (54 ha). Les différentes zones boisées sont essentiellement situées à l'est de l'entité de Quenast (bois du Chenois et à proximité de la carrière).

Enfin, à Rebecq, le nombre d'entreprises sylvicoles (sylviculture, exploitation forestière et services annexes, ainsi que, travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, vannerie ou sparterie) est marginal. On comptait deux entreprises en 2007.

La commune de Rebecq a lancé une procédure pour la création d'une commission agricole.

6.4 Tourisme

La commune fait partie de la Maison du Tourisme du Roman Païs qui regroupe les communes de Braine-le-Château, Ittre, Nivelles, Rebecq et Tubize.

La Maison du Tourisme est située à Nivelles. Elle est dotée d'un site internet facile d'utilisation et attractif, se faisant ainsi l'ambassadrice de toutes les richesses de la commune de Rebecq et des communes voisines.

En effet, Rebecq dispose de divers centres d'intérêts. Les moulins, témoignage du passé de la commune, accueillent le musée du porphyre, la Maison de la Bière, et des salles d'exposition. On peut citer également d'autres lieux emblématiques comme les hospices, les bords de la Senne, la carrière de Porphyre de Quenast. Rebecq a développé une offre de randonnées balisées et un parcours en train sur les anciennes voies de la SNCB « le petit train du bonheur ».

Chaque année, la commune propose quatre événements qui drainent des publics au-delà des limites communales :

- En août, le campement médiéval « Fer & De Feu », dont l'ambition est de faire revivre l'ambiance animée des camps armés à l'époque médiévale
- En décembre, le Marché de Noël
- En mars, le Carnaval de printemps autour du folklore et des traditions de la commune
- En avril, le festival de la bière avec les portes ouvertes de la gueuzerie Tilquin à Bierghes

Jusqu'en 2014, la commune disposait d'un office du tourisme dans le Moulin Arenberg. Aujourd'hui, c'est essentiellement à l'accueil de la Maison communale que l'on peut s'approvisionner en documentations, guides et dépliants.

L'offre en hébergement existe sous la forme d'un hôtel de charme « L'Hostellerie du Petit Spinois » (3 étoiles) et de cinq gîtes ruraux. Cela apparaît relativement faible tant en quantité qu'en diversité. Aucun n'est recensé par le Commissariat Général au Tourisme.

Aujourd'hui, à l'échelle de la région, Rebecq constitue un point touristique intéressant mais l'offre n'est pas encore suffisante notamment en matière d'hébergement pour la déclarer comme un véritable pôle touristique attractif.



Le top 10 des communes brabançonne

Commune	Cap. accueil 2013	Evolution (2012-2013)
Waterloo	532	↘ 9,5%
La Hulpe	528	→ 0,0%
Nivelles	442	↘ 2,0%
Rixensart	320	→ 0,0%
Wavre	259	↘ 43,3%
Beauvechain	192	↗ 3,2%
Grez-Doiceau	181	→ 0,0%
Ittre	107	↘ 0,9%
Genappe	56	↗ 7,7%
Rebecq	50	↘ 23,1%

Figure 106 Capacité d'accueil touristique des communes wallonnes (Source : Observatoire commissariat général au Tourisme région wallonne 2013)

On voit cependant apparaître sur le territoire une nouvelle forme de tourisme. Cela est favorisé par un souci environnemental et pédagogique, une volonté de plus en plus prégnante de découvrir des produits du terroir, et la recherche d'une qualité gustative. En effet, quelques les fermes locales se sont lancées dans la promotion du terroir communal et vers une façon de travailler plus en harmonie avec la terre et des produits de qualité.

C'est un phénomène général, difficilement quantifiable, favorisé par la proximité avec les grands centres urbains. Celle-ci favorise un tourisme à la journée. On peut noter la présence de plusieurs exploitations/ fermes et événements qui se sont ouverts à cette nouvelle forme de tourisme.

On peut citer :

- La visite des brasseries
- La ferme Saint Catherine
- La ferme de la Barrière
- La ferme du Tambourin
- Les 2 choux de table

Aujourd'hui, il n'existe pas de circuits spécifiques relatifs aux fermes et aux produits du terroir.



6.5 Synthèse AFOM

Domaines	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
POPULATION ACTIVE ET EMPLOI	Taux d'activité et taux d'emploi importants, surtout dans la tranche des 50-64 ans	Faible taux d'activité des jeunes Rebecq n'est pas un pôle d'emploi attractif	Augmentation probable du taux d'activité dans les tranches d'âge élevées	Pérennisation de la situation de dépendance au pôle Bruxellois
EMPLOI SALARIÉ	Emploi important dans le secteur des services et de l'industrie Les carrières	Peu d'emploi salarié dans la commune Inadéquation entre la structure de l'emploi et de la population active : le nombre d'emplois locaux occupés par des habitants de la commune est très faible Baisse continue du nombre de salariés dans le secteur des carrières par rapport au début du siècle Peu de rentrées fiscales de très grandes entreprises par rapport aux autres communes de la province	Le caractère rural de la commune et l'arrivée d'un nouveau parc d'activité peut-être un facteur d'attractivité pour les petites entreprises et le développement d'emplois sur la commune Développement dans les communes voisines dont pourrait bénéficier la population rebecquoise : ZAE de Saintes, Parc de l'Alliance...	Fragilité de la structure de l'emploi, tributaire de petites entreprises liées au secteur des services et des commerces La mobilité des salariés au quotidien
EMPLOI INDEPENDANT	Importance de l'emploi indépendant : professions libérales et surtout commerçants Croissance de l'emploi indépendant	Très peu de jeunes indépendants	Renouveau de l'emploi dans l'agriculture lié aux nouvelles formes d'exploitations (taillies, débouchés....) notamment chez les plus jeunes Attractivité de ce tissu d'entrepreneurs indépendant et des petites entreprises	
ACTIVITE ECONOMIQUE	Les carrières actives occupent une grande place sur le territoire La prospérité des commerces et des services liés au bien être, paramédical	Peu de surfaces réservées aux activités Réserves foncières existantes difficilement mobilisables	Le développement d'un parc d'activité multi site géré par l'IBW Le développement des commerces et des services liés à une économie résidentielle, nouveau segment à développer dans l'alimentation et les services à la personne Attractivité pour les petites entreprises	Peu d'attractivité économique liée à une « ville dortoir». Une concentration trop importante des commerces dans le centre de Rebecq poserait à terme des problèmes de mobilité pour les personnes les plus fragiles (PMR, personnes âgées, personnes sans moyen de locomotion, etc.).

AGRICULTURE	Occupation du sol importante : l'agriculture participe fortement à l'identité communale Légère augmentation de la SAU depuis 2009 Exploitations de très grande taille Création d'une commission agricole	Diminution importante du nombre d'acteurs et du nombre d'exploitations : l'agriculture devient le fait de quelques personnes et participe de moins en moins à la culture commune Disparition des exploitants de moins de 35 ans. Vieillessement du secteur. Quasi plus de nouvelles exploitations. Peu d'exploitations faisant de l'agriculture biologique. Risque d'érosion au niveau des sols	Politique agricole commune encourageant les mesures favorables à la protection de l'environnement et les diverses filières de diversification Potentiel de développement de cultures à plus haute valeur ajoutée: maraîchage et horticulture Potentiel de développement de labels et filières de qualité. Attrait de la population pour la diversification agricole et les circuits courts, offrant une meilleure plus-value aux productions agricoles et des perspectives d'avenir aux petits et moyens exploitants plus jeunes Renouvellement de l'identité agricole	Augmentation de la pression de l'urbanisation pour les terres proches des centres villageois mais également des terres plus éloignées Pollution agricole des sols et eaux de surface et souterraines Développement de pratiques agro-industrielles sur un nombre très limité de très grandes exploitations Problèmes de cohabitation entre les mondes agricole et résidentiel Risque de lessivage des sols et donc d'un appauvrissement des sols. Pas de reprise des exploitations par les jeunes
TOURISME	Des ressources paysagères, architecturales et culturelles : biens patrimoniaux ; musées, manifestations culturelle; cadre verdoyant (idéal pour des randonnées) Qualité du Paysage Présences des étangs et carrières, éléments singuliers Appartenance à la Maison du Tourisme du Roman Pais	Equipements et structures d'accueil peu nombreux et peu diversifiés Diminution de l'offre Pas un pôle touristique constitué Pas de circuits spécifiques sur les fermes et les produits du terroir.	Proximité des grands centres urbains Intérêt pour le développement d'un tourisme dédié à la ruralité, de journée, tourisme agricole de type Wwoofing	Manque de coordination menant à une dispersion des efforts

6.6 Constats et pistes d'enjeux

6.6.1 Principaux constats

- Part importante d'actifs mais faible taux d'activité des jeunes.
- Domination de l'agriculture extensive : agriculture représente 80% des terres pour 1% des salariés
- Activités dominées par les services
- Croissance de l'emploi indépendant, révélatrice d'une économie résidentielle
- Création d'une Commission agricole est un atout pour la préservation du milieu agricole, la communication auprès des nouveaux habitants
- Diminution générale des commerces, mais croissance dans certains secteurs (bien-être, médical, etc.), en lien avec le vieillissement de la population
- Des ressources à valoriser par le tourisme
- Manque d'infrastructures d'accueil touristique

6.6.2 Pistes d'enjeux

- *Diversification des activités agricoles et développement de l'entrepreneuriat en faveur de l'agriculture biologique et des circuits courts*
- *Développement touristique à orienter par rapport à la proximité de Bruxelles (courts séjours, journées pédagogiques à la ferme, etc.) pour la promotion de la ruralité*
- *Cohabitation du monde agricole et arrivée de nouveaux habitants souvent issus d'un milieu urbain*
- *Comment assurer un développement économique en accord avec le caractère rural de la commune ?*

7 Dimension mobilité

La dimension mobilité a déjà été analysée dans le cadre du Plan Communal de Mobilité (2010) et du Schéma de Structure Communal (2012). Nous reprenons ci-dessous les principales informations issues de ces rapports.

7.1 Réseau motorisé

La commune de Rebecq est desservie par un réseau régional relativement important compte tenu de la surface du territoire (A8, N6, N7 et une petite partie de la N280), ce qui permet à la commune de bénéficier d'une **bonne accessibilité depuis et vers les principaux pôles urbains voisins**. A l'échelle communale, le réseau régional dessert directement Bierghes, et de façon moins directe mais rapide les centres de Wisbecq, Rebecq, Quenast.

Cette bonne connexion permet des déplacements domicile-travail plus ou moins éloignés, avec notamment une part plus importante vers la Région de Bruxelles Capitale ainsi que les arrondissements de Soignies et de Nivelles. Cela a des répercussions sur le trafic qui en général, reste globalement fluide en raison de la capacité des voiries.

La **N6 apparaît clairement comme une voirie de liaison interrégionale** permettant de relier les pôles urbains de Braine-le-Comte / Soignies à Hal / Bruxelles, la vitesse peut donc y être élevée. Pourtant, les carrefours ne sont pas adaptés à la situation où une voirie de réseau primaire rencontre une voirie de réseau collecteur.

Par ailleurs, **l'axe nord/sud** semble être la colonne vertébrale du réseau viaire de Rebecq qui peut déboucher sur des centres de villages ou des noyaux d'habitation sans signalisation particulière.

La **drève Léon Jacques** constitue également une partie du réseau structurant. Avec le projet de sa fermeture pour l'extension de la carrière, une réflexion doit être débutée afin de reporter les flux A8 - N6 ou N280 utilisant la drève.

Un important **trafic de poids lourds** peut s'observer sur le territoire de Rebecq. Celui-ci est essentiellement généré par l'activité de la carrière de Quenast.

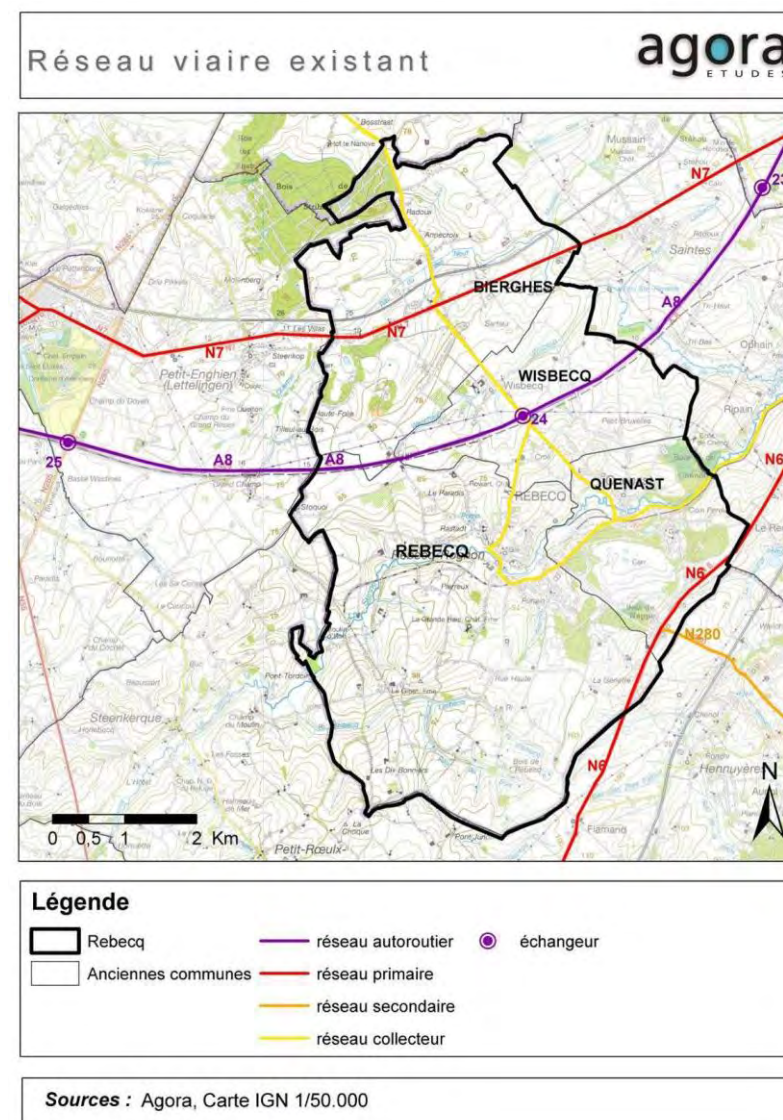


Figure 107 Réseau viaire existant (Source: Schéma de structure)

Le PCM a défini l'**offre de stationnement** comme étant suffisante sur le territoire, quelques espaces apparaissant même sous occupés dans le centre de Rebecq.

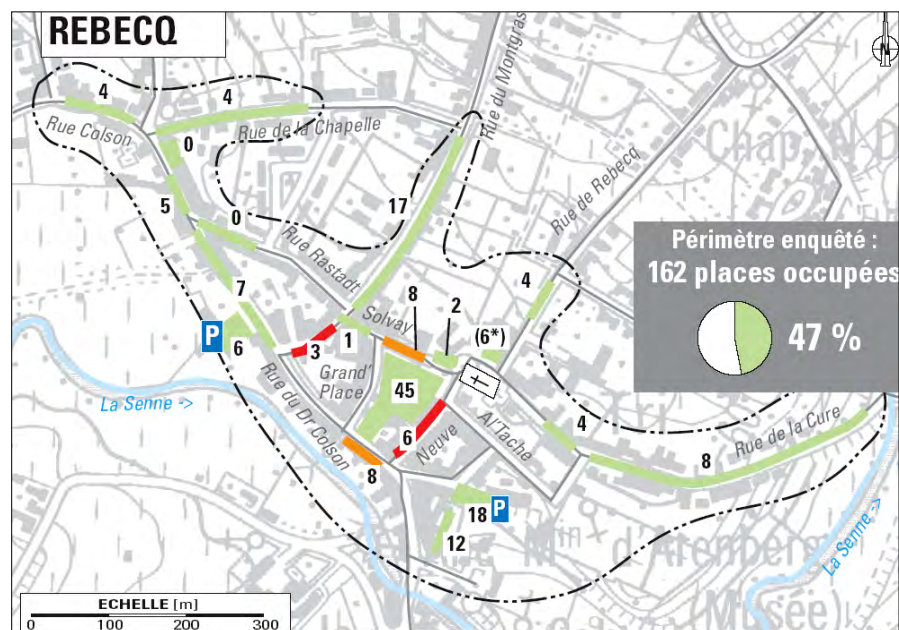


Figure 108 Occupation diurne de l'offre en stationnement public (10h) (Source : PCM de Rebecq)

7.2 Transports en commun

Le **réseau TEC** offre un service suffisant au regard du contexte communal avec une desserte des principaux villages. La ligne 472 est fortement liée à la mobilité scolaire, car beaucoup de déplacements scolaires ont été observés vers les arrondissements de Soignies et Nivelles.

La **ligne Proxibus** complète cette offre en permettant une desserte en transports collectifs entre les différents villages tous les jours à une bonne fréquence.

Pour le train, les habitants de Rebecq doivent se rendre dans l'une des **gares des communes voisines que sont Enghien, Tubize, Henuyères, Braine-le-Comte**.

Des opportunités d'intermodalité sont présentes puisque chacune est desservie par au moins une ligne de bus desservant également Rebecq.

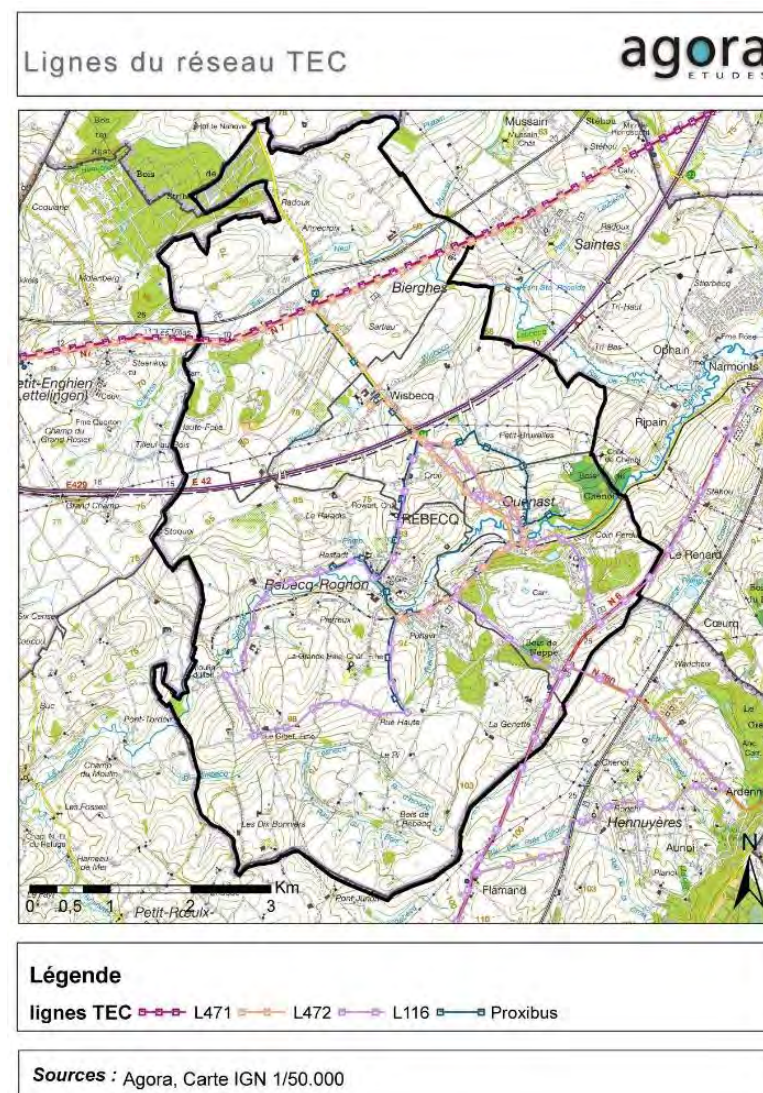


Figure 109 Réseau Tec Brabant wallon à Rebecq (Source : Schéma de structure - Infotec.be)

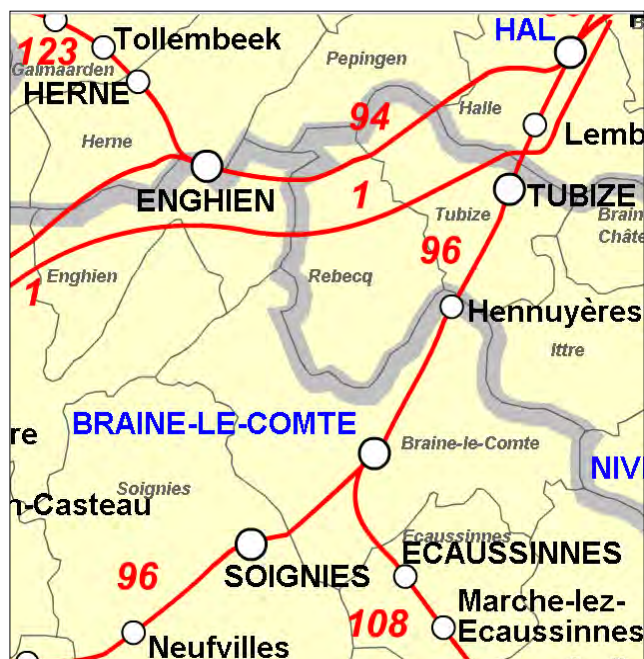


Figure 110 Réseau SNCB (Source : <http://ari.b-holding.be/root2/Folder20071209/Carte20071209.htm>)

7.3 Réseau de modes doux

7.3.1 Réseau cyclable

Les aménagements cyclables sur les voiries de la commune de Rebecq sont, à l'heure actuelle, peu développés.

Le plan Provincial de Mobilité du Brabant wallon identifie les tronçons des N6 et N7 passant sur le territoire de Rebecq comme « voiries praticables » dans son diagnostic. Le principal type d'aménagement cyclable identifiable sur le territoire est la piste cyclable marquée. En effet, une seule voirie dans le centre de Rebecq bénéficie d'un aménagement cyclable séparé (bornes demi-lune servant de séparateur de trafic automobile/modes doux).

Un projet de liaison cyclable entre la N6 et la N7 est en cours (depuis la Drève Léon Jacques, puis passage à travers les différents villages) : celui-ci consiste à réasphalter les tronçons qui en ont besoin, et réaliser des marquages. Ce sont ± 15 km de routes qui sont concernés.

Une piste cyclable sera également créée prochainement rue Marais à Scailles.

L'Office du Tourisme de Rebecq propose trois circuits vélo de 19, 20 et 21 km. Cependant, ces promenades sont seulement tracées sur une carte disponible la Maison communale et ne sont pas visibles sur le territoire.

Aucun RAVeL ne passe sur le territoire de Rebecq. Il existe pourtant des anciennes lignes de voies ferrées (issues de l'exploitation des carrières) qui pourraient être valorisées par la mise en place d'un RAVeL : notamment la L123 Braine-le-Comte – Rognon et la L115 reliant Rebecq à Braine-le-Comte.

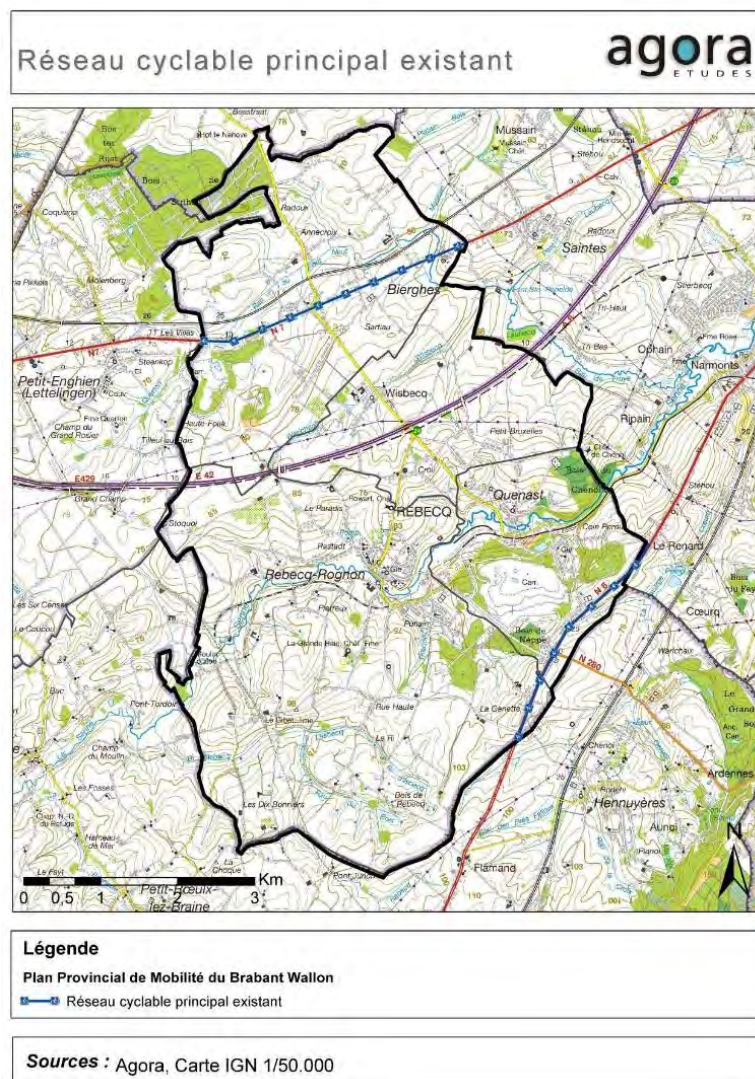


Figure 111 Réseau cyclable existant répertorié par le Plan Provincial de Mobilité du Brabant Wallon (Source : Schéma de structure)

Le territoire de Rebecq apparaît très praticable pour les modes de déplacements doux en termes de distance sur les principaux axes de liaison. Certains grands axes sont à éviter au regard de la circulation.

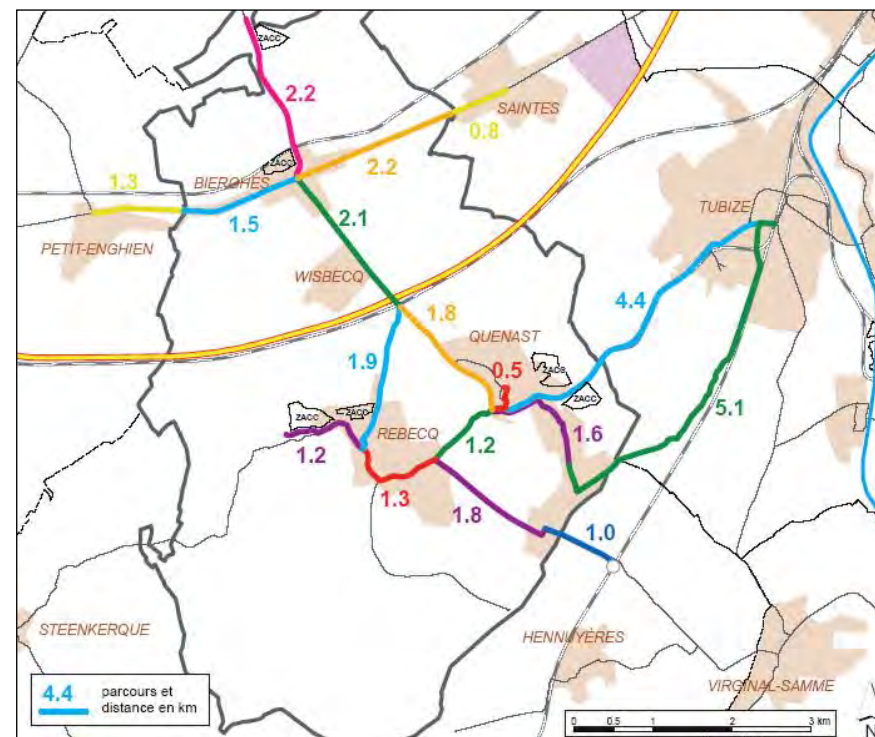


Figure 112 Carte des distances inter-villages (Source : Plan communal de mobilité de Rebecq – Phase 1 : diagnostic de la situation actuelle)

7.3.2 Réseau piéton

Les trottoirs sont situés dans les centres des différents villages et les noyaux d'habitation. L'essentiel des autres rues, appartenant au réseau de desserte locale, ne possèdent pas de trottoir. Sur ces voiries, les déplacements effectués à pied ne sont donc pas sécurisés et sont exposés à la circulation automobile.

Les trottoirs sont généralement de bonne qualité, bien entretenus. Certaines rues des centres sont dotées de trottoirs plutôt étroits, ce qui rend la circulation piétonne plus difficile et moins sécurisée pour tous. L'étroitesse des trottoirs trouve son explication dans l'historique de Rebecq, car ce sont souvent les rues appartenant au tissu ancien qui possèdent les trottoirs les plus étroits.

A certains endroits de la commune il existe du stationnement sauvage sur les trottoirs, obligeant les piétons à emprunter la chaussée au détriment de leur sécurité et de leur confort.

En ce qui concerne les traversées piétonnes, elles paraissent, à l'échelle communale, globalement de qualité.

L'accessibilité PMR n'est pas suffisamment prise en considération. D'importantes lacunes sont constatées en termes d'aménagement : seulement quelques passages piétons sont équipés de bateaux ou sont au même niveau que le trottoir, absence de dalles podotactiles, ...

Certaines voiries du centre de Rebecq ont fait l'objet d'un aménagement spécifique. Elles ont été aménagées de plain-pied soit comme une zone 30 pour les voitures soit sous forme d'un espace partagé. Ce qui facilite les déplacements des PMR. En outre, certaines ruelles sont uniquement destinées à la circulation locale.

Trois promenades pédestres existent à Rebecq de respectivement 5, 12 et 20 km. Elles ne sont cependant pas signalées.

7.4 Synthèse AFOM

Mobilité	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
RÉSEAU MOTORISÉ	Bonne accessibilité Fluidité du trafic par rapport aux statuts des voiries Offre de stationnement suffisante	Carrefours de la N6 inadaptés aux flux Sur certains tronçons, pas de signalisation particulière à l'entrée des centres de villages ou noyaux d'habitations	Réalisation de contournements pour le report du trafic	Accroissement général du trafic avec l'augmentation de la population Potentielle fermeture de la Drève Léon Jacques avec l'extension de la carrière
TRANSPORTS EN COMMUN	Le TEC offre une bonne desserte des principaux villages et des gares voisines Un Proxibus de qualité relie les différents villages	Plus de gare en fonctionnement		
RÉSEAU DE MODES DOUX	Trottoirs globalement de qualité dans le centre de Rebecq et des villages Pistes ou bandes cyclables le long des N6 et N7 ainsi que sur d'autres voiries du réseau collecteur	Trottoirs absents en dehors du centre des villages Traversées piétonnes pas toujours sécurisées sur l'ensemble du territoire communal Faible prise en compte de l'accessibilité PMR Aménagements cyclables trop peu nombreux	Potentiel de développement d'un réseau modes doux basé sur les chemins et sentiers, les anciennes voies ferrées et les voiries agricoles Les circulations douces : ancienne ligne de chemin de fer Braine-le-Comte / Enghien, liaison Rebecq-Quenast	

7.5 Constats et pistes d'enjeux

7.5.1 Principaux constats

- Plan Communal de Mobilité approuvé en 2010
- Bonne accessibilité routière et aux principales gares voisines.
- Bonne desserte en transport en commun dans les principaux villages. Service de Proxibus existant.
- Réseau piéton satisfaisant dans les villages grâce à des travaux récents, notamment dans le centre de Rebecq
- Réseau cyclable peu développé en dehors de la N6 et de la N7.

7.5.2 Pistes d'enjeux

- *Sécurisation des cheminements vers les écoles et promotion des déplacements en transport en commun afin de diminuer l'utilisation de la voiture, surtout pour de courtes distances.*
- *Quelles mobilités alternatives à la voiture individuelle développer dans un territoire rural ?*

8 Gestion publique du territoire communal

8.1 Organisation politique et moyens humains de la commune

8.1.1 Collège communal

Les membres du Collège :

[Dimitri LEGASSE](#) (AC) - Député-Bourgmestre



[Patricia VENTURELLI](#) (AC) - Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre



[Axel DEMOL](#) (MR) - Echevin



[Jean Paul DENIMAL](#) (AC) - Echevin



[Hervé MEERSSCHAUT](#) (MR) - Echevin



[Léon KYQUEMBERG](#) (AC) - Echevin



[Philippe HAUTERS](#) (MR) - Echevin



[Sophie KEYMOLEN](#) (MR) - Présidente du CPAS



Figure 113 Le Collège communal de Rebecq

8.1.2 Conseil communal

Dimitri LEGASSE	Rue Zaman, 58 - 1430 REBECQ (permanence libre chaque matin ou sur rdv l'après-midi) 0495/33.55.60 dimitri@dimitrilegasse.be député-bourgmestre
Patricia VENTURELLI	Grand Place de Quenast, 4 - Rebecq 0476/83.88.26 patricia.venturelli@skynet.be échevine déléguée à la fonction de bourgmestre
Axel DEMOL	Chaussée Maieur Habils, 59 - Rebecq 0475/25.26.68 demol.axel@outlook.com Echevin des travaux d'infrastructures publiques
Jean Paul DENIMAL	Chemin du Petit Spinoi, 4- Rebecq Échevin de l'Environnement et des Sports
Hervé MEERSSCHAUT	Avenue Cantelaube, 1 - Rebecq 02/395.32.66 hervemeersschaut@hotmail.com échevin de l'urbanisme, de la mobilité et de l'agriculture
Léon KYQUEMBERG	Chemin Vert, 41- Rebecq Échevin des aînés et du tourisme. En charge des associations patriotiques et des cérémonies publiques.
Philippe HAUTERS	Chaussée de la Genette, 6- Rebecq 0472/96.59.13 philippe.hauters@skynet.be Echevin du commerce et de la participation citoyenne
HEMERIJCKX Grégory	0475/72.03.38 greg.h@skynet.be Président du conseil Communal
OPHALS Patrick	Rue de la Gendarmerie, 39 - 1430 REBECQ 067/63.78.14 - 0499/14.52.20
POELAERT Nathalie	Chemin Planche Quévit, 11 - 1430 REBECQ 0475/85.26.37 natcat@live.be
MATHOT Lorraine	MATHOT Lorraine (AC) 067/63.81.20 m_lorraine_m@yahoo.fr
TONDEUR Michel	02/395.72.97 michel.tondeur@skynet.be

MAHY Christian	Rue du Buchot, 19 - 1430 REBECQ 0471/53.34.31 mahy.christian@gmail.com
MARCHETTI Marino	Vieux Chemin de Mons, 25 - 1430 REBECQ 0476/33.66.28
WOUTERS Jean-Luc	0475/80.62.15 jlwouters17@gmail.com
DESCHAMPS André	Chemin du Flamand, 23 A - 1430 REBECQ 067/63.76.88 ou 0476/89.82.74 andrdeschamps@hotmail.com
REGIBO Manu	Sentier de Rognon, 16 - 1430 REBECQ 0475/94.25.83 fb781470@skynet.be
VAN BELLEGHEM-PICCIN Martine	Rue du Faubourg, 14 - 1430 REBECQ 067/67.00.19 - 0475/37.72.15 martinepiccin@yahoo.fr
HAYETTE Micheline	Avenue des Villas, 11 - 1430 REBECQ 067/67.01.88 ou 0476/94.17.68 micheline.hayette@skynet.be
JESPERS Paul	Chaussée d'Enghien, 84 - 1430 REBECQ 02/395.47.63 ou 0476/35.05.62 info@moulinjaspers.be
MASY Sylviane	Sentier des Chevaux, 14 - 1430 REBECQ 0479/48.20.85 sylvianemasy@skynet.be

8.1.3 L'organigramme de la Commune

Sera complété ultérieurement.

Figure 114 Organigramme de la Commune de Rebecq (Source: Administration communale)

8.2 Les moyens financiers de la Commune

Le budget communal permet de faire état des recettes et des dépenses prévues pour une année civile complète. Il se répartit en deux secteurs : **le service ordinaire** (dépenses et recettes de fonctionnement) et **le service extraordinaire** (recettes et dépenses exceptionnelles).

8.2.1 Le service ordinaire

Service Ordinaire	Recettes €
Fond Région	€ 2.094.844,21
Impôts et redevances	€ 5.540.453,23
Sécurité et assistance sociale	€ 23.608,00
Aide Sociale	€ 79.002,66
Cimetière et protection de l'environnement	€ 18.600,00
Logement et aménagement du Territoire	€ 17.520,00
Total Recettes	€ 7.774.028,10

Figure 115 Budget communal 2015 - Recettes ordinaires (Source: Administration communale)

Une grande partie des recettes proviennent des Impôts et des Redevances. Ces chiffres n'englobent pas la totalité du budget.

Service Ordinaire	Dépenses €
Administration générale	€ 2.619.113,59
Justice et police	€ 921.692,00
Pompiers	€ 389.955,02
Enseignement primaire	€ 748.536,24
Formation Jeunesse-Education populaire-Sport	€ 789.979,20
Cultes	€ 138.520,46
Sécurité et Assistance sociales	€ 1.146.530,32
Désinfection-Nettoyage-Immondices	€ 517.400,00
Total	€ 7.271.726,83

Figure 116 Budget communal 2015 – Dépenses ordinaires (Source: Administration communale)

8.2.2 Le Service extraordinaire

Pour l'année 2016, le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à **2 638 145,14 €**.

Ces investissements seront financés :

- par des subsides : 504 575 €
- par emprunt pour un montant de 1 802 894,79 €
- par un prélèvement sur le fonds de réserve 330 675 €

En résulte un budget à **l'équilibre avec un montant positif** en fin d'exercice.

Comme le montre le graphique, le taux d'imposition communale est relativement élevé. L'impôt sur les personnes physiques est de 8.5% en 2015 alors que dans les autres communes de la province la moyenne est à 6.75% et à 7.97% à l'échelle de la région.

L'analyse en cluster vise à comparer Rebecq aux communes de la région wallonne dont le contexte socioéconomique est proche/similaire à cette dernière. Cela vise à créer un groupe homogène comparable dans le temps. Le Cluster comprend 24 communes des 262 communes Wallonnes

Commune	€/par hab	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2010-2014
Recette totale service ordinaire		906	866	911	984	960	1046	1,50%
Prestation		23	25	30	30	29	38	6,30%
Transferts		832	806	822	903	888	964	1,60%
Fond		162	171	181	182	189	192	4%
Additionnels IPP		317	301	272	342	281	325	-3%
Additionnels "RI		162	149	164	182	186	200	3,50%
Autres impôts		118	115	122	125	145	135	5,50%
Autres recettes de transfert		74	69	84	72	86	113	4%
Recette de dette		51	55	59	51	43	43	-4,10%
Dividendes intercommunal d'énergie		39	46	51	49	42	41	1,30%
Dividendes autres intercommunales		3	3	4	0	0	0	
Autres recettes de dette		9	6	5	2	1	2	-38,20%
Recettes corrigées		905	885	910	980	942	1028	1,00%

Province	€/par hab	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2010-2014
Recette totale service ordinaire		1022	1065	1054	1088	1129	1188	2,50%
Prestation		58	59	62	62	66	78	3,10%
Transferts		908	946	919	970	10009	1050	2,70%
Fond		129	133	135	134	139	138	2%
Additionnels IPP		310	329	284	312	307	327	-0,30%
Additionnels "RI		256	265	281	291	301	318	4,10%
Autres impôts		100	102	102	111	122	128	5,30%
Autres recettes de transfert		112	117	118	121	140	139	5,70%
Recette de dette		55	60	73	56	53	60	-1,00%
Dividendes intercommunal d'énergie		41	48	56	48	40	46	-0,60%
Dividendes autres intercommunales		3	1	1	2	1	1	-27,30%
Autres recettes de dette		11	11	15	7	12	13	2,70%

Région	€/par hab	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2010-2014
Recette totale service ordinaire		1104	1137	1141	1176	1219	1280	2,50%
Prestation		79	86	88	91	96	101	5%
Transferts		975	1006	1002	1047	1084	1140	2,70%
Fond		238	249	261	266	277	281	3,90%
Additionnels IPP		255	258	229	254	253	263	-0,20%
Additionnels "RI		207	213	220	229	225	249	2,20%
Autres impôts		127	130	131	136	144	153	3,20%
Autres recettes de transfert		149	155	161	162	185	194	5,5%
Recette de dette		50	45	52	39	339	39	-6,10%
Dividendes intercommunal d'énergie		33	37	41	37	29	29	-2,90%
Dividendes autres intercommunales		5	4	4	4	4	4	-8,50%
Autres recettes de dette		12	4	7	-2	6	6	-15,90%
Recettes corrigées		1089	1120	1124	1158	1199	1263	2,40%

Graphique 3: Ventilation économique des recettes (en % des recettes corrigées - 2014)



Figure 117 Ventilation économique des recettes (Source: Profil financier Rebecq 2015 Belfius)

8.2.3 Le ratio d'endettement

Commune	2010	2011	2012	2013	2014	2010-2014
Ratio	0.91	1.48	1.43	1.11	1.08	16.6%

Province	2010	2011	2012	2013	2014	2010-2014
Ratio	1	0.95	1	0.99	0.87	-12.5%

Région	2010	2011	2012	2013	2014	2010-2014
Ratio	1.04	1.03	1.09	1.09	1.06	2%

Figure 118 Ratios d'endettement (Source: Profil financier Rebecq 2015 Belfius)

Le ratio d'endettement permet de faire état du niveau d'endettement de la commune. Il est souhaitable que ce ratio ne dépasse pas les 1. On peut voir que la commune a connu un « accident » en 2011 avec un taux qui est monté à plus de 1,48. Cependant, on peut voir qu'en 2014 la commune a été rigoureuse et a regagné un niveau d'endettement confortable, similaire au taux moyen de région.

Un travail de rigueur a été mené ces dernières années afin de diminuer l'impact de la dette sur les finances communales.

Politique générale financière - Extrait du rapport accompagnant le budget 2016 :

« Rappelons qu'un travail de rigueur budgétaire a déjà été effectué depuis plusieurs années, afin d'établir nos derniers budgets au plus proche de la réalité. Il y a donc de moins en moins de marges à trouver dans les dépenses de fonctionnement qui font toutefois l'objet d'une analyse régulière attentive des chefs de service. Il faut également préciser qu'en ce qui concerne l'indexation des salaires, nous ne l'avons pas prévue en 2016 dans l'attente des dispositions du fédéral.

An niveau du budget extraordinaire, nous poursuivrons une politique mesurée de rénovation de nos voiries et de nos bâtiments, mais avec une gestion rigoureuse des coûts et des projets volontairement raisonnables. Nous ne voulons pas de rénovations mégalomanes et irréfléchies, mais bien un développement sérieux et responsable de notre patrimoine, qu'il soit routier, scolaire, etc. Vous avez pu voir en 2015 de nombreux chantiers de remise en état sur l'ensemble du territoire communal, nous poursuivrons dans cette optique en 2016, grâce à un travail de recensement et d'analyse des points ou zones les plus critiques à traiter en priorité. Nous poursuivons bien entendu l'ensemble des dossiers subsidiés, notamment par le fonds d'investissement et entamerons un grand chantier annoncé dans notre PST : la rénovation de la grand Place de Quenast, projet qui sera mené en concertation grâce à la participation citoyenne ».

8.3 Les outils de planification, de développement et de gestion

Comme le montre le tableau ci-dessous, Rebecq a déjà mené, est déjà engagé dans des plans stratégiques et de programmation sur son territoire, démarches de nature sectorielle ou plus transversale comme le Schéma de structure et l'agenda 21.

Outils stratégiques	Diagnostic	Objectifs	Stratégie	Programmation	Global	Année
				Actions	Sectoriel	Mise en Œuvre
SSC	+	+	+	+	G	2014
A21			+	+	G	2012
PCDR	+	+	+	+	G	En cours
PCM	+	+	+	+	S	2010
PCDN	+	+	-	+	S	1997
PCS	-	+	-	+	S	2014-2019
Ancrage logement	-	+	-	+	S	2014 - 2016

Figure 119 Outils stratégiques de la commune de Rebecq

Les documents les plus aboutis les plus transversaux et récents sont ceux relatifs à l'aménagement du territoire. Le Schéma de structure et l'agenda 21 ont été réalisés de manière concomitante.

La commune de Rebecq est une des premières à se doter d'un PCDN. Ce document de plus de 20 ans est aujourd'hui ancien, il conviendrait de réaliser une nouvelle version pour faire état de l'évolution du territoire, une redéfinition des enjeux et des objectifs afin de mieux orienter les actions sur le territoire.

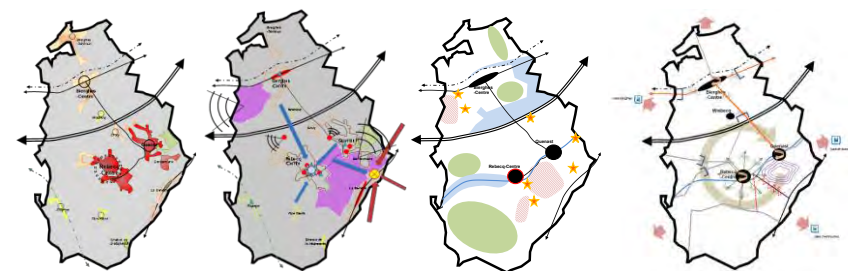
8.3.1 Le Schéma de Structure

OBJECTIF 1 : renforcer la structure spatiale existante et rééquilibrer le développement socio-territorial tout en assurant le maintien du caractère rural de l'entité.

OBJECTIF 2 : Assurer la mixité et la complémentarité des fonctions sur l'ensemble du territoire tout en garantissant leur intégration dans le tissu rural

OBJECTIF 3 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel dans le cadre d'une politique de développement durable

OBJECTIF 4 : sécuriser les déplacements, favoriser une mobilité durable, ainsi qu'améliorer l'accessibilité et l'usage des espaces et des équipements



Objectif 1

Objectif 2

Objectif 3

Objectif 4

8.3.2 L'agenda 21

En parallèle à l'élaboration du Schéma de structure communal, le Conseil communal du 1^{er} février 2012 a ratifié l'engagement de la commune pour la mise en place d'un Agenda 21 local.

L'objectif de ce document est de mettre en œuvre **une transversalité** entre tous les plans dont dispose la commune.

8.3.3 Le Plan Communal de Mobilité

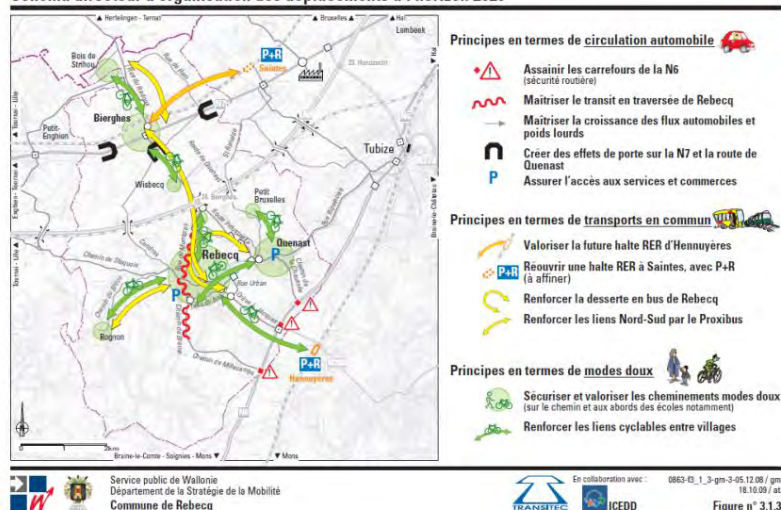
Les mesures structurantes pour Rebecq portent sur :

- des propositions de valorisation du RER, avec la réouverture de points d'arrêts sur la ligne Enghien-Hal (à Bierghes et/ou à Saintes) et la création de P+R à Saintes et à Hennuyères.
- la recherche d'une infrastructure routière alternative à la drève Léon Jacques, qui sera coupée dans un délai de dix à douze ans par l'extension vers le Sud des carrières de Quenast.

La nécessité de créer de nouvelles infrastructures routières :

- répondre aux besoins nouveaux évalués à + 20.000 à + 25.000 unités véhicules par jour ouvrable (uv/jour) sur les flux Est-Ouest, dus aux ambitieux développements en cours d'études (ZAEM "les Saintes" à Tubize, SRA "des Forges" à Tubize,...), planifiés (Sablière à Braine-le-Château/Ittre, zones à bâtir, ZACC,...) ou en cours de réalisation ("Vue sur le Hain" à Braine-le-Château, "Fabelta" à Tubize,...) ;
- assainir des traversées de villages inadaptées aux forts flux de transit qui les encomrent (8.000 à 10.000 uv/jo sur la N270 à Braine-le-Château, 3.000 à 4.000 uv/jour sur la N280 à Ittre, 8.000 à 10.000 uv/jour sur la rue de Nivelles à Tubize,...).
- servir d'alternative à la drève Léon Jacques à Rebecq (liaison N6 – A8).

Schéma directeur d'organisation des déplacements à l'horizon 2020



8.3.4 Plan communal de développement de la nature

La commune de Rebecq est une des premières communes à s'être engagée dans la réalisation d'un PCDN en 1997. Depuis 20 ans, six objectifs guident le programme d'actions visant à maintenir, développer et restaurer la biodiversité au niveau communal :

- Protéger et favoriser le développement du maillage écologique du territoire
- Protéger et favoriser les mares, cours d'eau et zones humides
- Sensibiliser le grand public et les jeunes en particulier à la nature
- Protéger des espèces et favoriser la biodiversité
- Favoriser les plantations, jardins et vergers
- Promouvoir l'utilisation et l'entretien de chemins et sentiers

8.4 Les démarches de coopération supra-communale

8.4.1 Horizon Brabant wallon 2020

En 2008, un espace permanent de dialogue et de concertation a été créé et baptisé «Table ronde permanente – Horizon Brabant wallon 2020». Ses objectifs sont de rassembler les acteurs publics et privés du Brabant wallon afin de définir ensemble les priorités et voies du développement. Les membres sont issus des mondes politiques, économiques, sociaux et syndicaux, environnementaux et culturels. Cette initiative intercommunale semble être mis en veilleuse et on se sait pas si cela va reprendre.

8.4.2 Plan Provincial de mobilité du Brabant wallon

La Province du Brabant wallon et la Région wallonne ont commandé la réalisation d'un Plan provincial de Mobilité, étude visant à identifier les grands enjeux de mobilité dans le Brabant wallon à l'horizon 2030. Le diagnostic dressé dans le cadre de ce plan révèle le portrait d'une province en pleine croissance, mais indubitablement tournée vers le transport routier. L'habitat et les activités économiques ont été répartis de manière disparate sur le territoire, exacerbant la mobilité individuelle et limitant l'efficacité du transport public. Sans action concertée

et volontariste en matière de mobilité et d'aménagement du territoire, cette tendance devrait se maintenir durant les vingt prochaines années.

Le Plan provincial de mobilité formule des recommandations et propose une série d'actions concrètes autour de trois axes :

- 1) L'articulation du développement territorial autour des systèmes de transport : dans une logique de densification des pôles et de localisation des activités en fonction de leur profil de mobilité, l'étude du Plan provincial a notamment répertorié les réserves foncières disponibles et adéquates pour du logement ou des zones d'activités ;
- 2) Le développement d'alternatives à la voiture et la maîtrise de la croissance du trafic routier : partant des besoins plutôt que de l'infrastructure existante, le Plan propose de travailler sur base d'un réseau optimal de transports publics et formule des recommandations en faveur de la multimodalité ;
- 3) La communication et la bonne gouvernance des politiques de mobilité : pour susciter des changements de comportements auprès des citoyens et se donner les moyens financiers d'une politique aussi volontariste que le requiert la situation.

8.4.3 Contrat de rivière de la Senne

Avec les autres communes¹⁹ du bassin concerné, Rebecq est partenaire du contrat de rivière Senne. Sont aussi partenaires les administrations, associations, usagers du cours d'eau, rassemblés en un comité de rivière chargé d'un programme tri-annuel d'actions pour la protection et la valorisation des ressources en eau du bassin.

Le Contrat de Rivière Senne et affluents propose des animations pour les enfants. Il est aussi actif dans la lutte contre les inondations et la gestion des plantes invasives.

Un programme d'actions a été défini pour une période de 3 ans à partir de 2011. Ce programme comprend deux types d'actions :

¹⁹ Braine L'Alleud, Braine Le Château, Braine-Le-Comte, Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles, Ecaussinnes, Enghien, Ittre, La Louvière, Manage, Morlanwelz, Nivelles, Pont-à-Celles, Rebecq, Seneffe, Silly, Soignies, Tubize et Waterloo

- *Les actions qui « découlent » de l'inventaire de terrain, c'est-à-dire les actions de remédiation des principales dégradations repérées lors de l'inventaire ou points noirs prioritaires.*
- *Les actions qui ne « découlent » pas de l'inventaire de terrain, soit les actions déjà prévues par les partenaires dans leur propre planification en vue de la restauration, la protection et la valorisation des ressources en eau (rivière, étang, canal, nappe souterraine etc.) du sous-bassin. Nous y retrouverons par exemple la construction d'une station d'épuration, des actions de sensibilisation etc²⁰.*

La dernière « plateforme inondation » s'est tenue à Rebecq en novembre 2015 afin de discuter des avancées et de l'avenir en matière de lutte contre les inondations.

8.4.4 Coordination Ouest Brabant wallon (centres culturels)

Les centres culturels d'Ittre, de Rebecq et de Tubize ont depuis 1999 établi une convention de partenariat. Ce partenariat part du constat qu'une alliance plus systématique de leurs actions permettrait de renforcer les énergies et les compétences pour intéresser davantage de population et mettre sur pied des projets de plus grande envergure.

8.4.5 Zone de police ouest Brabant wallon

Elle regroupe les quatre communes de l'ouest de la province : Rebecq, Tubize, Braine-le-Château et Ittre. Les rencontres régulières des bourgmestres permettent d'aborder tous les sujets qui se rapportent à la sécurité.

²⁰ Source : <http://www.crsenne.be/modules/news/article.php?storyid=9>

8.5 Gouvernance et participation citoyenne

8.5.1 Des moyens d'information

La commune dispose d'un magazine d'information trimestrielle « Rebecq à la une ». Il renseigne la population des projets, il offre des renseignements pratiques sur la vie communale et il ouvre ses colonnes aux différents acteurs communaux (habitants, échevins et groupe de l'opposition) sur une trentaine de pages. Les sites internet de la commune, de la bibliothèque et du centre culturel informent de tout ce qui a trait à la vie locale. Les valves communales sont également un espace d'informations.

8.5.2 L'offre institutionnelle participative

La commune dispose d'un échevin en charge du commerce et de la participation citoyenne depuis 2012.

	Niveau de participation				
	Information	Consultation	Concertation	Coproduction	Implication dans l'action
Conseils consultatifs des Aînés	X	X			X
Conseil Communal des Enfants					
Commission agricole	X	X			X
Commission Communale de l'Accueil	X	X			
CCATM	X	X			
Ancrage communal logement	X	X			X
Comités de suivi des arrières de Bierghes et	X	X	X		

Quenast					
PCDN					X
Plan Maya					X
Centre culturel	X	X			
CLDR	X	X	X	X	X
Conseil participatif des jeunes (Maison des jeunes)	X	X			X

Figure 120 Organes consultatifs et participatifs à Rebecq

Aujourd'hui les conseils consultatifs sont nombreux et interviennent dans de nombreux secteurs. Vu l'importance du secteur agricole dans la commune, la rentrée 2016 sera marquée par la désignation d'une commission agricole.

Il existe aujourd'hui beaucoup de scènes participatives et elles sont très spécifiques. Ces groupes ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble des couches de population de la commune.

Cependant, le PCDR va améliorer considérablement l'offre en matière de participation citoyenne en apportant une dimension supplémentaire, particulièrement dans les aspects de la concertation et de la coproduction d'une stratégie de développement. Chaque habitant est appelé à donner son avis sur le devenir de la commune dans le cadre de réunions villageoises et il a également la possibilité de s'impliquer plus activement en candidatant pour intégrer la Commission Local de Développement Rural (CLDR) pour tout la durée de l'opération de développement rural (ODR).

8.6 Gestion communale durable

En parallèle à l'élaboration du Schéma de Structure communal, le Conseil communal du 1^{er} février 2012 a ratifié l'engagement de la commune pour la mise en place d'un agenda 21 local.

L'agenda 21 ne se veut pas un outil supplémentaire avec juxtaposition d'actions ; il se veut être un lien entre tous les plans existants. Cette **transversalité** implique

une réelle collaboration entre les différents services de l'administration communale, entre tous les gestionnaires de plans communaux.

Elle est assurée par la réunion hebdomadaire du **CODIR** (Comité de Direction) qui réunit le Directeur général et les différents chefs de services de l'administration communale. L'objectif de ce comité est d'assurer un échange et de mettre en place une réelle collaboration entre les services sur différents dossiers.

Au total, une trentaine d'actions ont été proposées et listées par thématique :

- mobilité
- déchets
- papier
- énergie
- eau
- achats

8.7 Synthèse AFOM

Domaines	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
OUTIL DE LA GESTION PUBLIQUE et STRATEGIE	Mise en place d'outils de réflexions stratégiques et programmation d'actions à l'échelle communale. Mise en place de l'opération de développement rural (ODR), outil stratégique transversal et outil opérationnel Rigueur budgétaire	Difficultés de mise en œuvre et de coordination de tous les outils stratégiques Taux d'endettement Poids de l'IPP		
DEVELOPPEMENT DURABLE	Souci d'évaluation des actions menées en regard du développement durable (Agenda 21 local) Attention portée à la solidarité spatiale : commune commerce équitable et conseil de la solidarité internationale ODR/agenda 21 local : vers une vision globale et intégrée du développement durable Création d'une Commission agricole	Vision DD moins développée dans certains domaines : fonctionnement interne de la commune, espaces publics... Transversalité de l'Agenda 21 Manque d'actions concrètes de l'Agenda 21 PCDN ancien		
SUPPRA COMMUNALITE	Participation à des démarches supracommunales : contrat de rivière, coordination Ouest BW entre les centres culturels,...	Pas de coordination structurée entre les communes de l'ouest du Brabant wallon (BIRT) Mobilité abordée à l'échelle communale (PCM)	Vision plus intégrée du territoire dans des aires de réflexion pertinentes (nouveau CoDT) Complémentarités et synergies avec communes voisines Force de proposition plus importante Opportunités de financements et d'actions plus nombreuses	Concurrence stérile entre communes en cas d'insuffisance de vision supracommunale Peu de poids de la commune isolée dans le contexte métropolitain
PARTICIPATION	Bonne information communale : 3 publications en toutes boîtes, site internet, journal... Offre participative particulièrement développée : conseils consultatifs des aînées, interpellation citoyenne, projet de budget participatif,...		Apport de l'ODR au niveau représentativité citoyenne, concertation et coproduction Possibilité de groupes de travail sur les thèmes non traités dans le cadre de l'ODR	

8.8 Constats et pistes d'enjeux

8.8.1 Principaux constats

- Une politique de rigueur budgétaire qui permet aujourd'hui le maintien des investissements
- Une commune aguerrie en termes de participation citoyenne (nombreuses commissions)
- De nombreux outils existants

8.8.2 Pistes d'enjeux

- *Supracommunalité, tant pour les projets que pour la gestion quotidienne, pour une diminution des coûts*
- *Quels modes de gestion et d'association innovants pour la vie quotidienne et les projets de la commune ? Comment solliciter une plus grande participation citoyenne ?*

8.9 La Gestion des équipements techniques

8.9.1 L'égouttage et l'assainissement des eaux usées (Schéma de Structure)

La commune de Rebecq dépend du PASH du **sous bassin de la Senne**.

Le Plan d'Assainissement par Sous-bassins Hydrographique (PASH) est un outil essentiel pour mener à bien une politique de réhabilitation des eaux usées. Il détermine pour l'ensemble d'un sous-bassin la manière dont l'assainissement est organisé (collectif ou autonome), les endroits d'implantation des stations d'épuration et les tracés des collecteurs et des égouts existants ou à construire.

Les zones urbanisables du plan de secteur sont classées en trois types de zones selon le régime d'assainissement prévu :

- les zones à régime d'**assainissement collectif**, dans lesquelles une épuration collective est ou sera à terme opérationnelle ; concerne les grands villages tels que Rebecq, Quenast et Bierghes.
- Les zones où s'applique ce régime d'assainissement sont principalement des zones d'habitat mais concernent également plusieurs zones d'aménagement différé à Quenast et à Rebecq.
- les zones à régime d'**assainissement autonome** dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement concerne plusieurs rues et localités de l'entité :
 - Hameau d'Hou;
 - Rue Haute;
 - La Genette;
 - Rue du Petit Bruxelles (partie);
 - Rue Crollies (partie);
 - Hameau Mont-Plaisir : drève de la Paix et maisons arrières de la rue de Ham;
 - Chemin de la Malpensée. ;
- Les zones transitoires qui n'ont pas encore pu être classées, pour diverses raisons, mais auxquelles on attribuera ultérieurement un des

deux régimes d'assainissement précédents. Il n'y a pas de zone transitoire à Rebecq.

L'organisme d'assainissement chargé de l'épuration des eaux résiduaires urbaines de la commune (pour le compte de la SPGE) est l'IBW.

Au niveau des régimes d'assainissement appliqués dans la commune (2007) :

- 80 % de la population en assainissement collectif de plus de 2.000 EH67,
- 20 % de la population en assainissement autonome.

En 2007, le réseau d'assainissement collectif concernait quelques 7.993 habitants sur une population totale de 10.255 habitants. Concernant le taux de réalisation du réseau d'égouttage et de collecteurs dans la commune en 2007 :

- 78 % d'égouts existants sur les 57,11 km prévus,
- 19 % des 6,92 km de collecteurs prévus ont été réalisés.

En 2009, les travaux d'égouttage ont permis la réalisation de 0,8 km de collecteur (collecteur de Flageot) et de 3,6 km d'égouts collectifs.

D'après des données sur la situation du réseau en 2010, le réseau d'égouttage de la commune a évolué : 83 % de l'égouttage est réalisé. Le taux de collecteur a également augmenté avec la construction récente d'une partie du collecteur le long de la Senne.

Grâce à ces réalisations, 76 % des eaux usées générées en zone d'assainissement collectif sont épurées. Le solde des eaux usées n'est pour l'instant pas encore traité par une station d'épuration.

L'assainissement autonome comporte certains risques étant donné qu'aucun contrôle n'est effectué et que donc l'état des installations d'épuration des particuliers (efficacité,...) n'est pas connu. Un problème avec les installations pourrait causer une pollution des cours d'eau, des nappes ou des captages. Toutefois, les systèmes d'épuration installés sont agréés et soumis à un permis de classe 3 avec des obligations d'entretien. Ces mesures contribuent à limiter les risques de contamination.

Les stations d'épuration collective sont au nombre de 3 sur la commune de Rebecq. Les eaux usées sont traitées par les stations d'épuration situées à Rebecq, à Quenast et à Bierghes.

Une partie des eaux usées est également envoyée vers la station d'épuration de Tubize, implantée hors de la commune.

Des travaux d'égouttage ont été réalisés ces dernières années dans la zone du bois du Strihoux dans le nord de la commune afin de permettre l'assainissement du quartier.

8.9.2 Le réseau d'eau potable

Le réseau de **distribution d'eau potable** dessert la quasi-totalité des habitations de la commune, à l'exception de quelques habitations non raccordées qui s'alimentent via des puits d'eau souterraine.

L'**alimentation en eau** est assurée par la SWDE et est effectuée au départ de captages extérieurs à la commune. L'eau est stockée dans différents châteaux d'eau et un réservoir. Les volumes semblent suffisants pour répondre aux besoins de la commune.

La qualité de l'eau distribuée respecte les normes légales pour l'eau potable.

8.9.3 Le réseau de téléphonie mobile

Concernant la télédistribution et les télécommunications, l'ensemble des foyers ont accès à la **télédistribution** ainsi qu'aux services **internet** et de **téléphonie fixe**.

La couverture en **téléphonie mobile** de la commune est actuellement assurée par la présence de 3 sites relais opérationnels. Les 3 principaux opérateurs sont présents. Les antennes sont placées soit sur des châteaux d'eau soit sur pylône.

8.9.4 Les réseaux d'énergie : gaz naturel et électricité

8.9.4.1 Consommation énergétique

53% des logements se chauffent à l'aide du Gasoil/Mazout et 30% grâce au gaz de distribution.

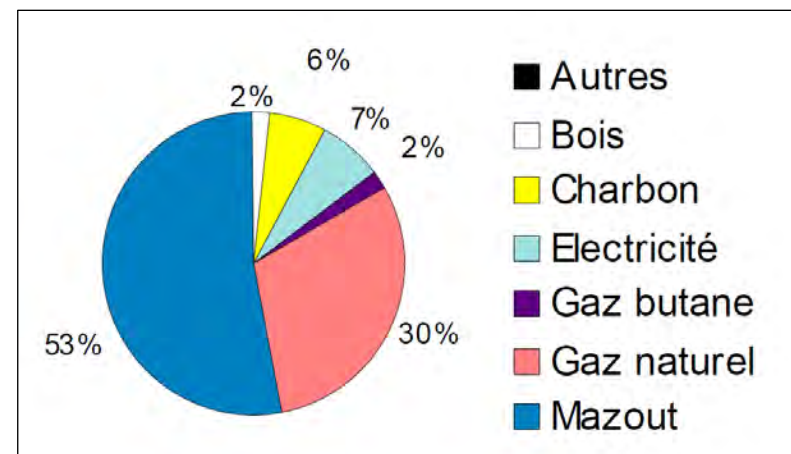


Figure 121 Proportion des logements selon la source d'énergie utilisée pour le chauffage résidentiel – 2001 (Source : <http://cartocit2.wallonie.be>)

8.9.4.2 Production énergétique

Aucune infrastructure de production électrique n'est installée sur le territoire, la fourniture d'électricité provient de l'extérieur de la commune (Tubize).

Il n'y a pas d'implantation majeure d'unités de production d'électricité par énergies renouvelables. On peut cependant citer deux projets de photovoltaïque sur les secteurs des carrières à Bierghes pour les Carrières Unies de Porphyre et à Quenast pour Sagrex. Les deux permis ont été délivrés par le fonctionnaire délégué fin 2015 et en juin 2016. L'emprise des projets oscille entre 30.221 m² soit 6.976 panneaux à Quenast et 37.500 m² soit 5.770 panneaux à Bierghes. Les deux entreprises utiliseront 70% de l'électricité produite et le reste sera injecté dans le réseau et revendu.

Il faut également souligner qu'un projet d'implantation d'éoliennes existe.

Il existe également un projet de production d'énergie hydraulique. Un auteur de projet a été désigné. Une étude de faisabilité/rentabilité est en cours.

8.9.4.3 Réseaux d'énergie

La commune est traversée d'est en ouest par une ligne à haute tension provenant de Tubize.

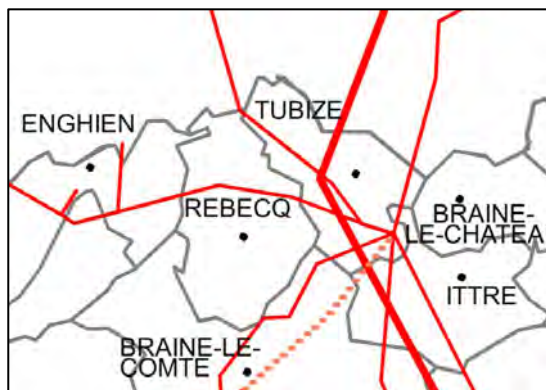


Figure 122 Localisation des lignes à haute tension (Source : Atlas de l'énergie)



Figure 123 Photographie de la ligne haute tension à Wisbecq

Le réseau local de distribution d'électricité dessert l'ensemble de la commune ; il est encore aérien en certains endroits.

Le gestionnaire du réseau d'électricité est SEDILEC.

La commune est desservie par un réseau d'alimentation en gaz naturel. Toutefois, il ne concerne que Rebecq et Quenast et beaucoup d'habitations n'y ont donc pas accès et se chauffent au mazout.

Une conduite de transport du gaz naturel sous haute pression traverse l'entité. Rebecq est également parcourue par plusieurs canalisations de gaz sous pression appartenant au réseau d'Air Liquide.

Des prescriptions particulières doivent être respectées lors de tous travaux (constructions, plantations) dans une bande de terrain de part et d'autre des installations. Ces prescriptions doivent être scrupuleusement respectées afin de minimiser les risques d'accident.

Le gestionnaire du réseau de gaz est SEDILEC.



Figure 124 Localisation des canalisations de transport du gaz naturel (Source : Atlas de l'énergie)

8.9.5 La gestion des déchets

La gestion des déchets de la commune est assurée à plusieurs niveaux par l'IBW. Les sacs blancs payants d'ordures ménagères sont collectés en porte-à-porte une fois par semaine ; les déchets sont incinérés à Virginal. La collecte sélective en porte-à-porte des papiers-cartons et des PMC a lieu respectivement une fois et deux fois par mois. Des bulles à verre sont mises à disposition pour la collecte du verre. Les neuf sites de bulles à verre sont correctement répartis sur le territoire. Les textiles peuvent être déposés dans des bulles des « Petits Riens » placées dans des lieux publics et « Curitas » présentes au parc à conteneurs.

Depuis 2010, la commune organise en régie des collectes de branchages quatre fois par an. Les déchets verts sont collectés par une entreprise extérieure tous les quinze jours de manière gratuite. La commune encourage le compostage à domicile via l'octroi d'une prime pour l'achat d'une compostière (9 primes accordées depuis le début de l'année 2016) et a également mis en place un groupe de guides composteurs pour sensibiliser la population.

L'implantation d'un parc à conteneurs à Quenast permet la collecte des autres types de déchets. Il est accessible en semaine et le samedi. Les plages horaires d'ouverture du parc sont assez restreintes.

La quantité d'OMB collectée annuellement par habitant est assez constante et inférieure au quota fixé par la Région wallonne. La mise en place d'une collecte des déchets organiques permettrait de réduire les volumes d'ordures à incinérer.

Les quantités de déchets ramassés via les collectes sélectives augmentent légèrement. La quantité totale de déchets collectés en porte-à-porte dans la commune est en légère diminution et cela grâce à la suppression de la collecte des encombrants.

Quelques dépôts illicites de déchets sont relevés dans la commune, notamment au niveau des sites de bulles à verre, sur les bords de route mais ils restent assez peu nombreux. La commune Rebecq a confié la gestion des déchets de la commune à l'Intercommunale de Brabant wallon (IBW).

8.10 Synthèse AFOM

Domaines	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
ENERGIE	Bonne connexion au réseau	Mazout encore fortement utilisé Commune pas entièrement desservie en gaz naturel. Les conduites de transport de gaz sous haute pression passent au sein de zones habitées.	Développement d'énergies renouvelables à grande échelle (solaire, éoliennes) et à petite échelle (particuliers).	
EAU	80 % de la population en régime d'assainissement collectif. Réseau de distribution d'eau complet	20 % de la population en régime d'assainissement autonome. Absence de contrôle de l'épuration individuelle Réseau de collecteur encore à développer		
TELECOMMUNICATION	Le réseau de télédistribution, internet et téléphonie fixe couvre l'ensemble de la commune. Couverture GSM assurée par les 3 principaux opérateurs.	Présence d'antennes GSM à proximité d'habitations.		Nuisances pour la population située à proximité immédiate des antennes (champs électromagnétiques).
DECHETS	Collectes sélectives portes à portes plusieurs fois par semaine – bon niveau de service	Pas de diminution des quantités d'ordures ménagères collectées. Dépôts illicites de déchets	La conscience des habitants sur la nécessité de réduire les déchets et toute la communication qui est faite sur le compostage à domicile.	Augmentation des quantités de déchets non triés et des coûts d'incinération Risques de dépôts sauvages le long des routes, sur les friches, dans les bois ou sur les berges des cours d'eau (pollution des eaux de surface). Risques de pollution du sol et des nappes phréatiques et des eaux de surface (cours d'eau).

8.11 Constats et pistes d'enjeux

8.11.1 Principaux constats

- Le gaz n'alimente pas toute la commune (encore beaucoup de mazout)
- Potentiel pour le photovoltaïque, l'hydroélectricité, éolien
- Projet de gestion de l'éclairage public

8.11.2 Pistes d'enjeux

- *Développement des énergies renouvelables (solaire, hydroélectricité, etc.) au lieu des énergies fossiles*
- *Utilisation des ressources locales (eau de la Senne)*
- *Valorisation énergétique des déchets*

Table des illustrations

Figure 1 Rebecq dans son contexte géographique (Source: openstreetmap).....	9
Figure 2 Carte de l'occupation du sol de Rebecq en 2008 (Source : CPDT).....	10
Figure 3 Graphique des catégories d'occupation du sol au niveau de la commune de Rebecq en 1985	10
Figure 4 Graphique des catégories d'occupation du sol au niveau de la commune de Rebecq en 2015	11
Figure 5 Carte du Plan de Secteur (Source: Schéma de structure communal)	12
Figure 6 Niveau d'artificialisation des zones au plan de secteur (Source: CPDT 2008)	12
Figure 7 Vue du relief dans le nord de la commune	14
Figure 8 Vue du relief dans le sud de la commune.....	14
Figure 9 Carte de la classe des pentes dans la commune de Rebecq (Source : Agora, données DGARNE).....	14
Figure 10 Carte de localisation des exploitations du sous-sol et des zones d'extraction (Source : Agora, données Plan de secteur)	15
Figure 11 Carte des sols de la commune (Source : Agora, données DGARNE)...	16
Figure 12 La Senne à Rebecq	17
Figure 13 La Senne à proximité de la station d'épuration de Rebecq	17
Figure 14 Ruisseau du Pont Neuf après la station d'épuration	17
Figure 15 Le Diesbecq	17
Figure 16 Etang communal.....	17
Figure 17 Projet de ZIT Chemin du Petit-Roeulx (Source : Commune de Rebecq, service environnement)	18
Figure 18 Carte des eaux de surface dans la commune (Source : Agora, données DGARNE)	19
Figure 19 Carte des zones d'aléa d'inondation à Rebecq (Source : Agora, données DGARNE 2007)	19
Figure 20 SGIB Myen Caret	22
Figure 21 SGIB carrière de Quenast, vue depuis la drève des Partisans	22
Figure 22 SGIB carrière de Rebecq	22
Figure 23 SGIB Carrière de Bierghes	22
Figure 24 Alignement d'arbres (Drève de la Chapelle)	22
Figure 25 Arbre remarquable au hameau de Crolu	22

Figure 26 Carte des zones non destinées à l'urbanisation au plan de secteur (Source : DGO4 Février 2011).....	23
Figure 27 Bois du Chenois	25
Figure 28 Bois du Strihoux	25
Figure 29 Butte boisée d'une ancienne friche.....	25
Figure 30 Parc du domaine de Wisbecq	25
Figure 31 Espace vert à Rebecq (départ du petit train du bonheur)	25
Figure 32 Prairie permanente située dans le nord de la commune	25
Figure 33 Champ de maïs, au niveau de la drève de Wisbecq	25
Figure 34 Verger, rue de Ham	26
Figure 35 Un des étangs communaux	26
Figure 36 Etang du Caufou	26
Figure 37 Terrains remaniés non loin de la carrière de Bierghes	26
Figure 38 Coupe dans un paysage typique des Bas-Plateaux limoneux, du sub-bocage altéré	30
Figure 39 Paysage agricole, chemin Saint Hubert.....	30
Figure 40 Vue vers Quenast, depuis la rue du Montgras.....	31
Figure 41 Vallée de la Senne, en amont de Rebecq	31
Figure 42 Plateau à proximité du hameau des Dix Bonniers	31
Figure 43 Carte comparative entre les périmètres d'intérêt paysager (Source: Schéma de structure communal).....	32
Figure 44 Rue du Pont.....	34
Figure 45 Rue Trieu du Bois.....	34
Figure 46 Rue Sainte-Renelde	34
Figure 47 Avenue des Croix du Feu	34
Figure 48 Bâti contemporain.....	35
Figure 49 Bâti rural	35
Figure 50 Bâti rue des Agaces	35
Figure 51 Carte du patrimoine classé et naturel (Source : Région wallonne, 2010)	40
Figure 52 Evolution de la population à Rebecq entre 1991 et 2016 (Source: Iweps)	43
Figure 53 Evolution comparée des populations entre Rebecq, ses communes voisines et le Brabant wallon (Source: Statbel DGSIE et Iweps)	43
Figure 54 Evolution démographique – valeurs absolues (Source: Iweps, DGSIE)	44
Figure 55 Volume moyen annuel entre 2005 et 2010 du solde migratoire avec la région de Bruxelles-Capitale et avec la Flandre des communes gagnant le plus d'habitants via cette migration transrégionale (Source: CPDT – DGSIE)	44

Figure 56 Volume moyen annuel entre 2010 et 2014 du solde migratoire avec la région de Bruxelles-Capitale et avec la Flandre des communes gagnant le plus d'habitants via cette migration transrégionale (Source: CPDT – DGSIE)	45
Figure 57 Volume moyen annuel entre 2005 et 2010 du solde migratoire total intra-wallon des communes perdant le plus d'habitants au profit du reste du territoire wallon (Source: CPDT – DGSIE).....	45
Figure 58 Volume moyen annuel entre 2010 et 2014 du solde migratoire total intra-wallon des communes perdant le plus d'habitants au profit du reste du territoire wallon (Source: CPDT – DGSIE).....	46
Figure 59 Pyramide des âges de la population de Rebecq au 1er janvier 2015, proportion en pourcentage (Source: IWEPS)	47
Figure 60 Evolution de la population par classe d'âge (Source: IWEPS)	47
Figure 61 Répartition de la population étrangère à Rebecq (Schéma de Structure communal, données de 2007)	48
Figure 62 Quartiers "Cytise" de Rebecq (Source: IWEPS).....	48
Figure 63 Evolution démographique des quartiers de la commune entre 1991 et 2000 (Source: Cytise Quartiers)	48
Figure 64 Evolution de la population par quartier entre 1991 et 2010 (Source: Cytise quartiers)	49
Figure 65 Répartition de la population par âges et par quartiers (Source: Cytise Quartiers 2010).....	49
Figure 66 Typologie des ménages en 2013 à Rebecq et en Région wallonne (Source: Cytise communes 2013)	53
Figure 67 Typologie et taille des ménages: comparaison 2003 / 2013 (Source: Cytise commune).....	54
Figure 68 Evolution par type de ménage 2003-2013 (Source: Cytise communes)	54
Figure 69 Typologie du parc de logements en 2015 à Rebecq et en Wallonie (Source: Iweps - Statbel)	55
Figure 70 Typologie des logements produits entre 2005 et 2015 (Source: Statbel)	55
Figure 71 Âge des bâtiments en 2013 à Rebecq et en Wallonie (Source: Statbel).....	56
Figure 72 Superficie au sol des bâtiments en 2015 à Rebecq, Province de Brabant wallon et Région wallonne (Source: Statbel)	56
Figure 73 Prix moyen des ventes de maisons d'habitation ordinaires en 2004 (Source: Statbel).....	57
Figure 74 Prix moyen des ventes de maisons d'habitation ordinaires en 2014 (Source: Statbel).....	57

Figure 75 Evolution des prix de vente des maisons ordinaires entre 2004 et 2014 (Source: Statbel).....	58
Figure 76 Evolution du nombre de permis de bâtir entre 2000 et 2015	58
Figure 77 Possibilités de valorisation des biens publics (Source: Programme Communal d'Actions en matière de Logements 2014-2016)	59
Figure 78 Ecoles à Rebecq (Source: Administration communale).....	63
Figure 79 Structures d'accueil de la petite enfance à Rebecq (Source: www.accueildesenfants.be).....	64
Figure 80 Salles pouvant être louées par la commune.....	66
Figure 81 Composantes de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (Source: Iweps 2013).....	70
Figure 82 Indicateur d'accès aux droits fondamentaux en Wallonie (Source: Iweps)	71
Figure 83 "Radar" de Rebecq par rapport à la moyenne wallonne (Source: Iweps 2013)	71
Figure 84 Classement suivant l'indicateur Iweps d'accès aux droits fondamentaux	71
Figure 85 Niveau d'instruction de la population de 18 ans et plus ne suivant plus d'enseignement (Source: DGSIE, Census 2011).....	72
Figure 86 Evolution du revenu moyen par déclaration (Source: Statbel DGSIE)...	73
Figure 87 Revenus par tranche en 2013 (Source: Statbel DGSIE)	73
Figure 88 Evolution du taux de chômage administratif entre 2008 et 2014 (Source: Iweps).....	74
Figure 89 Répartition des demandeurs d'emploi par classes d'âge (Source: Iweps)	74
Figure 90 Population active et emploi (Source : fiche commune IWEPS Aout 2015)	78
Figure 91 Répartition des emplois dans la commune par grand secteur (Source : fiche communale IWEPS Aout 2015)	79
Figure 92 Répartition par postes de travail Services (Source: Statistiques décentralisées de l'ONSS 4ème trimestre 2013).....	79
Figure 93 Répartition par poste de travail secteur Industrie (Source: Statistiques décentralisées de l'ONSS 4ème trimestre 2013).....	79
Figure 94 Evolution de la taille moyenne des établissements de 2008 à 2013 (Source : fiche commune IWEPS Aout 2015).....	80
Figure 95 Lieu de résidence et de travail des salariés résidant dans la commune en 2013.....	80
Figure 96 Carrière de Quenast	81

Figure 97 Evolution du nombre de commerces depuis 2012 (Source : Admisnistraton communale)	81
Figure 98 Zones agricoles de Rebecq au plan de secteur (Source : Schéma de structure)	83
Figure 99 Evolution du nombre d'exploitations	83
Figure 100 Tableau du nombre d'exploitations selon l'âge des exploitants de 2001 à 2010 (Source : Schéma de Structure)	84
Figure 101 Répartition des types de culture par parcelle (Source: Schéma de structure - Données: SPW-DGA, SIGEC 2008).....	85
Figure 102 Photographie d'un troupeau de bovins, au Gibet.....	85
Figure 103 Graphique de l'évolution du cheptel entre 2001 et 2013	85
Figure 104 <i>Domaine sylvicole au cadastre (Source : Schéma de structure - Situation au 1er janvier 2006)</i>	86
Figure 105 Capacité d'accueil touristique des communes wallonnes (Source : Observatoire commissariat général au Tourisme région wallonne 2013)	87
Figure 106 Réseau viaire existant (Source: Schéma de structure).....	92
Figure 107 Occupation diurne de l'offre en stationnement public (10h) (Source : PCM de Rebecq).....	93
Figure 108 Réseau Tec Brabant wallon à Rebecq (Source : Schéma de structure - Infotec.be).....	93
Figure 109 Réseau SNCB (Source : http://ari.b-holding.be/root2/Folder20071209/Carre20071209.htm)	94
Figure 110 Réseau cyclable existant répertorié par le Plan Provincial de Mobilité du Brabant Wallon (Source : Schéma de structure)	95
Figure 111 Carte des distances inter-villages (Source : Plan communal de mobilité de Rebecq – Phase 1 : diagnostic de la situation actuelle)	95
Figure 112 Le Collège communal de Rebecq.....	99
Figure 113 Organigramme de la Commune de Rebecq (Source: Administration communale).....	101
Figure 114 Budget communal 2015 - Recettes ordinaires (Source: Administration communale).....	102
Figure 115 Budget communal 2015 – Dépenses ordinaires (Source: Administration communale).....	102
Figure 116 Ventilation économique des recettes (Source: Profil financier Rebecq 2015 Belfius).....	103
Figure 116 Ratios d'endettement (Source: Profil financier Rebecq 2015 Belfius)	104
Figure 117 Outils stratégiques de la commune de Rebecq	105
Figure 118 Organes consultatifs et participatifs à Rebecq	108

Figure 119 Proportion des logements selon la source d'énergie utilisée pour le chauffage résidentiel – 2001 (Source : http://cartocit2.wallonie.be).....	113
Figure 120 Localisation des lignes à haute tension (Source : Atlas de l'énergie)	114
Figure 121 Photographie de la ligne haute tension à Wisbecq.....	114
Figure 122 Localisation des canalisations de transport du gaz naturel (Source : Atlas de l'énergie).....	114

